BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1910.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Prix : 50 centimes

2e Année. — 1910

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

PARIS — 3, CHAUSSÉE D'ANTIN, 3 — PARIS

8° L22 c 1047

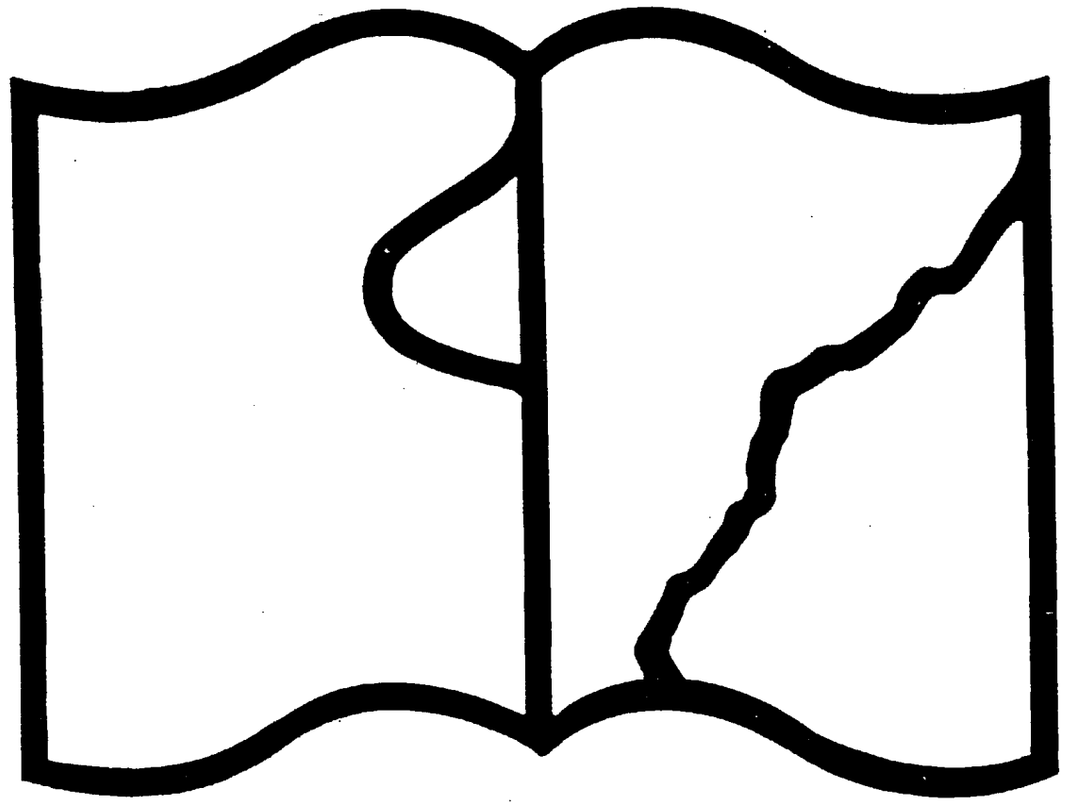

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

A L'ANGE GA

LIBRAIRIE, IMAGE
OBJETS

A. ROB

67, Rue Caumartin — F

SPÉCIALITÉS POUR BAPTÊMES
PREMIÈRES COMMUNI
SOUVENIRS MORTUAIRES avec

Se recommander de l'ACTION

IL FAUT APPRENDR

A PARLER E

Grâce à la méthode de M. Emile Amet " **CO**
A PARLER EN PUBLIC " (16e mille), chacun p
parler en public. A tous ceux qui la possèden
hautes et les plus pures jouissances intellectuel
un homme d'ambitionner. La lettre ci-dessous édi

Monsieur,

Chaque soir, je lis dans mon lit votre méthode.
il se fait une sorte de travail cérébral. Les mots se
lues et relues, en engendrent de nouvelles. Il m'arri
des discours en rêve. Le matin, l'esprit est très di
discours avec facilité.

La méthode apprend, en outre, à rédiger un rap
rend l'esprit souple et facile. Les jeunes gens en ti
fice. Les études, qui semblaient arides, pénibles,
agréables, car c'est un réservoir d'idées. Chacu
mémoire d'un stock considérable de locutions de c
donnant naturellement naissance, par le simple je
d'autres expressions *personnelles*, variées, traduisa
subtiles de l'esprit. *C'est un précieux cadeau à f*
jeune homme qui sait parler en public, rédiger un
est sûr de faire son chemin dans la vie. Avis aux j

Adresser les demandes à M. JOUVE, éditeur, 1
Un volume in-8 cartonné de 664 pages. — Prix :

Nos Lecteurs et Abonnés sont priés de faire de préférence leurs Achats chez les Commerçants Amis de
L'ACTION FRANÇAISE
et de se recommander du journal.

LMANACH

DE

)N FRANÇAISE

rant VÉFOUR Jne
s, 105 et 111, et rue de Valois, 43
ALAIS-ROYAL
Déjeuners et Diners à 1 fr. 75 et 2 fr. 25
Déjeuners et Diners à partir de 3 fr.
ONS POUR NOCES ET BANQUETS
Téléphone 135-68
vée : 5, rue de Beaujolais

OUDIN et Cie, Imprimeurs-Éditeurs

24, Rue de Condé, PARIS et à POITIERS

Avant de s'abonner ou de se réabonner, *demander la notice de la*

" Circular Lecture "

qui **sert toutes les revues françaises ou étrangères** *avec une* **réduction variant de 60 à 80** % *sur les tarifs ordinaires d'abonnements.*

Le Catalogue général de la Librairie, la notice de la **" CIRCULAR LECTURE "**, les Devis ou Renseignements concernant l'imprimerie, sont envoyés **franco, par courrier, sur demande.**

LA SAVOYARDE

33, Rue de l'Arcade, PARIS

Société d'Assurances Mutuelles contre les risques de toute nature

Incendie, Accidents, Patronages, Institutions
Gens de Maison, Bris de Glaces, Mortalité Bétail, etc.

Se recommande tout spécialement par son programme national et catholique.

DEMANDE DES AGENTS ET REPRÉSENTANTS

S'adresser pour tous renseignements au Siège Social

1910

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. DÉPÔT LÉGAL

Prix : 50 Centimes

PARIS

3, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 3

JANVIER 1910

1	Sam.	*Circoncision.*
2	**Diman.**	S. Macaire.
3	Lundi.	Se Geneviève.
4	Mardi.	S. Rigobert.
5	Mercr.	S. Siméon styl.
6	Jeudi.	*Epiphanie.*
7	Vendr.	S. Lucien.
8	Sam.	Se Gudule.
9	**Diman.**	S. Julien.
10	Lundi.	S. Agathon.
11	Mardi.	S. Théodose.
12	Mercr.	S. Arcade.
13	Jeudi.	*Bapt. de N.-S. J. C.*
14	Vendr.	S. Hilaire, év.
15	Sam.	S. Paul, erm.
16	**Diman.**	S. Honorat.
17	Lundi.	S. Antoine, abbé.
18	Mardi.	Chaire de S. Pierre.
19	Mercr.	S. Sulpice.
20	Jeudi.	S. Sébastien.
21	Vendr.	Se Agnès.
22	Sam.	S. Vincent.
23	**Diman.**	*Septuagésime.*
24	Lundi.	S. Timothée.
25	Mardi.	*Conv. de S. Paul.*
26	Mercr.	S. Polycarpe.
27	Jeudi.	S. Jean Chrysost.
28	Vendr.	S. Charlemagne.
29	Sam.	S. Franç. de Sales.
30	**Diman.**	*Sexagésime.*
31	Lundi.	Se Marcelle.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier	le 3
Nouvelle lune.....	le 11
Premier quartier.....	le 17
Pleine lune.....	le 25

MEMENTO POUR JANVIER

1. Jour de l'an. Etrennes.
2. Tirage : Ville d'Amiens 1871.
3. Se Geneviève, patronne de Paris.
— Fête de S. M. le roi d'Espagne.
5. Se Amélie. Fête de S. M. la reine Amélie de Portugal.
— Tirages : Foncières 1879, 1885 et 1909; Communales 1870; Ville de Paris 1894 et 1896.
6. Fête des Rois.
10. Tirage : Ville de Paris 1871.
11. — Foncières 1903.
14. Jour de l'an russe.
15. Tirage : Ville de Paris 1867.
17. Fête du Saint Nom de Jésus. — S. Antoine. Fête des charcutiers, confiseurs et vanniers.
20. Tirage : Ville de Paris 1872.
21. 116e Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.
22. S. Vincent. Fête des vignerons.
— Tirage : Ville de Paris 1892.
24. Fête de la Sainte Famille.
28. S. Charlem. Fête des collégiens.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CONSERVES DE LUXE ET DE FAMILLE

Élevage de Kermaria-Manoir par **Villefranché-de-Rouergue** (Aveyron).

Dindes truffées, Ailes de dinde fourrées et truffées, Ballotines de Poularde, Pâtés de Lapins, etc.

Les excellentes **Conserves de Kermaria,** fabriquées par un propriétaire de l'Aveyron, ligueur d'Action Française, sont très particulièrement recommandées.

Conditions spéciales aux Amis de l'A. F. — *Demander le Prix-Courant*

Dépôt et Vente à **PARIS : 12, Boulevard des Italiens ; Passage de l'Opéra ; Galerie du Baromètre, 26.** — Téléphone 285-48.

FÉVRIER 1910

1	Mardi.	S. Ignace.
2	Mercr.	*Purification.*
3	Jeudi.	S. Blaise.
4	Vendr.	Se Jeanne de Fr.
5	Sam.	Se Agathe.
6	**Diman.**	*Quinquagésime.*
7	Lundi.	S. Romuald.
8	Mardi.	S. Jean de Matha.
9	Mercr.	*Les Cendres.*
10	Jeudi.	Se Scolastique.
11	Vendr.	S. Adolphe.
12	Sam.	Se Eulalie.
13	**Diman.**	*Quadragésime.*
14	Lundi.	S. Valentin.
15	Mardi.	S. Faustin.
16	Mercr.	S. Onésime.
17	Jeudi.	S. Flavien.
18	Vendr.	S. Siméon, év.
19	Sam.	S. Gabin.
20	**Diman.**	*Reminiscere.*
21	Lundi.	S. Pépin.
22	Mardi.	Se Isabelle.
23	Mercr.	S. Pierre Damien.
24	Jeudi.	S. Mathias.
25	Vendr.	S. Just.
26	Sam.	S. Nestor.
27	**Diman.**	*Oculi.*
28	Lundi.	S. Romain.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier.....	le 1
Nouvelle lune.....	le 9
Premier quartier.....	le 16
Pleine lune.....	le 23

MEMENTO POUR FÉVRIER

2. Fête de la Chandeleur.
3. S. Blaise. Fête des tisserands.
4. Tirage : Foncières 1909.
6. Anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans.
8. Mardi gras.
10. Tirage : Ville de Paris 1876.
11. Première apparition de N. D. de Lourdes.
15. Tirage : Oblig. Panama.
20. — : Lots du Congo 1888.
22. Se Isabelle. Fête de LL.AA.RR. Mme la comtesse de Paris et Mme Isabelle d'Orléans, duchesse de Guise.
— Washington Day.
24. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la princesse de Bourbon-Sicile.
25. Tirage : Métropolitain 1904.
26. Fête de la Sainte couronne d'Epines.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à **1.95** le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Si vous avez négligé de le faire, vous devez goûter le **CAFÉ Eug. MARTIN**, *car vous l'adopterez certainement.*

PARIS — 33, Rue Joubert
Téléphone 120-43
Livraisons à domicile dans Paris
Demander la liste des 140 Dépôts de quartiers

MARS 1910

1	Mardi.	S. Aubin.
2	Mercr.	S. Simplice.
3	Jeudi.	Ste Cunégonde.
4	Vendr.	S. Casimir.
5	Sam.	S. Adrien
6	**Diman.**	*Lætare.*
7	Lundi.	S. Thomas d'Aquin.
8	Mardi.	S. Jean de Dieu.
9	Mercr.	Se Françoise.
10	Jeudi.	Les 40 martyrs.
11	Vendr.	S. Euloge.
12	Sam.	S. Grég. le Grand.
13	**Diman.**	*La Passion.*
14	Lundi.	Se Mathilde.
15	Mardi.	S. Zacharie.
16	Mercr.	S Abraham.
17	Jeudi.	S. Patrice.
18	Vendr.	S. Cyrille évêq.
19	Sam.	S. Joseph.
20	**Diman.**	*Les Rameaux.*
21	Lundi.	S. Benoît.
22	Mardi.	Se Catherine.
23	Mercr.	S. Victorien.
24	Jeudi.	*Jeudi Saint.*
25	Vendr.	*Vendredi Saint.*
26	Sam.	*Samedi Saint.*
27	**Diman.**	*Pâques.*
28	Lundi.	S. Gontran.
29	Mardi.	S. Eustase.
30	Mercr.	S. Amédée.
31	Jeudi.	S. Benjamin.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier.....	le 3
Nouvelle lune.....	le 11
Premier quartier	le 17
Pleine lune.....	le 25

MEMENTO POUR MARS

3. Mi-Carême.
5. Fête de la Lance et des Clous.
— Tirages : Ville de Paris (entières) 1898, Foncières 1879, 1885 et 1909.
13. Fête du Saint-Suaire. Anniversaire de la mort du tsar Alexandre II.
15. Tirages : Ville de Paris 1865. Canal de Suez, Crédit Foncier Egyptien.
21. Premier jour du printemps.
— 2e Anniversaire du 1er numéro de l'*Action Française*.
22. Tirages : Communales 1892, Foncières 1895.
— Tirage : Métropolitain 1899.
28. Lundi de Pâques. Jour férié.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT, Tailleur civil et militaire.
RAMLOT, Tailleur pour dames.
RAMLOT, Chemisettes-chemisier.
RAMLOT, Chemisier-chapelier.
RAMLOT, Vêtements ecclésiastiques (magasin spéc.)
76, Rue de Rennes — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70 — PARIS

AVRIL 1910

1	Vendr.	S. Hugues.
2	Sam.	S. Fr. de Paule.
3	**Diman**	*Quasimodo.*
4	Lundi.	S. Isidore.
5	Mardi.	S. Vincent Ferrier.
6	Mercr.	S. Célestin.
7	Jeudi.	S. Hégésippe.
8	Vendr.	Se Adèle.
9	Sam.	Se Marie Egypt.
10	**Diman.**	S. Macaire.
11	Lundi.	S. Léon, pape.
12	Mardi.	S. Jules.
13	Mercr.	Se Herménégilde.
14	Jeudi.	S. Maxime.
15	Vendr.	Se Anastasie.
16	Sam.	S. Fructueux.
17	**Diman.**	S. Anicet.
18	Lundi.	S. Parfait.
19	Mardi.	S. Elphège.
20	Mercr.	S. Théotime.
21	Jeudi.	S. Anselme.
22	Vendr.	SS. Soter et Caïus.
23	Sam.	S. Georges.
24	**Diman.**	S. Fidèle.
25	Lundi.	S. Marc.
26	Mardi.	S. Marcellin.
27	Mercr.	S. Frédéric.
28	Jeudi.	S. Paul de la Croix.
29	Vendr.	S. Pierre de Vér.
30	Sam.	Se Cath. de Sienne.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier..... le 2
Nouvelle lune ..... le 9
Premier quartier ..... le 16
Pleine lune ..... le 24

MEMENTO POUR AVRIL

1. Tirages : Chemins de fer ottomans.
2. N.-D. des Sept Douleurs.
5. Tirages : Communales 1879, 1880, 1891 et 1899 ; Foncières 1909.
11. Tirages : Foncières 1903.
15. Tirages : Ville de Paris 1869, Panama, Ville de Lyon 1880, Marseille 1877.
20. Tirages : Ville de Paris 1871, Lots du Congo.
22. Tirages : Ville de Paris 1892, Communales 1906.
23. S. Georges. Fête des armuriers.

FÊTES A SOUHAITER

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

AGENDA

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

PAPETERIE DE LA TRINITÉ

G. LESUEUR 73, Rue Saint-Lazare
Place de la Trinité

Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE

Cartes de Visite, d'Invitation ; Lettres de faire part, Naissance, Mariage ; Programmes ; Timbrage de papier ; Monogrammes ; Vues de Châteaux ; Villas ; Armoiries ; Impressions en tous genres ; Cachets pour cire ; Timbres secs et humides, Timbres en caoutchouc.

Téléphone 255-50

MAI 1910

1	**Diman.**	SS. Phili. et Jacq.
2	Lundi.	*Rogations.*
3	Mardi.	Inv. de la Sᵗ Croix.
4	Mercr.	Sᵉ Monique.
5	Jeudi.	*Ascension.*
6	Vendr.	S. Jean. P. Latine.
7	Sam.	S. Stanislas.
8	**Diman.**	S. Désiré.
9	Lundi.	S. Grégoire de Naz.
10	Mardi.	S. Antonin.
11	Mercr.	S. Mamert.
12	Jeudi.	S. Pancrace.
13	Vendr.	S. Servais.
14	Sam.	S. Pacôme.
15	**Diman.**	*Pentecôte.*
16	Lundi.	S. Jean Népomuc.
17	Mardi.	S. Pascal Baylon.
18	Mercr.	S. Venant.
19	Jeudi.	S. Pierre Célestin.
20	Vendr.	S. Bernardin.
21	Sam.	S. Hospice.
22	**Diman.**	*Trinité.*
23	Lundi.	S. Yves.
24	Mardi.	S. Donatien.
25	Mercr.	S. Grégoire VII.
26	Jeudi.	*Fête Dieu.*
27	Vendr.	Sᵉ Marie M. de P.
28	Sam.	S. Augustin.
29	**Diman.**	S. Maximin.
30	Lundi.	S. Ferdinand.
31	Mardi.	Sᵉ Angèle.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier	le 2
Nouvelle lune	le 8
Premier quartier	le 15
Pleine lune	le 23
Dernier quartier.....	le 31

MEMENTO POUR MAI

1. S. Philippe. Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.
2. Patronage de S. Joseph.
5. Tirages . Ville de Paris 1875, Foncières 1879, 1885 et 1909.
7. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la duchesse de Guise.
15. Tirage : Crédit Foncier Egyptien.
16. Lundi de la Pentecôte. Jour férié.
19. Fête de la naissance du tsar Nicolas II.
22. Anniversaire de la naissance de S.M. la reine Amélie de Portugal.
23 Eclipse partielle de lune. 5 h. 20 à 6 h. 20.
24. La comète de Halley passe au péribélie.
25. Tirage : Métropolitain 1904.
30. S. Ferdinand. Fête de S.A.R. Mgr le duc de Montpensier.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à **1.95** le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Avant les départs pour la campagne, faites votre commande de **CAFÉ Eug. MARTIN.** *Les Expéditions vous seront faites régulièrement pendant toute la saison.*

PARIS — 33, Rue Joubert
Téléphone 120-43

JUIN 1910

1	Mercr.	S. Pamphile.
2	Jeudi.	S. Pothin.
3	Vendr.	Se Clotilde.
4	Sam.	S. François Carr.
5	**Diman.**	S. Boniface.
6	Lundi.	Se Pauline.
7	Mardi.	S. Claude.
8	Mercr.	S. Médard.
9	Jeudi.	S. Félicien.
10	Vendr.	S. Edgard.
11	Sam.	S. Barnabé.
12	**Diman.**	S. Nazaire.
13	Lundi.	S. Antoine de Pad.
14	Mardi.	S. Basile.
15	Mercr.	S. Guy.
16	Jeudi.	S. François Régis.
17	Vendr.	S. Avil.
18	Sam.	S. Mare.
19	**Diman.**	SS. Gervais et Prot.
20	Lundi.	S. Silvère.
21	Mardi.	S. Louis de Gonz.
22	Mercr.	S. Paulin.
23	Jeudi.	Se Alice.
24	Vendr.	*Nativ. de S. J.-Bap.*
25	Sam.	S. Guillaume, abbé.
26	**Diman.**	SS. Paul et Jean.
27	Lundi.	S. Ladislas.
28	Mardi.	S. Léon II.
29	Mercr.	SS. Pierre et Paul.
30	Jeudi.	S. Paul.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune.....	le 7
Premier quartier	le 14
Pleine lune	le 22
Dernier quartier..... ...	le 29

MEMENTO POUR JUIN

5. Tirages : Communales 1879, 1880, 1891, 1899; Foncières 1909 ; Ville de Paris (quarts) 1898.
13. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la duchesse d'Aoste.
14. Anniversaire de la naissance de Mme la Duchesse d'Orléans.
15. Tirages : Ville de Paris 1865, Obligations Suez ; Lots de Panama ; Crédit foncier égyptien.
18. Fête du Sacré Cœur de Jésus.
20. Tirage : Lots du Congo.
21. Premier jour de l'Eté.
22. Tirages : Communales 1892 et 1906, Foncières 1895.
24. La Saint-Jean d'été.
25. Tirage : Métropolitain 1899

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT

Tailleur pour Dames

SPÉCIALITÉ DE CHEMISETTES-CHEMISIER

76, Rue de Rennes, PARIS — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70

JUILLET 1910

1	Vendr.	S. Gal.
2	Sam.	*Visitation.*
3	**Diman.**	S. Héliodore.
4	Lundi.	Se Berthe.
5	Mardi.	SS. Cyr et Méth.
6	Mercr.	S. Goar, prêtre.
7	Jeudi.	S. Elie.
8	Vendr.	Se Elisabeth de P.
9	Sam.	S. Ephrem.
10	**Diman.**	Les 7 Fr. Martyrs.
11	Lundi.	S. Pie Ier.
12	Mardi.	S. Jean Gualbert.
13	Mercr.	S. Anaclet.
14	Jeudi.	S. Bonaventure.
15	Vendr.	S. Henri.
16	Sam.	N.-D. du M.-Carmel.
17	**Diman.**	S. Alexis.
18	Lundi.	Se Camille.
19	Mardi.	S. Vincent de Paule.
20	Mercr.	Se Marguerite.
21	Jeudi.	S. Victor.
22	Vendr.	Se Marie-Madel.
23	Sam.	S. Apollinaire.
24	**Diman.**	Se Christine.
25	Lundi.	S Jacques ap.
26	Mardi.	Se Anne.
27	Mercr.	S Pantaléon.
28	Jeudi.	S. Nazaire.
29	Vendr.	Se Marthe.
30	Sam.	SS. Abdon et Senn.
31	**Diman.**	S Ignace de Loyola.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune	le 6
Premier quartier.....	le 13
Pleine lune.....	le 21
Dernier quartier.....	le 28

MEMENTO POUR JUILLET

1. Tirage : Ville d'Amiens 1871.
4. Fête du Précieux sang.
5. Tirage : Ville de Paris 1894 ; Foncières 1879, 1885 et 1909.
10. Tirage : Ville de Paris 1871.
11. — : Foncières 1903.
14. Fête populaire. Jour férié.
15. Tirages : Ville de Paris 1869, Crédit Foncier Egyptien.
18. S. Arnould. Fête des brasseurs.
20. Tirages : Ville de Paris (quarts) 1871. Ville de Paris 1892.
22. Commencement des jours caniculaires (un mois).
25. S. Christophe. Fête des automobilistes.
— S. Jacques. Fête des meuniers.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

HOTEL SOLFÉRINO Gare d'Orsay

91, Rue de Lille — PARIS-VII^e^

Chauffage à Vapeur — Bains — Électricité

Chambres depuis **3** fr. **50**

Adresse télégrap. : SOLFÉRINOTEL-PARIS — **Téléphone 726-07**

AOUT 1910

1	Lundi.	S. Pierre ès liens.
2	Mardi.	S. Etienne.
3	Mercr.	Se Lydie.
4	Jeudi.	S. Dominique.
5	Vendr.	N.-D. des Neiges.
6	Sam.	*Transfiguration.*
7	**Diman.**	S. Gaëtan.
8	Lundi.	S. Cyriaque.
9	Mardi.	S. Romain.
10	Mercr.	S. Laurent.
11	Jeudi.	Se Suzanne.
12	Vendr.	Se Claire.
13	Sam.	Se Radegonde.
14	**Diman.**	S. Eusèbe.
15	Lundi.	*Assomption.*
16	Mardi.	S. Hyacinthe.
17	Mercr.	S. Libérat.
18	Jeudi.	Se Hélène.
19	Vendr.	S. Agapit.
20	Sam.	S. Bernard.
21	**Diman.**	Se Jeanne.
22	Lundi.	S. Joachim.
23	Mardi.	S. Philippe.
24	Mercr.	S. Barthélemi.
25	Jeudi.	S. Louis, roi.
26	Vendr.	S. Zéphyrin.
27	Sam.	S. Joseph Calasanz.
28	**Diman.**	S. Augustin, év.
29	Lundi.	*Décollat. de S.J.-B.*
30	Mardi.	S. Fiacre.
31	Mercr.	S. Raymond.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune ..... le 4
Premier quartier ..... le 12
Pleine lune ..... le 20
Dernier quartier ..... le 27

MEMENTO POUR AOUT

1. Tirages : Ville de Paris 1905, Lots turcs.
5. — Ville de Paris, 1875; Communales 1879, 1880, 1891, 1899; Foncières 1909.
9. Pluie d'étoiles dites Larmes de S. Laurent (nuit du 9 au 10).
10. S. Laurent. Fête des verriers.
— Tirage : Ville de Paris 1876.
12. Se Claire. Fête des miroitiers.
14. Tirages : Panama ; Crédit foncier égyptien.
15. Se Marie. Fête de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans.
18. Se Hélène. Fête de S. A. R. Mme Hélène d'Orléans, duchesse d'Aoste.
20. Tirage : Lots du Congo.
22. Fête de S. Joachim, père de la Se Vierge.
— Tirage : Communales 1900.
25. Se Louise. Fête de S.A.R. Mme Louise d'Orléans, princesse de Bourbon-Sicile.
— Tirage : Métropolitain 1904.
30. S. Fiacre. Fête des jardiniers.

FÊTES A SOUHAITER

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

AGENDA

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

DINERS, LUNCHS, BALS ET SOIRÉES
G. LAMOUREUX & Co
66, Rue Nationale, 66. — TOURS
Succursales : 2 et 4, Rue Lafayette, RENNES — Rue du Casino, DINARD
Services complets pour Dîners et Lunchs à domicile Déplacements sans majoration dans les départements des Côtes-du-Nord, Manche, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Indre, Loir-et-Cher.

SEPTEMBRE 1910

1	Jeudi.	S. Gilles.
2	Vendr.	S. Etienne de H.
3	Sam.	Se Séraphie.
4	**Diman.**	Se Rosalie.
5	Lundi.	S. Laurent Just.
6	Mardi.	S. Eleuthère.
7	Mercr.	S. Cloud.
8	Jeudi.	*Nativ. de la Se Vier.*
9	Vendr.	S. Gorgon.
10	Sam.	S. Nicolas de Tal.
11	**Diman.**	S. Paphnuce.
12	Lundi.	*S. Nom de Marie.*
13	Mardi	S. Euloge.
14	Mercr.	*Exalt. de la Se Croix*
15	Jeudi.	S. Nicomède.
16	Vendr.	S. Cyprien.
17	Sam.	S. Lambert.
18	**Diman.**	S. Joseph de Cuper.
19	Lundi.	*N.-D. des 7douleurs.*
20	Mardi.	S. Eustache.
21	Mercr.	S. Matthieu, ap.
22	Jeudi.	S. Maurice.
23	Vendr.	Se Lin.
24	Sam.	N.-D. de la Merci.
25	**Diman.**	S. Firmin.
26	Lundi.	Se Justine.
27	Mardi.	SS. Côme et Dam.
28	Mercr.	S. Wenceslas.
29	Jeudi.	S. Michel.
30	Vendr.	S. Jérôme.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune.....	le 3
Premier quartier.....	le 11
Pleine lune.....	le 18
Dernier quartier.....	le 25

MEMENTO pour SEPTEMBRE

5. Tirages : Ville de Paris 1898 ; Foncières 1879, 1885 et 1909.
9. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mgr le duc de Montpensier.
15. Tirages : Canal de Suez ; Ville de Paris 1895 ; Crédit foncier égyptien.
19. Miracle de S. Janvier à Naples.
21. Anniversaire de la naissance de Madame la comtesse Paris.
22. S. Maurice. Fête des soldats.
— Tirages : Communales 1892 ; Foncières 1895.
23. Premier jour de l'automne.
25. Tirage : Métropolitain 1899.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

BOIS ET CHARBONS

E. BROSSEL

Ligueur d'ACTION FRANÇAISE

253, Rue de Vaugirard, PARIS (15e) — Télép. 711-99

Demander le Tarif en se recommandant du Journal.

OCTOBRE 1910

1	Sam.	S. Rémi.
2	**Diman.**	*SS. Anges Gardiens.*
3	Lundi.	S. Gérard.
4	Mardi.	S. François d'Assi.
5	Mercr.	Se Placide.
6	Jeudi.	S. Bruno.
7	Vendr.	S. Marc, pape.
8	Sam.	Se Brigitte.
9	**Diman.**	S. Denis.
10	Lundi.	S. François de Borg.
11	Mardi	S. Nicaise.
12	Mercr.	S. Wilfrid.
13	Jeudi.	S. Edouard.
14	Vendr.	S. Calixte.
15	Sam.	Se Thérèse.
16	**Diman.**	S. Bertrand
17	Lundi.	Se Hedwige.
18	Mardi.	S. Luc.
19	Mercr.	S. Pierre d'Alcan.
20	Jeudi.	S. Jean de Kenti.
21	Vendr.	Se Ursule.
22	Sam.	S. Hilarion.
23	**Diman.**	S. Théodoret.
24	Lundi.	S. Magloire.
25	Mardi.	S. Crépin.
26	Mercr.	S. Evariste.
27	Jeudi.	S. Frumence.
28	Vendr.	SS. Jude et Simon.
29	Sam.	S. Narcisse.
30	**Diman.**	S. Alp. Rodrigues.
31	Lundi.	S. Quentin.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune..... le 3
Premier quartier..... le 11
Pleine lune..... le 18
Dernier quartier..... le 24

MEMENTO POUR OCTOBRE

1. Tirage : Lots turcs.
3. N.-D. du St-Rosaire.
4. Fêtes des Vendanges à Argenteuil.
5. Tirages : Communales 1879, 1880, 1891, 1899 ; Foncières 1909 ; Ville de Paris 1894, 1896.
10. Tirage : Ville de Paris (entières) 1871.
11. Tirage : Foncières 1903.
15. — : Ville de Paris 1869 ; Lyon 1860 ; Crédit foncier égyptien.
20. Tirages : Ville de Paris 1871 ; Lots du Congo.
22. Tirages : Ville de Paris 1892 ; Communales 1906.
23. Fête du T. S. Rédempteur.
25. S. Crépin. Fête des cordonniers.
— Séance solennelle des cinq Académies.

FÊTES A SOUHAITER

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

AGENDA

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

RAMLOT

Tailleur Civil et Militaire

Chemisier-Chapelier

76, Rue de Rennes, **PARIS** — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70

NOVEMBRE 1910

1	Mardi.	*La Toussaint.*
2	Mercr.	*Les Trépassés.*
3	Jeudi.	S. Hubert.
4	Vendr.	S. Charles Borrom.
5	Sam.	Se Bertille.
6	**Diman.**	S. Léonard.
7	Lundi.	S. Willibrord.
8	Mardi.	*Les Stes Reliques.*
9	Mercr.	S. Théodore.
10	Jeudi.	S. André Avellin.
11	Vendr.	S. Martin.
12	Sam.	S. René.
13	**Diman.**	S. Stanislas.
14	Lundi.	S. Josaphat.
15	Mardi.	Se Gertrude.
16	Mercr.	S. Edmond.
17	Jeudi.	S. Grégoire Thau.
18	Vendr.	S. Odon.
19	Sam.	Se Elisabeth de H.
20	**Diman.**	S. Félix de Valois.
21	Lundi.	*Présent. de la S. V.*
22	Mardi.	Se Cécile.
23	Mercr.	S. Clément.
24	Jeudi.	S. Jean de la Croix.
25	Vendr.	Se Catherine.
26	Sam.	S. Pierre d'Alex.
27	**Diman.**	*1er Dim. de l'Avent.*
28	Lundi.	S. Sosthène.
29	Mardi.	S. Saturnin.
30	Mercr.	S. André, ap.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune.....	le 1
Premier quartier.....	le 9
Pleine lune.....	le 16
Dernier quartier.....	le 23

MEMENTO pour NOVEMBRE

1. La Toussaint. Jour férié.
2. Jour des morts.
3. S. Hubert. Fête des chasseurs.
5. Tirages : Ville de Paris 1878 ; Foncières 1879, 1885 et 1909.
6. S. Léonard. Fête des prisonniers.
10. Tirage : Ville de Paris 1896.
13. Pluie d'étoiles *Les Léonides*, nuit du 13 au 14.
15. Tirage : Crédit foncier égyptien.
16. Eclipse totale de lune, minuit 4 à minuit 56.
22. Se Cécile. Fête des musiciens.
25. Se Catherine. Fête des jeunes filles.

— Tirage : Métropolitain 1904.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

CAFÉ
EUG. MARTIN
à **1.95** le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Toutes les bonnes maîtresses de maison achètent leur café brûlé chez

Eug. MARTIN
PARIS, 33, Rue Joubert. — Télép. 120-43

Livraisons à domicile dans Paris
Demander la liste des 140 Dépôts de quartiers

DÉCEMBRE 1910

1	Jeudi.	S. Eloi.
2	Vendr.	Se Bibiane.
3	Sam.	S. François Xav.
4	**Diman.**	Se Barbe.
5	Lundi.	S. Sabas.
6	Mardi.	S. Nicolas, év.
7	Mercr.	S. Ambroise.
8	Jeudi.	*Immaculée Concept.*
9	Vendr.	Se Léocadie.
10	Sam.	S. Melchiat.
11	**Diman.**	S. Damase.
12	Lundi.	S. Corentin.
13	Mardi.	Se Lucie.
14	Mercr.	Se Odile.
15	Jeudi.	S. Eusèbe.
16	Vendr.	Se Adélaïde.
17	Sam.	Se Olympiade.
18	**Diman.**	S. Gatien.
19	Lundi.	S. Nemésion.
20	Mardi.	Se Philogone.
21	Mercr.	S. Thomas, ap.
22	Jeudi.	S. Ischyrion.
23	Vendr.	S. Servule.
24	Sam.	Se Emilienne.
25	**Diman.**	*Nativité de N.-S.*
26	Lundi.	S. Etienne.
27	Mardi.	S. Jean, ap.
28	Mercr.	Les SS. Innocents
29	Jeudi.	S. Thomas Becket.
30	Vendr.	S. Sabin.
31	Sam.	S. Sylvestre.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune.....	le 1
Premier quartier.....	le 9
Pleine lune.....	le 15
Dernier quartier.....	le 22
Nouvelle lune.....	le 31

MEMENTO pour DÉCEMBRE

1. S. Eloi. Fête des orfèvres.
— Tirage : Chemins de fer ottomans.
4. Se Barbe. Fête des artilleurs et des artificiers.
5. Tirages : Ville de Paris 1898 ; Communales 1879, 1880, 1891, 1899 ; Foncières 1909.
6. S. Nicolas Fête des garçons.
15. Tirages : Ville de Paris 1865. Canal de Suez.
20. Tirage : Lots du Congo.
22. Premier jour de l'hiver.
— Tirages : Communales 1892, 1906, Foncières 1895.
25. Tirage : Métropolitain 1899.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

BRONZES D'ÉCLAIRAGE

Maison DAMON Frères

17, Rue Saint-Gilles, **PARIS** — Téléphone 248-54

Lustres genre Ancien — Lustres à Cristaux — Reproduction des modèles de Musées et Châteaux historiques.

Se recommander de l'ACTION FRANÇAISE

AUSSEUR & HIPP

MENUISIERS

Leur Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis, à Paris
Téléphone N° 706 98

CHAMPAGNE
"Aux Trois Fleurs de Lys

E. BRIÈRE
& C. DE LABAUME

Fournisseurs Brevetés de
Monseigneur le Duc d'Orléans

REIMS

LE CHAMPAGNE " AUX TROIS FLEURS DE LYS "

Se vend à PARIS, Passage de l'Opéra

26, Galerie du Baromètre — Téléphone 285-48

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

Buste par And. SALÈS

Édition de l'ACTION FRANÇAISE

Cliché Collemant.
Photographie d'Art
Rue de la Paix

PHILIPPE VIII

Par Jules LEMAITRE

Mon cher ami, j'ai défini le rôle et la fonction du roi de France. Mais le roi ne vaut pas seulement « par position » : il vaut par lui-même, par son tempérament, son caractère, l'éducation qu'il a reçue des événements. La liste de nos rois se compose de personnages très variés. Ils ont poursuivi une même œuvre et soutenu une même tradition, mais chacun avec ses vertus ou ses qualités propres, et aussi en accommodant son action aux circonstances.

Le futur roi de France, c'est le Duc d'Orléans. Quel est-il ? Quel roi sera-t-il ? Voilà qui commence à intéresser beaucoup de Français.

On a essayé çà et là, sournoisement, de lui faire une légende désobligeante. Cela n'a pas pris. En somme, le public ne connaît de lui que deux choses et qui lui font honneur.

On sait d'abord que, il y a une vingtaine d'années, Philippe d'Orléans, déjà condamné à l'exil, est rentré en France pour « tirer au sort » comme les camarades. Son père vivant encore, il ne voulut être que le premier conscrit de France. Cela lui valut quelques mois de prison. Cela parut spirituel et gentil, et cela convenait parfaitement à son âge.

L'autre chose que l'on sait de lui, c'est que, dans ces derniers [illegible], il a fait, vers le pôle Nord, d'importantes croisières. A entendre même que pour des divertissements, voilà des [illegible] qui ne sont pas sans danger et qui ne se pratiquent pas sans beaucoup d'énergie et de courage.

La première de ces expéditions avait été heureuse et féconde en résultats scientifiques et géographiques. La seconde a été vraiment dure et la banquise y a pris sa revanche. Le Duc d'Orléans en a rédigé des récits qui le font connaître comme si on l'entendait parler. Et le second récit, surtout, qui n'est plus qu'un récit de déconvenues, de mauvais hasards et, en somme, de souffrances prolongées, donne de lui l'idée la plus haute. Le Prince lui-même ne voudrait point qu'on égalât ses périls et ses efforts à ceux d'un Marchand ou d'un Hourst ; mais on sent que, simple officier chargé d'une mission longue et aven-

tureuse, il ne l'eût point cédé à ces héros en énergie, en patience, en décision.

Ses journaux de voyage sont du style le plus simple et le plus naturel, parfois le plus coloré, sans que l'auteur y mette la moindre prétention. Ils sont aussi tout pénétrés de bonne humeur ; et, dans la *Revanche de la Banquise*, l'auteur a vraiment à cela quelque mérite. Après un mois de mer, la *Belgica* dérive une première fois. Et la vie est dure à bord d'un bateau serré dans les glaces, sans compter la menace constante d'une pression trop forte, c'est-à-dire de la mort. Le bateau se dégage pour quelques jours ; puis, nouvel enserrement et nouvelle dérive : « Il n'est plus question de sortir par le Nord ; il est encore question de nous dégager par le Sud ». On parle aussi d'hiverner, ou de faire retraite à pied, à travers les banquises. Peu après, la *Belgica* s'échoue sur un fond inconnu. Des planches arrachées de la coque flottent sur la mer Pour soulager le navire, on jette à l'eau tout ce qu'on peut, soixante tonnes en tout. Une houle imprévue passe enfin sous la quille. Mais que de fatigues et de périls avant le port !

« J'avais fait de si beaux projets ! écrit le Prince : mais, avant tout, il ne faut pas récriminer, ni désespérer ». Et encore : « L'effort est le charme de la vie ». Il est bon chef, à la fois prévoyant et audacieux. Il a le goût du danger, corrigé seulement par le sentiment des responsabilités. Ce chef est un loyal compagnon d'aventure ; il rend une justice attentive à ses collaborateurs, des plus notoires aux plus modestes. Il les nomme affectueusement, et chacun à son rang. Enfin, dans cette lutte ingrate de plus de trois mois contre la malchance, il se montre à la fois opiniâtre et confiant.

C'est exactement ce qu'il faut pour la besogne qu'il aura bientôt à faire en France.

Et, pareillement, ses idées sont bien ce qu'il nous faut ; ajoutons : sa figure et son aspect. Car un peuple est gouverné aussi par les yeux. On connaît sa haute taille élégante, son visage de Valois plus que de Bourbon. J'ai dit naguère que le peuple de Paris ne lui résisterait point, s'il le voyait descendre à cheval les Champs-Elysées.

Mais le peuple l'adopterait dès maintenant s'il connaissait sa pensée.

Nul roi de jadis n'a conçu plus nettement que lui la fonction royale. Et il ne la conçoit pas seulement dans ce qu'elle a toujours été, mais particulièrement dans ce qu'elle doit être

aujourd'hui. Nous n'usons pas d'une ruse de guerre qui serait trop facile et un peu basse, quand nous le donnons pour le roi du travail. Il sera, certes, le roi de tous, mais notamment de ceux pour qui la patrie a fait le moins depuis trente-neuf ans. En cela, il continuera l'esprit du Comte de Paris et du Comte de Chambord. Il sera le protecteur et l'arbitre des divers groupes et des républiques françaises. Et le discours de San-Remo nous a dit ses sentiments touchant la domination juive.

Il a beaucoup souffert, il souffre encore de l'exil. Cette tristesse secrète et le malaise de sa situation personnelle (car il est en même temps premier souverain d'Europe et simple particulier) lui a sûrement aiguisé l'esprit. Il a vu, beaucoup vu. Il a pu comparer et il a eu le temps de réfléchir. Il connaît l'Europe comme un bourgeois sa ville. Il aurait, au service de sa politique extérieure, une forte provision d'expérience précise.

A l'intérieur aussi, il verrait juste et serait bienfaisant. Il a fait preuve d'un rare bon sens en sachant discerner, de loin, ceux qui servaient efficacement sa cause et ceux qui se contentaient de l'aimer. Devenu roi, il n'aurait point d'effort à faire pour être affranchi de toute rancune. Il a lui-même, dans son ascendance, toutes les formes du génie français et même, pourquoi ne pas le dire ? de l'erreur française. Il se trouve, — bien que sa pensée en fasse le triage — qu'il porte dans son sang tout notre passé : la Révolution par son trisaïeul, l'émotion napoléonienne par un de ses grands-oncles, et toute la plus belle et la plus ancienne France par la série de ses ancêtres. Comment celui-là serait-il fanatique ? Comment exclurait-il de sa collaboration une force vive quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle ne soit pas déshonorée ?

Je vous dis là, bien sincèrement, mes impressions. J'ai vu ce Prince, vous le savez, tout récemment; et quand j'étais acquis depuis plusieurs années déjà à la doctrine royaliste. Il a des façons telles, qu'au bout de peu d'instants, je me sentais aussi en confiance que si j'avais été jadis, à Stanislas, son professeur de rhétorique. Et j'ai été sensible, je l'avoue, à la beauté de son regard et à la jeunesse de son rire. Nous avons parlé de beaucoup de choses et de beaucoup d'hommes : de son grand-oncle Aumale que j'ai connu à l'Académie, de son père, le Comte de Paris, du roi d'Angleterre, de l'empereur d'Allemagne... Je ne vous dirai point ses réflexions. Mais elles étaient d'un homme qui a vu, et qui a compris, et qui sait mainte chose que nous

ignorons. Il n'est pas dupe, il sait railler où il faut ; parfaitement naturel, d'ailleurs : cet homme, dont une des principales occupations est de recevoir les gens, n'a pas une phrase apprise ! Simple particulier, on le trouverait charmant et plein d'intelligence et d'énergie. S'il était roi, l'effet de ses belles qualités serait multiplié à l'infini par sa position dominante et centrale... Et il comprendrait si bien ce peuple ! Il est tellement des nôtres ! tellement de chez nous ! Ah ! mon ami, que je nous souhaite ce roi-là !

Jules LEMAITRE,
de l'Académie française.

UN BUSTE DE PHILIPPE VIII

par Henri VAUGEOIS

Bien des fois, depuis un peu plus d'une année que nous avons pu commencer de jeter quotidiennement, par ce journal, aux quatre coins du pays, l'idée et la volonté d'en finir avec le règne de Dreyfus, du Juif, de l'Etranger, en allant chercher le Roi de France, on nous a exprimé, après nous avoir lus et compris, le même vœu. On nous a dit : Eh ! bien, ce jeune Roi, ce Philippe VIII, dont les paroles écrites, les lettres, toutes les « directions », expliquant et motivant ses décisions et ses actes, révèlent, en effet, une très vive et très sûre intuition de ce qu'est la France d'aujourd'hui, jointe à un bel et énergique appétit de la gouverner comme il sent bien qu'elle ne demande qu'à l'être par lui, avec « bonne humeur », — ce Duc d'Orléans, enfin, dont tous les Français qui l'ont aperçu disent et redisent qu'il est irrésistible, comment, diable ! ne vous arrangez-vous pas pour le faire connaître, et à tous, tel qu'Il est ? Comment n'avez-vous pas encore de Lui, un bon portrait, ou plutôt un petit buste qu'on puisse répandre, sans de trop grands frais, de façon que, dans le « salon » des plus modestes logements, comme dans les plus somptueuses galeries, on l'aperçoive bientôt à la place d'honneur ?

Eh ! bien, nos amis savent que leur vœu, qui était le nôtre, a été exaucé. L'*Action Française* a édité récemment un buste

populaire de Monseigneur le Duc d'Orléans. L'œuvre, pour l'achèvement de laquelle un jeune sculpteur royaliste d'un vrai talent, M. A. Salès, a eu l'honneur et la joie d'être reçu par le Prince, à Bruxelles, est vivante, gaie, et très française d'allures. « Surtout, ne me faites pas une tête « lugubre, une tête de Président de la République ! » disait le Prince, devant nous, à l'artiste.

Ceux de nos concitoyens auxquels il est donné de suivre de près la vie de Monseigneur le Duc d'Orléans dans l'exil reconnaîtront bien là un des traits habituels de ce caractère où tout est volonté, courage : la volonté, le courage de sourire, en niant, en taisant, en tenant très au fond de soi, toute secrète, toute discrète, toute pudique, sa continuelle souffrance : sa nostalgie, son « mal du pays » ! Et c'est bien par le courage, en effet, qu'il convient de noter les divers secrets d'une telle physionomie, les vertus diverses d'une âme si riche, quand on essaie d'en analyser, pour le retrouver tout entier, le charme inoubliable. C'est le courage, cette lumière qui brille dans l'œil, cette volonté à chaque instant éveillée, fraîche, jeune et « allante » contre l'obstacle, cette curiosité de « voir ce qu'il y a », dont témoigne, — aussi bien que ses grandes pointes de cavalier, de marin, d'explorateur des mers du Nord et des forêts de l'Inde, — toute conversation menée par le Prince, avec une patience qui n'est qu'une forme concentrée, ramassée et frémissante de l'action. Mais ce que l'on voudrait savoir définir, c'est la qualité particulière, que les circonstances adverses rendent étrangement pathétique, d'une telle volonté, continûment grande et royale jusque dans ses moindres mouvements. Comment donc la volonté du Duc d'Orléans ne cesse-t-elle, au milieu des pires tristesses ou des pires difficultés, d'apparaître aisée, libre, gracieuse, et, en un seul mot, envers et contre tout, *heureuse*, sûre d'elle-même, née pour la victoire et la gloire ? Pourquoi ce visage, où la mélancolie peut passer et peut même rester longtemps suspendue, comme un nuage très lourd, ne se contracte-t-il point finalement en un pli de haine contre les hommes et les choses, en un refus de vivre, c'est-à-dire de comprendre et d'accepter la vie universelle ? Pourquoi tant de douleurs subies n'ont-elles jamais tourné à l'aigreur, comme chez un vaincu ?

Eh ! c'est que précisément, le Duc d'Orléans n'a pas, n'a jamais été, pas plus de corps que d'âme, un vaincu, un malheureux. Il le dit en plaisantant, en racontant les aventures, les dangers de toute sorte qu'il a traversés : « Il faut croire que je

suis difficile à tuer ! » A quoi tient ce « don », cette « fortune » ? Il ne faut pas croire que le hasard soit *tout* en ce monde, lorsqu'il s'agit d'une suite assez longue de bonheurs.

Le plus souvent, c'est nous qui, par notre adresse plus ou moins grande à utiliser les « hasards » favorables, à prévoir et à déjouer les autres, traçons tant bien que mal notre sentier dans la grande forêt de la nature qui n'est ni bonne ni méchante, mais seulement parfaitement ignorante de nos vœux éphémères. Je crois bien que le secret de Monseigneur le Duc d'Orléans, c'est que sa volonté, si énergique, servie par des nerfs et des muscles toujours tenus dispos, est doublée, ou, si l'on veut, illuminée par le dedans, d'une intelligence merveilleusement divinatrice et pénétrante, pour laquelle c'est un plaisir que de découvrir, de comprendre, d'admirer l'univers, dans tous les riches détours de sa beauté : la fameuse « *belleza del Mundo* » du grand Italien. Notre Prince, qui est un homme d'action, un admirable lutteur, témoigne en même temps de tous les goûts passionnés d'un artiste et de toutes les curiosités sereines d'un savant et d'un philosophe.

Non, parbleu ! Il n'est pas l'ennemi des choses, ni des gens, pour indociles et durs qu'apparaissent à première vue les uns et les autres ; il ne craint aucune des réalités qui l'entourent parce qu'aucune, il le sait, n'est tout à fait rebelle à une certaine mise en ordre, à une certaine harmonie, à une certaine paix imposée de haut par l'industrieuse raison de quelques hommes. Cette paix, toujours rétablie, c'est ce qu'on appelle l'histoire des peuples ; et les hommes qui la font, ce sont les Rois. Si le Duc d'Orléans n'a pas peur des choses françaises contemporaines, entrechoquées autour de lui, et, en apparence, contre lui et sa Maison, c'est tout simplement qu'il connaît l'histoire de la France, étant dans le secret des pensées de ceux qui la firent : ses Pères.

Il sait que la Maison est solide : et sur le seuil, avant de rentrer, il nous sourit.

C'est un sourire où rayonne le plus royal de ses dons : la bonté.

Henri VAUGEOIS.

Discours

DE

Monseigneur le Duc d'ORLÉANS

Allocution prononcée à San-Remo, le 22 février 1899, pour la réception des représentants des Bouches-du-Rhône, du Gard, de Vaucluse, du Var et de l'Hérault.

Mes chers amis,

Merci à tous ceux qui, dans la crise angoissante que la France traverse, sont venus m'apporter, avec le témoignage de leur dévouement, l'expression de leur foi et de leurs espérances.

Non, la France n'est pas perdue, car elle revient aux traditions qui firent sa grandeur passée et feront sa grandeur future : l'union du peuple et de la monarchie dans le culte de la nation et de son armée. Elle sortira de cette crise avec la confiance qui rend forte une nation, la confiance faite de ce sentiment que les plus abominables et les plus criminels efforts n'ont pu entamer.

Le premier de tous, je montrai le péril. On affecta de le nier, mais j'en savais les causes, et ce que j'avais prévu est arrivé. C'est la nation française qu'on voulait atteindre, et personne ne peut plus en douter.

La création de toutes ces ligues en est la démonstration évidente : Ligue des Patriotes, Ligue de la Patrie française, Ligue de la Défense nationale, Ligue antisémitique et quelques autres. L'idée qui a présidé à la formation de chacune d'elles leur est commune : c'est la nécessité de sauvegarder la vitalité de la nation.

Puisque j'ai prononcé le nom de « Ligue antisémitique », je tiens à m'expliquer, trop brièvement peut-être, mais nettement et sans ambages. Fermement opposé aux persécutions et aux guerres de race et de religion, je n'en suis pas moins décidé, quand le pouvoir me sera confié, à protéger notre génie national. Oui, il y a une question juive, il serait puéril de le nier. Si sa manifestation est récente, son origine est déjà ancienne. Les causes en remontent au jour où la fortune immobilière fut

dépassée, dans des proportions fantastiques, par la fortune mobilière. Des gouvernements sans vigilance ne s'aperçurent pas que cette révolution économique, dont tout le monde eût dû se réjouir — puisque l'accroissement de la fortune mobilière est sans limites — leur créait l'obligation de défendre, par des lois appropriées aux circonstances et sans acception de race, celui qui, ayant la passion de son sol, incorpore en quelque sorte sa personnalité à la terre de la patrie, contre son écrasement par la fortune anonyme et vagabonde.

Qui donc devait profiter de cet état de choses, si ce n'est ceux qui, non seulement n'aiment pas la terre, mais sont réfractaires à ses attaches ? Lorsqu'on s'aperçut du chemin parcouru, des banques se fondèrent pour résister à la puissance juive. Celle-ci, se croyant invincible, ne voulut par le permettre. Ce fut son tort, aussi sa maladresse. Les causes de la question juive étaient donc anciennes. Son éclatement date du jour de l'égorgement de l'Union générale. Que fit le gouvernement ? Il se fit complice. Ce jour-là, la guerre était déclarée.

Qu'on ne vienne pas me parler d'intolérance, et qu'on ne prétende pas ameuter le pays en lui faisant craindre le réveil des luttes et des persécutions religieuses. Les persécutions, je les laisse au gouvernement qui m'aura précédé. Quant à moi, je ne chercherai que l'apaisement.

Mais serait-ce une persécution que de s'opposer à l'oppression de l'argent, que de protéger la fortune naissante contre la tyrannie de la fortune acquise ? Serait-ce persécution que d'empêcher l'accaparement par quelques-uns de la puissance financière d'un pays ?

Durant des siècles, mes aïeux ont personnifié notre race avec ses tendances généreuses et ses nobles aspirations. Dieu, je l'espère, m'admettra à la gloire de rendre à la France l'intégrité de son génie national.

Messieurs, je le répète, c'est avec tous les Français que j'entends gouverner, et je suis formellement décidé à m'appuyer sur l'armée et sur le peuple. N'est-ce pas le peuple qui, conscient de sa force, acclame son armée malgré l'odieuse campagne dirigée contre elle ? Aimons de tout notre cœur cette armée qui est l'incarnation de la patrie et notre sauvegarde à tous !

L'ENQUÊTE SUR LA MONARCHIE

par Léon DAUDET

L'apparition aux devantures des libraires de la nouvelle édition, refondue et annotée, de l'*Enquête sur la Monarchie*, par Charles Maurras, aura coïncidé avec l'ouverture du Congrès d'Action française. Il y a là le plus heureux présage. L'*Enquête*, comme nous disons familièrement de ce maître livre, a créé une foule de nouveaux royalistes et donné naissance à notre mouvement. Le Congrès enregistre en quelque sorte les puissantes vibrations, l'activité, sorties de ces pages. Je trouve aussi leur prolongation dans les manifestations de la rue et du prétoire, si ardentes, si belles, et jusque dans le préau politique des prisons de la République. Comme toujours et surtout en France, les idées ont déterminé les actes, le verbe s'est fait combat. Mettre la clarté dans les esprits, c'est semer le dévouement dans les cœurs.

On sait en quoi consistait cette Enquête, considérée avec raison par son auteur comme le prélude nécessaire de sa campagne pour le salut de la France par le Roi. Maurras commençait par recueillir les éléments, les principes essentiels du programme néo-monarchique, de la bouche même des deux illustres exilés de la Haute-Cour : M. André Buffet et le comte de Lur-Saluces. Ceux-ci portaient la lumière sur toutes les grandes querelles, sur tous les problèmes politiques et vitaux que soulève l'intérêt du pays, que seul peut résoudre le retour du souverain. Nature de la royauté, réformes dans la vie locale et régionale, dans la propriété, dans la famille, dans la corporation, dans l'industrie, dans l'agriculture, décentralisation progressive, refonte des groupes naturels, ces diverses questions étaient examinées et traitées avec le sérieux qu'elles comportent et par rapport à la réalité française.

Fort de cet ensemble de vérités magistrales, exprimées avec une lucidité et une concision parfaites, Maurras s'adressait ensuite à tous ceux qui détiennent à des titres divers, une parcelle d'autorité sur l'intelligence et la sensibilité de chez nous : depuis les professeurs jusqu'aux polémistes et aux philosophes, en passant par les jeunes écrivains, et il leur demandait : « Qu'en pensez-vous ? Oui ou non, l'institution

d'une monarchie traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire et décentralisée, est-elle de salut public ? » Il sommait la raison française de se prononcer sur la solution monarchique.

On était en 1899. L'Affaire Dreyfus, illustrant d'une manière terrible l'œuvre géniale de Drumont, dévoilait à tous les patriotes conscients les méfaits de l'invasion étrangère en temps de paix. Mais comment cette invasion avait-elle pu se produire ? Comment l'empêcher désormais ? De la réponse à ces deux interrogations dépendait la destinée de notre race. Chacun le sentait plus ou moins confusément. Maurras formulait la solution : les institutions républicaines avaient permis l'invasion juive. Le seul remède était le Roi. Le jour où le Duc d'Orléans serait sacré par l'espérance de tout son peuple, ce jour-là marquerait la fin de nos maux, une ère nouvelle de prospérité et de grandeur.

Il n'est rien de plus intéressant que de comparer les premières réponses hésitantes faites à Maurras par ses interlocuteurs les plus notoires avec leur détermination quelques années plus tard. On peut mesurer ainsi, avec une précision quasi mathématique, le progrès constant de l'idée monarchique, progrès qui, aujourd'hui, détache non plus seulement des individualités marquantes, mais encore et surtout dans la jeunesse, de véritables grappes humaines. Ce qui apparaît clairement, c'est que, chez la plupart des patriotes, le respect de la République était un effet de l'ambiance, un fantasme, un mirage, que la réflexion, le contact, l'examen sincère dissipent au bout d'une période de trouble, de scrupule, laquelle va de deux à six ans en moyenne. Bien entendu, ces chiffres ne valent que pour les débuts de la propagande. Aujourd'hui, les conversions, sous la pression de l'évidence et par l'accélération de l'exemple, sont beaucoup plus promptes, quelquefois soudaines.

On aurait pu le conjecturer. Chacun des personnages de l'Enquête avait, en effet, été choisi par Maurras comme représentatif et devait, tôt ou tard, entraîner sa série. Il y a, pour une même génération, une douzaine de types intellectuels, pas davantage.

L'élimination de cette erreur, ou mieux du poison républicain, s'opère en plusieurs temps. Après une première période de rétivité complète, plus ou moins longue suivant la générosité, le feu, ou au contraire la retenue, la tendance critique des tempéraments, vient la période des objections classiques, cotées, numérotées : l'argument du mauvais roi, l'argument de

la nécessité du suffrage universel, l'argument de la rébellion du sentiment public, et autres préjugés courants, analogues aux contes de bonnes femmes, que Jules Lemaître, avec son aiguille de diamant, a, ici même, dissociés et annihilés. Les entêtés, chez qui l'orgueil accompagne toutes les opérations de l'esprit, stagnent quelquefois longtemps à ce point-là. Leurs objections sont dissipées, mais ils tiennent à la forme de leur résistance.

Un beau jour et fatalement survient l'évidence. Tous les royalistes gagnés à la Cause par leur propre effort et le travail de leur réflexion connaissent bien cette illumination de leur culture et de leur conscience, cette parfaite satisfaction que procure la vérité politique, une fois comprise et sentie. C'est alors qu'on est stupéfait d'avoir donné si longtemps dans la calembredaine démocratique, d'avoir vénéré comme un fétiche le mannequin du libéralisme. L'histoire de France s'éclaire par le dedans.

Parmi tant d'évolutions intéressantes que vous trouverez dans l'*Enquête*, la plus complètement exposée, et par l'évoluant lui-même, est celle de notre grand et cher Jules Lemaître. Vous verrez au chapitre intitulé *Avis aux personnes pratiques* comment, en novembre 1899, dans un article de la *Gazette de France*, Charles Maurras prenait, du point de vue républicain, la défense de la maçonnerie, suprême armature de la République, et prédisait à Jules Lemaître l'échec final de la Patrie Française. Tout le troisième livre de l'*Enquête* est constitué par les célèbres dialogues de Jules Lemaître et de son ami, intitulés « Un nouvel état d'esprit » et parus en 1903. Nos lecteurs savent comment l'apparition de l'*Action Française* quotidienne fut pour Jules Lemaître l'occasion d'une retentissante et complète adhésion à la monarchie. La courbe de cette illustre conversion est ainsi tout à fait typique.

Enfin, je me permets de signaler, pour finir, l'admirable étude « Dictateur et Roi » — rédigée, elle aussi, en 1899 — véritable charte du salut national où se trouve formulée en termes définitifs l'irrésistible vertu de la monarchie.

Magnifiquement édité par la Librairie Nationale, ce volume de cinq cent cinquante pages porte en lui l'avenir de notre France. Il est l'origine et le point d'appui de notre action. Il rassemble les justes colères, l'amour de la Patrie autour d'un seul cri : Vive le Roi !

Léon DAUDET.

1900-1909

par Charles MAURRAS

L'*Enquête sur la Monarchie*, de Charles Maurras, est précédée d'une introduction inédite de soixante pages dans laquelle l'auteur remonte aux origines de son étude et considère la période de dix années qui se sont écoulées depuis. Voici quelques-unes de ses conclusions :

— *Cela est très sensé*, me disait un socialiste à qui je communiquais nos premiers travaux ; *seulement vous raisonnez comme s'il ne devait pas se produire de transformations...*

En effet. Le facteur des transformations économiques avait été, je dois le dire, absolument négligé et de parti pris dans ces pages. D'abord, il m'aurait semblé peu correct de régler l'Etat (à l'abri duquel toute société doit se modifier) selon des hypothèses relatives à des transformations que l'on nous dit être futures, mais qui sont loin d'être probables, dont quelques-unes paraissent plus que douteuses et qu'en tout cas il faut attendre pendant un certain laps de temps. C'est devant la menace de malheurs qui n'attendraient point que je recommandais le retour à la monarchie. Marx a pu s'exposer aux démentis de fait que Bernstein a cru relever. Un système philosophique peut courir ces aventures. Elles sont interdites à un Etat. En outre, j'étais et demeure persuadé que le phénomène économique étant une chose, le phénomène politique en est un autre ; il faut commencer par les distinguer alors même que l'on voudra étudier plus tard les relations qu'ils ont entre eux. La spécificité des lois politiques, l'autonomie de leur étude est un des fondements de cette maxime « Politique d'abord » qui nous guide partout. Troisièmement enfin, toute répercussion de l'économie sur la politique me paraissait devoir fortifier nos doctrines au lieu de les affaiblir, en quelque sens que variât l'évolution et, par exemple, que la propriété individuelle persistât, comme elle a persisté, ou que la propriété collective fît tous les progrès qu'elle a faits et même bien d'autres.

Ces dix années ont vu se produire bien des transformations économiques, et profondes, notamment en Angleterre, en Italie, en Belgique, en Autriche-Hongrie, en Allemagne. Quelle en est la répercussion politique ? Quel type de gouvernement a gagné ? Lequel a perdu ?

Les faits répondent. Dans chacun de ces pays, ou bien l'autorité monarchique a gardé tout ce qu'elle avait, ou bien elle a gagné sùr l'élément démocratique représenté par les parlements. Rome, Vienne et Berlin ont été les points de départ d'expériences sociales du plus haut intérêt, soit du chef de l'Etat, soit par la coopération libre : nulle part n'ont diminué les services ni les fonctions du roi ou de l'empereur. Nous avons assisté à un accroissement considérable du pouvoir monarchique chez les deux peuples parlementaires et libéraux par excellence : les Belges et les Anglais, qui sont aussi les pleuples chez lesquels le socialisme municipal et les grandes coopératives fédérées ont apporté un élément de vraie nouveauté à l'économie générale. Transformation économique, accroissement du pouvoir royal...

. . . . . .

Le vieil état d'esprit républicain décroît dans le monde entier. La souveraineté politique envisagée et désirée comme un bien en 1848, descend au rôle de moyen. Le suffrage universel était un moyen pour Bismarck, il en est évidemment un autre pour François-Joseph, et les peuples se montrent de l'avis de leurs chefs. Les seuls problèmes politiques pour lesquels ils paraissent se passionner de nos jours sont d'ordre national, ou d'ordre social. La démocratie étant tombée dans un discrédit général, il était réservé à des conservateurs français comme M. Sangnier ou M. Piou de recueillir le peu qui subsiste de ce corps mort. Avec Gambetta, Ferry, Waldeck-Rousseau, nos républicains s'en étaient partiellement dégagés. Leur République, dans ce qu'elle eut de vivant, ne fut que l'expression d'un protectorat accordé de Londres ou de Berlin à la domination de nos étrangers ou demi-étrangers de l'intérieur. Chez ces derniers s'exerce un élément d'autorité et d'hérédité qui ne peut échapper aux esprits attentifs. Les Républicains qui conservent l'amour de la France en viennent à désirer que cette oligarchie étrangère, jouant parmi nous des ressorts de la démocratie, soit remplacée par une aristocratie ou par une bourgeoisie indigène. Les Français qui savent encore l'histoire et la topographie de leur terre objectent que c'est là un rêve impossible et concluent à la reconnaissance d'un seul chef, dictateur, consul, président, que les plus éclairés nomment tout court le roi.

Les révolutionnaires ne sont pas les derniers à témoigner de cette évolution de l'intelligence et du sens pratique. Quand le socialiste autrichien Kautsky remarqua, en 1904, que dans

aucun pays il n'a été répandu plus de sang ouvrier que dans la République française pendant les douze dernières années, nos journaux les plus avancés l'applaudirent étrangement. L'année suivante, au Congrès d'Amsterdam, M. Jaurès qui présentait la défense de la République, eut à souffrir un martyre cruel. « Dans une certaine mesure », lui disait Bebel, « je dois être l'avocat de la monarchie contre vous... La Monarchie ne peut s'engager à fond dans les luttes de classe. Elle doit compter avec le peuple. Dans toutes les républiques, on constate l'intervention des troupes pendant les grèves. Le gouvernement français est, lui aussi, un gouvernement de classe. » L'avocat de la République dut quitter cet âpre terrain des faits et se réfugier dans la recherche des mobiles, mais la confusion de la politique et de la morale ne tournait pas à l'avantage de la thèse. Si M. Jaurès invoquait la majesté du suffrage universel, « vous le tenez de Bonaparte », ripostait Bebel. Si l'orateur célébrait la conquête de la forme républicaine, « vous la tenez de Bismarck, qui a fait votre empereur prisonnier », répondait l'implacable Germain. Au surplus, M. Jaurès croyait-il beaucoup nuire à la monarchie en alléguant qu'elle tendait au bien du peuple non par amour, non par devoir, mais par égoïsme, « par égoïsme intelligent » ? Ainsi la monarchie est un régime qui fait le bien d'autrui sans le vouloir et en se contentant de poursuivre le sien propre ! L'Action française n'avait jamais dit autre chose.

L'intervention de M. Guesde montra que son groupe était aussi étranger que la social-démocratie allemande aux sentiments républicains de M. Jaurès. « En quoi, je vous le demande, la forme républicaine sauvée avancerait-elle l'affranchissement du prolétariat ? Quand vous aurez sauvé la République, vous n'aurez rien fait pour le prolétariat. Si, pour elle, celui-ci doit abandonner ses intérêts propres, chaque fois qu'elle est en danger, la République est le pire des Gouvernements. » Ces derniers mots, dégagés de leurs conditions, furent longuement commentés par les progressistes hors séance. « La République est le pire des gouvernements ! » Guesde avait ajouté, faisant allusion à des projets de loi qui n'ont pas encore abouti : « Un projet de retraites ouvrières est à l'étude. Il n'accorde pas aux ouvriers le dixième de ce que la Monarchie des Hohenzollern accorde aux ouvriers allemands ».

Une école nouvelle, représentée par MM. Georges Sorel et Hubert Lagardelle a mis beaucoup d'énergie et d'esprit de suite à renouveler et à vulgariser les anciennes critiques de

Proudhon et de Marx, de MM. Lafargue et Guesde à l'étude de la « révolution bourgeoise » de 1789, de laquelle dérive le parlementarisme français, et la même école aura rendu tout à fait sensible l'opposition qui existe entre le régime syndicaliste, établi sur un intérêt social commun, et le régime démocratique, fondé en droit sur la volonté ou l'opinion de l'individu. Les rapides progrès du mouvement syndical ont charrié et propagé avec ce sentiment les idées les plus hostiles à la démocratie. Celle-ci est traitée en ennemie profonde. Le parti au pouvoir, bien qu'étiqueté radical-socialiste et recruté parmi d'anciens profès du socialisme, était d'ailleurs obligé de défendre à coups de fusil les lois des Chambres élues et les décisions des bureaux centralisés contre l'offensive des syndicaux confédérés. Et les conducteurs de la masse ouvrière ont fait un pas de plus. Ils ne s'en tiennent plus à viser le Parlement ou la législation démocratique. Ils dédaignent les hommes contre lesquels s'élevait tant de colères dans le monde des syndiqués, M. Clémenceau ou M. Briand ; ce que les plus révolutionnaires des ouvriers parisiens ont pendu à la fenêtre de la Bourse du Travail, c'est le buste de la République elle-même.

Cette exécution mémorable qui eut lieu place du Château-d'Eau, le lundi 3 août 1908, consommait la séparation des masses révolutionnaires et de l'Etat républicain. Elle renfermait aussi des promesses que les événements n'ont pas cessé de tenir depuis. Pas une crise sociale qui n'ait accusé et confirmé, d'un mois à l'autre, la haine raisonnée de la classe ouvrière contre le régime. Pas un conflit économique qui n'ait tendu à mettre en cause les désordres dont ce régime est l'excitateur. Or, par une coïncidence digne d'admiration, c'est vers le même temps qu'une fière jeunesse recrutée dans toutes les classes du pays s'est passionnée pour les idées de la Monarchie et dévouée à les répandre. Elle y mit tant de résolution que, en peu de mois, du Quartier latin pris pour centre aux extrémités du territoire, presque toutes les réactions du patriotisme ont eu lieu au cri de « Vive le Roi ». La propagande par le fait, stimulée par de nombreuses condamnations à l'amende et à la prison, revêt des formes si violentes que l'on commence à reprocher aux royalistes de préférer l'action matérielle à la discussion motivée. Cela est assez gai. Mais personne ne s'attendait à nous faire ce compliment quand, il y a dix ans, amis et ennemis étaient unanimes à nous accabler du surnom de théoricien.

Charles MAURRAS.

Discours prononcé par M. Jules LEMAITRE

LE 9 MAI 1909, A POITIERS

dans une réunion donnée par la Section poitevine de la Ligue d'Action française, à l'occasion de la fête de Monseigneur le duc d'Orléans.

Messieurs,

Si j'ose vous parler de moi, pour commencer, c'est que mon histoire est celle de beaucoup d'autres. Je suis venu de loin à la royauté. Mais, en ce moment, quantité de bons Français sont en train de faire le chemin que j'ai fait. Et c'est pourquoi je ne crois pas inutile de leur exposer par où j'ai passé et, pour ainsi dire, de leur apporter mon témoignage.

J'ai connu toutes les erreurs. J'ai été républicain vers la fin de l'Empire, et même assez longtemps après, avec une passion naïve. La République m'apparaissait comme le régime de la vertu, de la justice, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ; j'ai vu depuis qu'elle en était fatalement le contraire. Je croyais à la Révolution telle qu'elle était racontée par les Lamartine et les Michelet et même dans les manuels de l'enseignement secondaire. J'étais, à cet égard, d'une crédulité infinie et dans une disposition d'esprit proprement religieuse.

J'ai frémi d'indignation au moment de l'aventure du seize mai. Peu après j'ai donné dans le socialisme sentimental. J'ai été antiboulangiste (ce qui m'étonne aujourd'hui).

Personnellement je n'avais pas à me plaindre du régime. Je trouvais Marianne assez bonne fille. Au reste, je faisais mon métier d'écrivain, sans m'occuper beaucoup de politique. Il a fallu l'Affaire et ses conséquences pour m'ouvrir les yeux.

Pas tout de suite, cependant. J'ai cru quelques années, avec la *Patrie Française*, que la République pouvait être honnête, puis qu'elle pouvait n'être pas malfaisante ; et ce n'est qu'après d'assez longues épreuves, des tournées de conférences à la manière du baron Pié — seulement un peu plus soutenues de ton — que j'ai reconnu la République malfaisante naturellement et nécessairement.

C'est que j'avais été obligé de me mêler aussi de cuisine électorale. J'avais assisté de tout près au fonctionnement du suffrage

universel. Chose véritablement dégoûtante ! J'ai vu, touché, senti. Il m'aurait fallu un rude estomac pour rêver plus longtemps de République honnête, et un étrange aveuglement pour ne pas comprendre que la République et la démocratie, c'est le « manoir à l'envers » ; qu'il est absurde de placer le principe du gouvernement dans la foule ignorante et aveugle ; que du système électif et du régime parlementaire doivent sortir le désordre et la tyrannie des pires (comme le démontre votre illustre concitoyen Faguet dans son livre *Du libéralisme*, ch. XV) ; que le gouvernement des assemblées élues, Dieu sait dans quelles conditions ! par le suffrage universel, c'est-à-dire par la masse des incompétents, est le régime le plus impratique et le plus fou ; qu'une assemblée élue de cette façon, et dont les membres ne songent qu'à être réélus à n'importe quel prix, est nécessairement la plus incapable qui soit de représenter et de défendre l'intérêt général ; et que ce système aboutit fatalement à l'oppression et à l'exploitation du pays par une secte.

J'aurais pu dire alors :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé. L'inutilité de la campagne de la *Patrie française*, notre échec en 1902 et tout ce qui s'en est suivi : les religieux expulsés et volés, l'Eglise dépouillée, l'antimilitarisme enseigné par la moitié des instituteurs, la destruction de tous les instruments de défense nationale, tous ces effets ou produits naturels de la république et de la démocratie, et puis (je ne saurais l'oublier), la lecture assidue de la merveilleuse petite revue de l'*Action Française*, tout cela acheva de me rallier à la monarchie traditionnelle.

J'aimais la simplicité, la cohérence, la vérité, le caractère scientifique de la théorie royaliste, exact contre-pied du système politique qui nous a perdus.

L'objet de l'Etat n'est pas la justice idéale ni l'établissement de la fraternité dans le monde (chimère commode, qui dispense de beaucoup de devoirs précis et qui est singulièrement profitable aux étrangers) ; l'objet de l'Etat, c'est l'intérêt et le salut publics, c'est-à-dire la conservation et, s'il le faut, l'accroissement de la patrie.

Il faut donc un pouvoir suprême et central qui représente et défende les intérêts généraux et permanents de la nation, qui garantisse l'ordre intérieur, les indispensables libertés et la sécurité nationale.

Pour que cet office soit bien rempli, il faut que l'intérêt du

chef coïncide absolument avec l'intérêt du pays, coïncidence presque impossible chez nos ministres et nos gouvernants.

Mais, en outre, il faut que le pouvoir central soit fort pour supporter les libertés provinciales et corporatives ; et pour avoir la force, il faut qu'il ait la continuité, il faut qu'il ait duré et qu'il dure ; il faut qu'il soit héréditaire.

Or, le pouvoir d'un roi est le seul qui soit conforme à cette définition imposée par la *nature des choses*. Le roi est fort de l'œuvre et des souvenirs des trente générations de rois qui ont fait la France. Son intérêt personnel se confond avec celui de la communauté. Le roi n'a pas à faire fortune. Il n'a pas à conquérir le premier rang ; il peut se dévouer à tous sans arrière-pensée. Il est réellement l'homme de la nation. A ce chef héréditaire, les longs desseins sont permis, car il sait que, lui mort, ils seront continués ; et les libertés ne sauraient lui porter ombrage. Son titre pourrait être : « Roi de France, protecteur et arbitre des républiques françaises ».

Mais toutes ces vérités risquaient de sommeiller longtemps dans les esprits et dans les cœurs, si l'*Action Française* ne s'était rencontrée.

L'*Action Française* est un groupe admirable. Les hommes qui la composent, l'un, grand théoricien politique et grand tacticien, l'autre grand polémiste, un troisième, ardent orateur, et tous leurs compagnons, ont une doctrine, et qui répond à tout ; ils ont la discipline ; ils ont le désintéressement et ont réellement fait, je le sais, le sacrifice de leur vie. Cela représente une force incalculable dans un pays où tout se désagrège.

Ils ont déjà fait d'étonnantes choses. On avait machiné contre eux la conspiration du silence. Pendant six ans, ils ont eu la constance de crier dans une cave. Mais enfin, il a bien fallu les entendre et avouer qu'ils existent. Seuls, ils ont su rouvrir l'Affaire, qu'on disait close ; ils ont révélé le faux de la Cour de Cassation. Ils ont fait reculer Dreyfus, quoique soutenu de toutes les puissances du régime. Ils ont mené, dans le Quartier latin, la magnifique campagne que vous savez. Ils ont suscité les vaillants et populaires Camelots du Roi, déjà honorés de tant de mois de prison. Ils ont l'opportunité ; jamais ils ne cèdent ; ils savent l'efficacité d'une violence opportune ; ils commencent à inspirer une terreur salutaire. De quelles étonnantes choses ne sont-ils pas encore capables ? L'histoire ne se fait que par des minorités énergiques et que la foule suit toujours.

Depuis la Révolution, il y a dans notre histoire un grand trou, une rupture de tradition. Qui sait si l'*Action française* ne réussira pas à « renchaîner » ? qui sait si — prochainement peut-être — un peu de violence intelligente ne refera pas ce qu'une violence stupide a défait ? La France se tiendrait bien tranquille ce jour-là (car elle en a son compte, de la République) et, le lendemain, la France crierait : *Vive le Roi* !

***

Au banquet de cent cinquante couverts qui suivit la réunion de Poitiers, Jules Lemaître, au milieu de l'émotion générale, porta, dans les termes suivants, la santé du roi de France :

Messieurs,

Il y a dix jours, nous avons eu l'honneur, Léon Daudet et moi, de voir Monseigneur le Duc d'Orléans à Bruxelles.

C'est un prince accompli. Il est beau, et le peuple de Paris l'acclamerait s'il le voyait descendre à cheval les Champs-Elysées. Il est naturel et charmant.

Il a beaucoup lu et beaucoup réfléchi.

Il connaît l'Europe comme un bourgeois sa ville.

Il traite de pair avec tous les souverains et il leur est supérieur à tous par sa race.

C'est vraiment un roi. .

Il attend, mais il se prépare.

Il sait tout ce qu'il lui faudra oser et l'immense besogne qui lui incombera ; mais il est prêt à la faire, avec l'aide de Dieu.

Je bois à Philippe VIII, roi de France.

UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

A la suite de ce discours et de ce toast, Monseigneur le Duc d'Orléans a adressé à M. Jules Lemaître la lettre suivante :

MONSIEUR,

Je viens de lire le toast que vous avez porté et le discours que vous avez prononcé à la réunion de Poitiers. Je vous en remercie sincèrement. Laissez-moi vous féliciter hautement de l'ardeur que vous mettez à remplir la double tâche littéraire et politique à laquelle vous consacrez vos forces et votre talent et qui présente une incontestable harmonie.

Comme critique et auteur dramatique vous avez étudié les mœurs de notre temps et dégagé les tendances de l'esprit français ; comme fondateur et président de la « Patrie française », ligue fondée à une heure de crise aiguë par des patriotes venus des points les plus opposés de l'horizon, vous avez senti battre le pouls de la France, vous avez diagnostiqué les maux dont elle souffrait et avec une merveilleuse lucidité vous avez, écartant les médicaments des empiriques, des docteurs à courte vue, discerné et préconisé le vrai remède.

Aussi bien vos travaux si consciencieux, si personnels sur Racine et Jean-Jacques Rousseau vous avaient permis d'apprécier la tradition classique et royale du grand poète chrétien et de juger à leur valeur les théories révolutionnaires, les billevesées politiques du Contrat Social qui exercèrent sur le XIX^e^ siècle une si pernicieuse influence.

De ces théories, la France commence à s'affranchir. L'idée monarchique avec les traditions, les garanties, les libertés qu'elle comporte, fait des progrès rapides dans les cerveaux. Les préjugés se dissipent, les réalités apparaissent, les solutions nécessaires se rapprochent. Je sais un gré infini à ceux qui comme vous, Monsieur, qui représentez avec tant d'éclat les Lettres françaises, sont devenus les plus ardents protagonistes du relèvement national !

Croyez-moi toujours, Monsieur,

Votre affectionné

PHILIPPE.

L'OFFENSIVE CONTRE DREYFUS

C'est le 12 juillet 1906 que la Cour de Cassation a prétendu réhabiliter le traître Dreyfus en annulant sa condamnation sans le renvoyer devant un conseil de guerre. La loi interdisait cette cassation sans renvoi ; la Cour n'a pu le prononcer que sur une forfaiture, et, pour s'en couvrir, elle a fait un faux. Ce faux ne portait pas sur un élément secondaire, sur une pièce accessoire du procès Dreyfus. Ce que la plus haute juridiction de la République a falsifié, c'est la loi, dont elle a la garde, et qui seule définit ses pouvoirs en matière de revision.

La Cour de Cassation ne peut, aux termes de la loi, juger à elle seule, sur le fond d'une affaire, que dans des cas exceptionnels, visés par l'article 445 du Code d'Instruction criminelle. L'arrêt rendu en faveur de Dreyfus prétend « faire application » de cet article 445 ; mais le texte réel de l'article dit toute autre chose que ce que l'arrêt lui fait dire. La Cour a négligé dans ce texte sept mots qui la gênaient, elle en a supposé cinq autres dont elle avait besoin pour pouvoir casser sans renvoi. On aura une idée de cette double altération par ce tableau qui montre la loi telle qu'on la trouve dans le Code, et la loi telle qu'on devrait la trouver, si l'arrêt de la Cour en était « l'application » :

Article 445 du Code d'instruction criminelle.

Texte du Code.	*Texte inexistant visé par la Cour.*
Si l'annulation de l'arrêt à *l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.	Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, à *la charge du condamné*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

A gauche sont transcrits en lettres italiques les sept mots inscrits dans le texte du Code et que la Cour de Cassation a *supprimés*.

A droite, sont transcrits, en italique, les mots que la Cour a *ajoutés* à un autre endroit du texte.

L'altération matérielle est donc bien évidente, et elle ne peut être contestée. Les amis de Dreyfus, quand on les oblige à se prononcer sur ce point délicat, ont coutume d'en nier l'importance. La Cour de Cassation, disent-ils, a mis un mot pour un

autre, elle a changé la place d'un membre de phrase, mais cela revient au même, et c'est « vos beaux yeux, belle marquise » au lieu de « marquise belle, vos yeux beaux ». Un examen quelque peu attentif suffit cependant pour montrer que la différence entre les deux textes équivaut à celle du blanc au noir. Le texte supposé par la Cour autoriserait, en effet, une annulation sans renvoi, que le texte du Code interdit de la façon la plus nette, et d'ailleurs la plus conforme aux principes posés par la loi.

La loi ne prévoit que deux cas où la Cour de Cassation peut casser sans renvoi un arrêt ou un jugement soumis à la revision :

1° Lorsqu'il ne pourra être procédé à de nouveaux débats oraux entre toutes les parties, notamment en cas de décès, contumace ou défaut d'un ou de plusieurs condamnés, etc. Dans ce cas, la Cour doit, avant de casser sans renvoi, « constater expressément cette impossibilité ». (Code d'Instruction criminelle, art. 44, paragraphe 5.)

Comme Dreyfus n'était ni mort ni contumace, ne faisait pas défaut, etc., il était impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

2° Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé. (Art. 445, paragraphe 6 et dernier.)

« Ne laisse RIEN subsister », c'est-à-dire si l'annulation a été prononcée parce qu'il a été établi que le crime ou le délit n'a jamais eu lieu, ou bien parce que l'acte qui a donné lieu à la condamnation ne présente pas les caractères juridiques d'un crime ou d'un délit. Dans ce cas, pas de renvoi, parce que de nouveaux débats sont impossibles, la base même de tous débats ayant disparu.

« Annulation de l'arrêt, *à l'égard d'un condamné vivant* », dit le texte : en effet, si le condamné est mort, le cas est prévu par le paragraphe précédent, comme on l'a vu plus haut.

Dans l'espèce, le condamné Dreyfus était vivant, l'annulation du jugement, *à l'égard de Dreyfus vivant, laissait subsister le crime de trahison*, constitué par l'envoi du bordereau en 1894. (La Cour l'a reconnu, puisque, dans l'arrêt, elle impute ce crime à Esterhazy.)

Il était donc également impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

La Cour de Cassation ne pouvait par conséquent arriver à

l'annulation sans renvoi qu'en falsifiant la loi. C'est ce qu'elle a fait, en insérant dans son arrêt les attendus suivants :

« Attendu que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse, *à sa charge* (à la charge de Dreyfus), être qualifié crime ou délit ;

« Attendu dès lors que, *par application du paragraphe final de l'article* 445, aucun renvoi ne doit être prononcé ;

« Par ces motifs, annule, etc. »

C'est-à-dire que la Cour a fait application, non du paragraphe final de l'article 445, comme elle le dit mensongèrement, mais d'un texte de loi imaginaire qui serait ainsi conçu :

« Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné vivant*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé. »

La simple comparaison du texte imaginaire avec le texte réel montre que la Cour a falsifié la loi.

Comme l'avait dit en 1899 le procureur général Manau, qui cependant avait prononcé un chaud réquisitoire en faveur de Dreyfus, il n'était « pas possible » à la Cour de proclamer elle-même l'innocence de Dreyfus. Pour que cela fût possible, disait-il, « il faudrait que Dreyfus fût mort... La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et, pour la connaître, de la lire. Le texte est formel. »

De l'aveu même d'un des siens, la Cour de Cassation a donc violé la loi pour sauver Dreyfus.

Aucune discussion n'est possible, et il n'y a point de subtilité de jurisprudence qui puisse atténuer l'évidence du fait ; aussi bien l'adversaire ne s'y résigne-t-il point. La *Dépêche de Rouen* a, un beau jour, le 2 décembre 1906, essayé de trouver un précédent à l'arrêt scandaleux de la Cour suprême : mais l'objection fut aussitôt relevée, discutée et dissoute, et la *Dépêche* contrainte par huissier d'en insérer la réfutation. Elle le fit de mauvaise grâce, en annonçant une réplique qui n'est jamais venue et qui ne pouvait venir. Les 14 et 21 novembre 1908, les *Pages Libres* ont essayé, elles aussi, de réduire à néant notre accusation. Nous avons demandé aux *Pages Libres*, selon notre droit légal, mais en invoquant seulement la liberté d'esprit et l'amour de la vérité dont on se pique en cette revue, d'insérer un article où nous mettions en lumière les erreurs, les méprises, les équivoques, les oublis de l'auteur, M. Cbénevier. Au lieu de faire droit à notre demande, elles ont préféré faire un choix,

reproduire quelques-unes de nos rectifications les moins importantes, mais pour l'essentiel de notre démonstration déclarer qu'elles ne se souciaient pas d' « entrer dans une discussion juridique avec des gens notoirement hostiles à toute liberté de discussion ». La réponse que nous adressions aux *Pages Libres* a paru dans la *Revue d'Action Française* du 15 mars 1909.

Il reste acquis que la *Cour de Cassation a violé la loi et commis un faux pour sauver le traître Dreyfus*. Il ne fallait pas moins pour empêcher l'ex-capitaine d'être une troisième fois condamné sur les preuves de sa trahison.

La Ligue d'Action française n'a jamais perdu de vue que la politique imaginée pour sauver Dreyfus nous offre, en même temps que le meilleur emblème, le point le plus vulnérable du régime antifrançais que notre but est de détruire. En demandant, au lendemain du procès de Rennes, qu'il ne fût plus question de l'affaire Dreyfus, les esprits indécis et frivoles qui prétendaient conduire l'opposition nationale avaient commis une fois de plus la faute que leur suggérait l'adversaire. Il aurait fallu poursuivre l'avantage obtenu par la courageuse loyauté des juges de Rennes, et réclamer aussitôt le châtiment des criminels. On préféra les laisser machiner en paix leur revanche, et c'est ainsi qu'ils ont pu prononcer finalement la réhabilitation d'un traître avéré, écarter de l'armée les meilleurs et les plus éminents de ses chefs, favoriser partout l'indiscipline et l'anarchie, installer au pouvoir les serviteurs de l'étranger, achever de dépouiller et couvrir de calomnies le clergé national.

L'Action française n'a pas voulu que la même faute pût être commise en 1906. Dès le lendemain de l'arrêt frauduleux de la Cour suprême, et malgré les objections que lui prodiguaient les esprits timorés, elle s'occupa d'organiser une campagne méthodique pour dénoncer à la France entière les crimes accumulés par le parti de Dreyfus. Nous avons donné dans l'Almanach de 1909 un résumé de la campagne d'affiches et de conférences qui a commencé le 20 septembre 1906 et que nous poursuivons encore aujourd'hui. Par une bonne centaine de réunions données à Paris et dans les grandes villes avec le concours du commandant Cuignet, la noble victime des machinations dreyfusiennes, cinquante milles affiches, trois cent mille brochures, quinze cent mille feuilles volantes, distribuées par tout le pays, par la vaste propagande des journaux amis de Paris et de province, par les attaques furieuses et répétées d'une partie des journaux dreyfusards, l'Action française a fait connaître le

détail de ses accusations et de ses preuves à quiconque n'a pas voulu les ignorer à tout prix. Les accusations qui concernent Picquart et le texte même du deuxième Appel au pays ont été portés à la tribune de la Chambre, le 31 mai 1907, sur l'initiative de M. de Rosambo, député royaliste des Côtes-du-Nord. M. Le Breton, sénateur royaliste de la Mayenne, M. Dominique Delahaye, sénateur royaliste de Maine-et-Loire, ont reproduit plus tard devant le Sénat l'accusation de forfaiture et de faux que nous avons élevée contre la Cour suprême. Le gouvernement a subi nos attaques répétées sans y répondre autrement que par des mesures disciplinaires contre le sous-lieutenant de réserve Léon de Montesquiou, plus tard contre le lieutenant en non activité Robert de Boisfleury. Le 20 octobre, à la tribune de la Chambre, M. Briand, répondant à Biétry, aborda bien le 445, mais chacune de ses articulations fut aussitôt réduite à néant dans notre journal.

N'osant poursuivre l'*Action Française* en diffamation devant la cour d'assises, où la preuve nous eût été trop facile, le parti de Dreyfus a seulement essayé de nous frapper à la Caisse. On verra plus loin le détail des lettres soi-disant rectificatives que le traître a prétendu nous faire insérer, et des 220.000 francs de dommages-intérêts qu'il nous a demandés pour « injures » et non-insertion devant des tribunaux où la preuve n'est pas permise. On verra que ces affaires remises plusieurs fois, ne se sont pas dénouées à la gloire du traître. En effet, premièrement devant le tribunal civil, nous avons décliné la compétence de ce tribunal, car Dreyfus nous poursuivait pour injures ; ces injures étaient intimement liées, dans les articles incriminés, à l'accusation de trahison, laquelle constituait une diffamation ; mais c'est en qualité d'officier, de fonctionnaire public que Dreyfus se trouvait diffamé et par suite, en vertu de la loi de 1881, il ne pouvait nous poursuivre que devant les assises. Après de magistrales plaidoiries de Mes Magnier et de Roux, le Tribunal, présidé par M. Le Berquier, se déclarait incompétent. Le traître n'a pas fait appel ; il s'est empressé de payer les frais reconnaissant ainsi, une fois de plus, son infamie.

Pour le refus d'insertion, nous avons aussi décliné la compétence de la juridiction devant laquelle nous étions assignés, le tribunal correctionnel. Celui-ci s'est déclaré compétent. Nous avons interjeté appel. La Chambre des appels correctionnels, où nous faisions défaut, a confirmé la compétence du tribunal

correctionnel. Mais nous avons fait opposition à ce jugement, et, à l'heure actuelle, l'affaire en est là.

Aucune poursuite devant la cour d'assises n'a donc été intentée, comme la loi l'aurait voulu, contre ceux qui avaient produit, et avec un tel éclat, de si graves accusations contre les plus hautes personnalités politiques et la première juridiction du pays. Le scandale a été senti et dénoncé en vain par un bon nombre de journaux dreyfusards. Dès octobre 1906, une circulaire du garde des Sceaux Guyot-Dessaigne a été lancée aux divers parquets pour éviter tout excès de zèle imprudent. Et c'est impunément que l'Action française a pu, devant des centaines de milliers de citoyens, dont le nombre ne cesse de s'accroître, taxer de forfaiture et de faux la Cour de cassation, de faux témoignage, d'indiscipline et de faux le ministre de la Guerre, de dévouement aux seuls intérêts étrangers le chef du gouvernement. Avec toutes les forces dont ils disposent contre nous, et bien qu'ils ne puissent ignorer quel prestige serait nécessaire aux fonctions qu'ils ont prises chez nous, ceux qui gouvernent la France n'ont même pas osé réunir contre l'Action française le tribunal d'exception d'une Haute Cour. C'est que même un tribunal d'exception serait forcé de discuter contre l'Action française des preuves qui ne sont pas discutables ; et cette discussion, quand elle aboutirait à la plus injuste sentence, aurait encore pour effet d'aider l'Action française à étendre la publicité qu'elle continue de donner à ses preuves.

Il est prouvé que Dreyfus est un traître. Il est prouvé que Picquart est un mauvais soldat, un faux témoin, un faussaire. Il est prouvé que Clémenceau a toujours servi contre la France les intérêts de l'Etranger. Il est prouvé que la Cour de cassation, pour sauver Dreyfus, a violé et faussé l'article 445 du Code d'instruction criminelle. La comparaison du texte authentique et du texte frauduleusement imaginé par la Cour (voir plus bas p. 37) est le *talisman* qui assure les patriotes contre toutes poursuites devant les tribunaux compétents : la preuve en a été vingt fois faite, la vue du *talisman* suffit pour déconcerter jusqu'aux simples commissaires de police. Instrument précieux de propagande, gage certain d'immunité, le *talisman* permet aux patriotes la propagande la plus sûre contre la bande qui nous gouverne.

Cette propagande est aussi la meilleure selon l'expérience pour guérir les illusions de bien des républicains. L'action personnelle de tous nos ligueurs et amis a déjà obtenu de la

sorte les plus excellents résultats. Et de même les réunions qu'a données l'Action française, depuis l'origine de la campagne antidreyfusarde, se sont de plus en plus fréquemment terminées, comme elles se terminent toujours à présent, sur des acclamations enthousiastes adressées à la fois au principe de la monarchie et à la personne si profondément royale de Monseigneur le duc d'Orléans. Il n'est point de progrès dans l'opinion qu'on ne doive attendre de cette méthode.

L'Action française compte sur tous ses amis pour l'appliquer aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

LES ORIGINES DE L'ACTION FRANÇAISE

ET SES MOYENS DE PROPAGANDE

I

Extraits d'une conférence donnée par M. Alain Raizon du Cleuziou à la section d'Action française des Côtes-du-Nord, le 29 janvier 1906. *Pour la période antérieure à* 1902, *M. du Cleuziou a, dit-il, « mis à profit, et parfois transcrit mot par mot » un remarquable travail composé par M. Eugène Caignart de Mailly, en décembre* 1905, *pour les « Etudiants d'Action française ». Nous avons donné la plus grande partie de cette conférence dans l'Almanach de de* 1909 ; *nous nous bornons à en reproduire quelques traits essentiels.*

Ce que j'ai à exposer est un fait tout à la fois très simple et très éloquent. Des républicains, jeunes pour la plupart, et d'origines très diverses, sont venus à la monarchie. Ils ont été conduits par leurs études, par leurs réflexions propres ; ils ont par des raisons, par des considérations nouvelles, par l'originalité de l'évolution de leur pensée, donné un caractère de jeunesse et de nouveauté à l'idée monarchique que trop de préjugés présentaient comme une conception arriérée, contraire au progrès....

L'œuvre entreprise en août 1899 par les écrivains de l'*Action française* était une œuvre purement scientifique, une œuvre de pensée, dégagée de tous préjugés. Le terrain sur lequel ils étaient unis, était celui du nationalisme. Mais le nationalisme sentimental, qui est encore aujourd'hui celui de la Patrie française, se traduit dans les réunions politiques en des discours sonores et vides...

Or, ce que voulaient Vaugeois et ses collaborateurs, c'était un nationalisme qui pût s'enseigner, se démontrer. Le *sentiment* nationaliste de l'*Action française* tendait donc à se constituer en un corps de doctrine, mais pour y parvenir, les écrivains de l'*Action française* précisèrent une *méthode* admirablement exprimée dans cette déclaration dont il faut peser tous les termes :

« L'*Action française* s'adresse au nationalisme quand il est conscient, réfléchi et rationnel.

« Un vrai nationaliste place *la patrie avant tout*. Il *conçoit donc*, il *traite*, il *résout* toutes les questions politiques pendantes, dans leur rapport avec l'*intérêt national*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *caprices de sentiment*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *goûts* ou ses *dégoûts*, ses *penchants* ou ses *répugnances*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec sa *paresse d'esprit*, ou ses *calculs privés*, ou ses *intérêts personnels*. »

La méthode étant connue, avant de passer outre, arrêtons-nous un instant à considérer la personnalité, l'individualité des premiers collaborateurs de l'*Action française*. Leurs opinions, aussi bien philosophiques que politiques, présentaient une extrême diversité. On comptait parmi eux des libres-penseurs, des positivistes, des républicains purs ou des césariens, un seul royaliste : Charles Maurras. Henri Vaugeois, fondateur de l'*Action française*, était professeur de philosophie au collège de Coulommiers, au moment où l'affaire Dreyfus éclata ; il était de plus secrétaire du *Bulletin de l'Union de l'Action morale*, revue fondée par M. Paul Desjardins, pour la conversion des Français au moralisme libéral et protestant. Lucien Moreau, ancien collaborateur de la *Revue Encyclopédique Larousse* est d'origine radicale. Il s'était trouvé à la sortie de la Sorbonne en plein courant d'idées anarchistes. Léon de Montesquiou lui-même, porteur d'un grand nom de l'aristocratie française, était républicain, fortement imbu d'idées libérales. Louis Dimier, professeur au lycée de Valenciennes, catholique pratiquant et militant, a dû donner sa démission pour sauvegarder son indépendance ; il croyait à la possibilité d'organiser la République pour la rendre habitable. Tels étaient d'abord avec Jacques Bainville, Jean Rivain, Robert Launay, les écrivains les plus habituels de la revue *L'Action française*. ..

Ils reconnurent tout d'abord le principe anarchique des utopies de J.-J. Rousseau qui organise de toutes pièces le gouvernement populaire. Si la souveraineté réside tout entière dans le peuple et se manifeste par des citoyens, on peut dire adieu aux libertés des villes, des provinces, aux franchises des organisations particulières. L'Etat populaire devient seul maître, il intervient légitimement pour tout réglementer, il empêche toute organisation spontanée, tout doit s'incliner devant la loi de la majorité. L'Etat absorbe tout, mais sa nature est essentiellement anarchique, car il manque de permanence, de fixité, de responsabilité, il est mobile comme l'opinion, il est à la merci des partis organisés qui forment l'opinion, il est instable, et par conséquent manque d'esprit de suite. Il ne peut donc être que faible vis-à-vis de l'étranger, et tyrannique à l'intérieur, parce qu'il émane d'une majorité dominant une mino-

rité ; il est centralisateur, car les libertés locales ne peuvent tenir devant le principe de la souveraineté de la nation. Bien plus, l'Etat républicain ne peut pas décentraliser, parce qu'il ne représente jamais la nation, mais un parti, et que le parti au pouvoir a intérêt à resserrer les liens administratifs pour agir sur le corps électoral, afin de conserver le pouvoir (1).

Les variations des ministères successifs au cours de l'affaire Dreyfus, la politique étrangère sans direction certaine semblèrent aux écrivains de l'*Action française* le produit naturel des institutions républicaines, mais malgré ces constatations ils restaient républicains... Mais la méthode que s'était fixée l'*Action française* : étudier dans les faits, c'est-à-dire d'une manière positive, les causes de notre décadence, et chercher toujours dans les faits le remède en faisant abstraction de toute idée préconçue, allait pousser Vaugeois, comme malgré lui, vers la monarchie. Les déclarations de M. de Lur-Saluces le frappèrent vivement ; il compara la mobilité du gouvernement populaire irresponsable et la stabilité de la forme monarchique où il existe un organe de l'intérêt général. L'intérêt de la dynastie se confond nécessairement avec l'intérêt de la nation : la France n'est-elle pas l'œuvre de la Maison Capétienne ? (2) Le roi est supérieur aux partis, il assure dans le gouvernement la continuité des desseins politiques...

Je ne puis qu'indiquer d'une manière très brève, cette période de tâtonnements de l'*Action française*. Elle est extrêmement intéressante par le nombre d'idées qui y furent remuées. Chacun cherche sa voie, lutte contre ses préjugés, contre une éducation anarchique reçue dans l'Université, mais tous s'orientent insensiblement vers la monarchie...

Sur ces entrefaites, Maurras partit pour Bruxelles et demanda aux exilés royalistes de préciser cette doctrine. En des entretiens qui sont devenus fameux sous le titre : « Enquête sur la monarchie », ils résumèrent la conception royale du comte de Chambord, du comte de Paris, du duc d'Orléans, qu'on peut condenser en quelques phrases : Liberté civile et administrative, ferme autorité politique. — L'Etat est maître des affaires de l'Etat ; les associations

(1) Un journaliste français demandait à l'illustre Norvégien Nansen pourquoi ses compatriotes avaient choisi la Royauté et non la République ; il répondit :

« Nous avons choisi la Monarchie pour trois motifs :

« Le premier, c'est que, la Norvège n'étant pas riche, nous voulons un gouvernement économique, et, vous le savez, il n'y a pas de gouvernement plus coûteux que la République.

« Le deuxième, c'est que nous voulons être forts ; et la République nous eût rendu trop faibles vis-à-vis de la Suède.

« Enfin, nous voulons être libres ; nous ne nous soucions nullement de subir la tyrannie des partis. »

(2) « Il faut bien reconnaître que nos rois ont été les ouvriers persévérants et éclairés d'une œuvre nationale entre toutes, et que leur âme royale incarna celle de la patrie en formation. Notre droit public, notre armée, notre fortune, notre commerce, notre agriculture, nos gloires artistiques et littéraires, notre territoire enfin, furent le fruit de leur constant labeur. »

(Mgr d'Hulst.)

locales, professionnelles, confessionnelles, sont maîtresses de leurs affaires particulières. — De libres communes, de libres provinces, réduites à leur rôle de représentants, c'est-à-dire de contrôleuses ; un Etat le plus fort possible, c'est-à-dire pourvu d'un chef héréditaire. Maurras, à la suite de Louis Veuillot, caractérisa d'un mot ce régime : *Le Roi de France, Protecteur des Républiques françaises.* C'était exprimer avec pittoresque : la force et la continuité de l'Etat français, la liberté d'organisation des énergies nationales, la ferme autorité du roi qui règne, arbitre et modérateur suprême, indépendant des partis, supérieur aux intérêts particuliers, chef conscient et armé de l'intérêt général vis-à-vis de l'étranger.

Le duc d'Orléans, dans ce style simple, clair et d'une énergique concision dont il a le secret, confirma les paroles de MM. Buffet et de Lur-Saluces.

Maurras revint de Bruxelles et posa à ses amis la question : oui ou non, l'institution d'une monarchie *traditionnelle*, *héréditaire*, *antiparlementaire* et *décentralisée*, est-elle de *salut public* ?

Des réponses vinrent de tous côtés, les objections ne manquèrent pas et Maurras n'en laissa subsister aucune réplique...

Vaugeois ne tarda pas à comprendre que si la monarchie lui semblait le seul gouvernement raisonnable et la république une forme de l'anarchie, l'intérêt du pays réclamait impérieusement l'adhésion de sa volonté à la doctrine monarchique, et qu'il devait, lui, membre de l'élite intellectuelle, se compter le premier pour former le nombre des dix apôtres jugés par lui indispensables. Il est inutile d'insister davantage et de suivre l'évolution des autres écrivains de l'*Action française*. En 1903, ils étaient tous monarchistes, et la Revue qui avait consigné leurs discussions et toutes les hésitations de leur pensée à la recherche de la vérité devenait un organe de doctrine royaliste.

L'éducation première de ces écrivains, leur origine, leur tournure d'esprit, apportèrent comme un regain de jeunesse à l'idée monarchique. Ils surent trouver des arguments nouveaux, chercher des maîtres là où les anciens royalistes n'avaient pas songé à en trouver. Ils invoquèrent contre la République les témoignages de Taine, d'Auguste Comte, de Balzac, de Renan, et montrèrent la concordance de leurs conclusions politiques avec celles de Bonald, de J. de Maistre, de Le Play. Ils eurent toutes les hardiesses et aussi le succès, parce qu'ils eurent un sens très pratique, très positif, de la réalité. La conception monarchique passait pour une belle utopie, construite en l'air ; ils démontrèrent, au contraire. que seul, le régime monarchique s'appliquait d'une manière adéquate à cette réalité tangible qui se nomme la France.

L'évolution de l'action française fut un événement dans le monde intellectuel. Barrès parlant de la *Revue d'Action française*, a trouvé le mot juste : c'est un chantier d'idées. Jules Lemaître a consacré à ce mouvement une série d'articles qu'il intitula : *Un nouvel état d'esprit*, et, pressé naguère de se prononcer et de conclure, il déclara « n'attendre plus rien que d'un changement de régime ». Il n'est donc pas très loin de rejoindre l'*Action française* dans son ralliement, il lui suffirait, au lieu de faire appel à un nouveau régime indéterminé,

de désigner nettement la monarchie (1). Paul Bourget avait précédé l'*Action française* dans son évolution, mais il avait passé par les mêmes chemins et, circonstance frappante que je ne puis omettre devant vous, il est passé de plain-pied de la Monarchie au Catholicisme.

J'ai dit que, à l'*Action française*, lorsqu'elle se fonda, toutes les nuances de l'opinion républicaine se trouvaient représentées, j'ajoutai aussi que la variété des opinions religieuses y régnait. Il y a à l'*Action française* des catholiques pratiquants et des non-catholiques. Mais, chose digne d'admiration ! en ce lieu national, commun à tous les Français, qui se nomme la doctrine monarchiste, des radicaux d'origine et des royalistes de tradition se sont rencontrés, mus par le même sentiment, la même volonté de restaurer la patrie, et les uns et les autres, pour des raisons différentes, mais également fortes, concluent à la nécessité de recatholiciser la France. Ils partagent la même admiration « pour ce temple de l'ordre, de la hiérarchie, de l'autorité, qui se nomme l'Eglise Catholique ». Quelle que soit leur origine, tous les écrivains de l'*Action française* enseignent que la France est et ne peut être qu'une nation catholique et non pas catholique gallicane, mais romaine. Vraiment, n'est-ce pas l'idée royaliste qui est l'idée nationale, puisque c'est vers elle que convergent les esprits les plus opposés comme les rayons qui, tracés de la circonférence, s'unissent en un centre commun ?...

La crise que traverse la France n'est pas seulement religieuse ou sociale, ou économique, ou militaire, ou diplomatique, elle est tout cela et encore autre chose (2), elle est nationale. Il s'agit de savoir si la France restera la France, c'est-à-dire une grande nation catholique puissante et sagement ordonnée. Depuis que nous sommes en République, que les principes révolutionnaires peuvent agir sans être contrariés, nous descendons progressivement vers l'anarchie, c'est-à-dire vers la barbarie. Il n'est pas un républicain, *s'il est bon Français*, qui refuse de se demander si vraiment la cause de cette décadence ne tient pas au vice même du régime ? Nos savants, nos artistes, nos littérateurs, nos officiers, nos commerçants ne sont pas inférieurs à ceux de l'étranger, souvent ils leur sont très supérieurs. Ce n'est donc pas l'intelligence française qui est frappée d'impuissance, c'est le régime qui empêche le génie national de porter ses fruits naturels.

Cette question se pose avec une insistance douloureuse pour tous les esprits sincères et indépendants. La diffusion rapide des idées de l'*Action française* n'a pas d'autre cause.

Le travail de pénétration de ces idées a été tel, qu'au début de 1905, une Ligue de propagande et d'enseignement s'est formée

(1) Comme nous le rappelons un peu plus bas, M. Jules Lemaître s'est, depuis, entièrement rallié à la Monarchie.

(2) Elle est judiciaire, administrative; etc. Les événements en cours montrent à quel degré de servitude est tombée la magistrature, si indépendante sous l'ancien régime. Les maires dans les communes sont traités par l'Etat comme de simples fonctionnaires. L'Etat démocratique omnipotent ne peut pas admettre qu'un maire s'oppose à l'inventaire de biens qui se trouvent dans une église, propriété légale de la commune.

comme spontanément. (1) Dans plus de trente départements (2), des organisations ont surgi dans tous les milieux, étudiants, hommes du monde, séminaristes, prolétaires, je crois même que, tout compte fait, les groupes purement ouvriers sont les plus nombreux.

La vie de l'*Action française* s'est encore manifestée par la fondation d'un Institut d'enseignement supérieur *contre-révolutionnaire*. Parmi les membres du comité de patronage de cet institut, je relève seulement les noms de Dom Besse, Léon Daudet, G. Fagniez, de l'Institut, Paul Bourget, de l'Académie française, marquis de la Tour-du-Pin, marquis de Rosambo, comte B. de Vesins, ce courageux catholique pratiquant et militant, président du groupe de Versailles, condamné à deux ans de prison sans sursis, pour délit de défense d'église.

II

Depuis la conférence de M. du Cleuziou, la Ligue d'Action française n'a cessé de recruter de nouveaux adhérents et de fonder de nouveaux groupes, les uns se dévouant de préférence aux études historiques et politiques, les autres à la propagande dans les milieux populaires, ou dans l'armée, ou dans le clergé, la plupart abordant alternativement ces divers ordres d'activité. On trouvera plus loin la liste des groupes aujourd'hui existants : on verra que nous avons

(1) Elle a aussitôt demandé à quiconque voulait y entrer, non seulement d'adhérer en gros au programme de l'*Action française* et de verser une cotisation, mais de signer la déclaration très formelle qui suit :

DÉCLARATION

« Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

« Notre unique avenir est donc la monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, l'héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens. »

Un engagement aussi explicite excluait dès l'abord les tièdes et les timides, comme ceux que des raisons quelconques empêchent de se « compromettre ». Mais les adhésions ne commencèrent pas moins d'affluer aux bureaux de la rue du Bac, où la Ligue résidait alors. L'activité de la Ligue se manifeste d'abord par un certain nombre de conférences, puis au bout d'un an par la part très vive que prirent les ligueurs au mouvement de résistance contre les inventaires des biens d'Eglise. Nous ne pouvons pour les détails que renvoyer à l'almanach de 1909.

(2) Dans plus de *soixante-dix* départements en 1909.

dès maintenant, dans presque toutes les régions de France, des centres de propagande capables de rallier tous les patriotes en les éclairant, comme ont été successivement éclairés les fondateurs de l'*Action française*, sur les conséquences inévitables du fait républicain, et sur la nécessité de salut public qu'est pour nous la Restauration de la Monarchie.

Quant à l'Institut d'Action française, il n'a cessé, lui aussi, d'obtenir un succès croissant auprès des étudiants de toute origine. « La doctrine de l'*Action française*, disait en 1908 M. Jules Lemaître, est en train de conquérir la jeunesse studieuse, la jeunesse des Facultés, qui en a assez de la vague anarchie démocratique. J'ai vu les séances de votre Institut. C'est saisissant. »

Nous pouvons signaler, parmi les cours qui ont été développés pendant les quatre premières années d'exercice, ceux de M. Charles Maurras sur l'*Empirisme organisateur*, de M. l'abbé de Pascal, de M. l'abbé Appert et du R. P. Dom Besse sur la *Politique catholique*, de M. Léon de Montesquiou sur *Auguste Comte*, de M. Jacques Bainville sur la *Formation de l'unité allemande* et de M. du Cleuziou sur la *Réunion de la Bretagne à la France*, de M. Chavanon sur les *Etats d'Artois*, de M. Louis Dimier sur les *Maîtres de la Contre-Révolution* et sur les *Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, de M. Lucien Moreau sur le *Nationatisme français*. De plus, M. Pierre Lasserre, l'éminent auteur de la thèse sur le *Romantisme français*, qui fit tant de bruit à la Sorbonne au printemps de 1906, a donné en 1907-1908 et 1908-1909, à l'Institut d'Action française, une série de conférences extrêmement remarquées, sur les *Doctrines officielles de l'Université* : jamais on n'avait établi avec autant de force et de précision le néant philosophique et les tendances antinationales du haut enseignement républicain.

Le succès des cours de l'Institut allant grandissant, il a paru, cette année, nécessaire de se procurer un local spécial où l'on fût chez soi. Ce local est situé au 33 de la rue Saint-André-des-Arts. C'est là qu'ont été professés les cours depuis février, là aussi qu'ont établi leur siège les étudiants d'Action française.

Outre la Ligue et l'Institut, deux organes de propagande nouveaux sont venus s'ajouter, pendant la campagne 1907-1908, à ceux qu'avait précédemment créés l'*Action française*. En premier lieu, le théâtre d'Action française a déjà représenté, avec un succès qu'a reconnu toute la critique, une brillante comédie satirique, les *Nuées*, de M. Maurice Pujo, puis l'admirable adaptation qu'a donnée M. Jules Lemaître d'un des premiers chefs-d'œuvre de notre roman classique, la *Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette. En second lieu, l'*Action française* quotidienne, « organe du nationalisme intégral », a réalisé le journal d'affirmation méthodique et raisonnée que désiraient depuis longtemps beaucoup de royalistes et qui, pendant les premiers mois de son existence, a su obtenir, outre l'ardente sympathie de nos amis, l'attention de plus en plus favorable d'un grand nombre de nos adversaires.

Entre toutes les adhésions qui nous sont venues, nulle n'est plus éclatante que celle de M. Jules Lemaître. Le 23 mai 1908, à Lyon, après avoir fait allusion à « dix années d'expérience » des erreurs républicaines, l'illustre académicien a porté la santé du roi de France.

Par la suite, il a bien voulu honorer notre quotidien d'une collaboration régulière qui a singulièrement accru l'effet de notre propagande.

Avec le concours si brillant de Jules Lemaître, l'*Action française* a continué d'appliquer, chaque jour, aux actualités les plus diverses le principe de « l'intérêt national » qu'elle a posé une fois pour toutes en se ralliant à la Monarchie. Il n'est point de patriote réfléchi qui ne puisse et ne doive souscrire aux conclusions que donnent dans chaque numéro MM. Henri Vaugeois, Léon Daudet et Charles Maurras sur la politique générale, M. Jacques Bainville sur la politique étrangère, M. Robert de Boisfleury sur l'armée et la marine, M. Pierre Lasserre sur les lettres et l'enseignement public, et chacun de leurs collaborateurs français ou étrangers sur les nouvelles du monde entier que doit noter un journal *complet* : l'*Action française* n'en néglige aucune, et elle s'applique toujours à en marquer nettement la signification et l'importance au point de vue français.

Le même principe de l'intérêt national et les croyances religieuses de la plupart de ses rédacteurs imposent à l'*Action française*, vis-à-vis de l'Eglise catholique, un respect et un dévouement dont elle ne s'est jamais départie ; aussi le journal a-t-il soin de s'adresser pour les informations religieuses aux sources les plus autorisées en France et au Vatican, et d'exercer un contrôle sévère sur les dépêches émanées des agences. Pas plus qu'ils ne s'exposent à être choqués dans leur foi, les catholiques qui lisent l'*Action française* ne risquent pas d'être trompés sur les faits qui intéressent l'Eglise. Aussi, le nombre est-il considérable de ceux que le journal a pu ramener, et plus encore ceux qu'il ramènera immanquablement des illusions républicaines à la vérité politique.

LE BUSTE

DE

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

par ANDRÉ SALÈS

reproduit en photogravure hors texte entre les pages 16 et 17 de cet Almanach, et dont nous indiquons plus loin (page 141) les différents modèles et leurs prix,

DOIT ÊTRE MIS EN PLACE D'HONNEUR
CHEZ TOUS LES VRAIS ROYALISTES

LA DÉFENSE DE JEANNE D'ARC

Par Maurice PUJO

L'hiver de 1908-1909 aura vu un merveilleux réveil du sentiment national et de l'idée royaliste dans la jeunesse française. Cette jeunesse, — que l'on accusait d'indifférence ou que l'on disait acquise à la République ainsi qu'à l'œuvre de dénationalisation et de déchristianisation qu'elle poursuit — s'est levée tout entière à notre appel pour courir à la défense de Jeanne d'Arc offensée par la présence de son insulteur dans une chaire de la Sorbonne. Pendant trois mois, des milliers de jeunes gens sont descendus dans la rue tous les mercredis ; ils ont livré douze batailles où ils bravaient les coups et la prison, et, s'étant juré de faire cesser le scandale, ils l'ont fait cesser en effet : pour la première fois, depuis bien longtemps, on a vu, l'étranger de l'intérieur reculer et la victoire rester aux Français.

Merveilleux spectacle qui frappait chacun d'étonnement, et nous les premiers, dont tous les espoirs étaient dépassés. Au milieu de ces foules toujours plus nombreuses, à la vue de tant de dévouements, de tant de sacrifices, d'une si belle énergie et d'une si magnifique persévérance, nous avons vécu des heures de joie inoubliable en constatant ce que l'on pouvait encore tirer du bon sang de notre race. Mais ce n'était par l'étonnement ; c'était la stupeur qui frappait nos adversaires devant cette révélation foudroyante que la nouvelle génération était à nous, révélation rendue plus claire et plus cruelle par le nombre infime de partisans, la plupart juifs ou métèques, que leurs appels désespérés réussirent à rassembler au Quartier latin. Encore ces Thalamistes, honteux de leur propre cause, même, aidés par les Sillonnistes, traîtres à la cause nationale, même protégés par la police dont ils se faisaient les auxiliaires, se trouvèrent-ils eux-mêmes si piteux qu'ils se débandèrent et disparurent avant la fin de la lutte !

Ce mouvement, qui unit les patriotes de tous les partis, c'est l' « Action Française » qui en avait pris l'initiative. Elle l'avait prise contre l'avis de beaucoup de conservateurs timorés qui désapprouvaient une campagne « où c'était nous qui créions le

désordre et où nous étions les agresseurs », — comme si le désordre n'avait pas été créé par ceux qui avaient donné une chaire à l'insulteur de Jeanne d'Arc, comme si cette nomination n'était pas une nouvelle provocation après tant d'autres adressée à tous les Français. L' « Action Française » réagit par sa vigoureuse offensive contre ces apôtres de la lâcheté et du laisser-faire, complices inconscients de la conspiraton judéo-maçonnique dont le travail insolent ou sournois dissout peu à peu le patrimoine moral comme le patrimoine matériel de notre pays.

Et l'offensive ne fut pas seulement dans le principe de la campagne : l' « Action Française » en fit la tactique, toute nouvelle pour les partis d'opposition, de chacune de ses manifestations. Elle fournit à la foule confuse et indécise des patriotes, les cadres admirables de ses Etudiants d'Action française et de ses « Camelots du Roi », et grâce à eux, grâce à la confiance qu'on témoignait à leurs chefs, elle leur imprima ses sûres et énergiques directions. On put, chose rare dans ce genre de guerre, accomplir des manœuvres stratégiques assez compliquées. On ne se contenta plus de défendre des positions, comme on l'avait fait aux inventaires : on fit l'assaut de la position, de la place forte de l'ennemi, la Sorbonne, et bien qu'elle fût formidablement gardée, on réussit à l'emporter quatre fois.

Mais plus encore que dans la discipline et l'audace, le caractère nouveau imprimé au mouvement par l' « Action française » se marque dans la persévérance. C'est cette persévérance qui déjoua toutes les prévisions du gouvernement, habitué, après chacun de ses attentats, à voir les conservateurs se résigner après avoir « énergiquement protesté ». Ayant espéré nous réduire par les brutalités de sa police, les sanctions disciplinaires de ses Facultés et les condamnations de ses tribunaux, ayant compté nous lasser en maintenant malgré tout son Thalamas en Sorbonne, il fut finalement obligé de céder en reconnaissant que tout avait été inutile et que même son obstination s'était retournée contre lui, car elle n'avait fait que fournir de nouvelles occasions de se développer à un mouvement irrésistible.

*
* *

Rappelons brièvement les faits et d'abord ceux qui déterminèrent la campagne.

Dans le courant de novembre 1908 on apprit que le Conseil des professeurs de la Faculté des Lettres, présidé par le doyen, M. Alfred Croiset, avait autorisé, pour l'année 1908-1909, l'ouverture en Sorbonne d'un cours libre sur la *Pédagogie de l'Histoire*, par M. Thalamas.

Qui était M. Thalamas ? Un médiocre professeur de l'Enseignement secondaire qui ne possédait même pas le titre de docteur ès-lettres exigé par les règlements pour faire un cours d'enseignement supérieur. Il ne s'était nullement distingué par des ouvrages ou des travaux qui pussent expliquer une dérogation à ces règlements et l'obtention fort rare d'un tel privilège.

Il n'était connu que par un fait. En 1906, étant professeur au lycée Condorcet, il avait tenu dans sa classe d'abominables propos sur le compte de Jeanne d'Arc. Ces propos, que tout dément dans la science historique, ne tendaient pas seulement à rejeter le caractère surnaturel de la mission de Jeanne, ce qui suffisait à froisser les convictions religieuses des élèves, ils osaient aussi, par d'abominables calomnies, s'attaquer à sa moralité et dénigrer le rôle admirable de celle qui mourut pour sauver la France. M. Thalamas affichait son désir de détruire le culte de Jeanne d'Arc, ce qu'il appelait ignoblement la « Jeannolâtrie ».

Le scandale fut tel que les élèves du lycée Condorcet se soulevèrent contre le professeur indigne. Une enquête, ouverte par M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, dût, bien qu'il s'agît d'un franc-maçon ami du régime, reconnaître l'exactitude des faits, et M. Thalamas, publiquement blâmé par son ministre à la tribune de la Chambre, fut changé de lycée.

Tels étaient les seuls titres qui avaient désigné M. Thalamas au choix de M. Croiset et de ses collègues pour professer en Sorbonne et professer sur quoi ? Sur la « Pédagogie de l'Histoire », c'est-à-dire, comme l'expliquait au tribunal notre éminent avocat Me de Roux, « sur la manière de traiter toutes les gloires de la France comme il avait traité Jeanne d'Arc ».

La jeunesse des Ecoles ne permit pas ce que l'indignité ou la faiblesse des professeurs de la Sorbonne avait autorisé. Le cours, qui devait avoir douze leçons, dût être arrêté après la dixième. Et l'on sait dans quelles conditions eurent lieu ces leçons : professées devant quinze ou vingt auditeurs, juifs, métèques ou agents de la sûreté, mais protégées chaque fois contre la colère de tous les vrais étudiants par plus de huit cents

agents ou gardes municipaux. Il y eut douze manifestations principales : onze « mercredis de Thalamas » (car le premier mercredi la leçon ne put avoir lieu), auxquels il faut ajouter un « lundi de M. Croiset », où la jeunesse fit expier sa complaisance au doyen qui était le principal responsable du scandale.

I. — **Mercredi 2 décembre 1908.** (*Les Gifles de Thalamas*). — Les étudiants remplissent l'amphithéâtre Michelet où doit avoir lieu l'ouverture du cours. A peine Thalamas a-t-il fait son entrée qu'il est accueilli par une bordée formidable de huées et de sifflets. Des boulettes de papier, des choux de Bruxelles et des œufs pourris pleuvent sur lui de toutes parts. Le vacarme dure depuis dix minutes et l'insulteur de Jeanne d'Arc n'a pu placer un mot. Pour en finir, Maxime Réal del Sarte s'élance sur l'estrade et lui administre une formidable paire de gifles. Thalamas file en les emportant.

Quelques Métèques, s'étant précipités sur Réal del Sarte, sont rossés d'importance par nos amis. Tout est brisé dans la salle, les vitres volent en éclats et la lumière s'éteint. Les étudiants quittent alors la Sorbonne et se forment en une colonne qui réunit bientôt un millier de patriotes et que guident des ligueurs d' « Action française ». Ils suivent le boulevard Saint-Germain, la rue Bonaparte, traversent la Seine au pont des Arts après avoir débordé au pas de course d'imposants barrages d'agents. Ils arrivent enfin place des Pyramides où, malgré les forces de police qui les chargent, ils atteignent la statue de Jeanne d'Arc et y déposent des fleurs au milieu d'une immense acclamation. La manifestation remonte ensuite au boulevard et va acclamer l'*Action Française*. — Une douzaine d'arrestations.

II. — **Mercredi 9 décembre** (*L'Assaut de la Sorbonne*). C'est une des plus belles journées de notre campagne, celle où s'affirme décidément la méthode offensive d'A. F. qui avait déjà caractérisé le premier Mercredi. Le cours Thalamas a cessé d'être public et l'on n'y entre qu'avec une carte du professeur. De nombreuses brigades d'agents et une compagnie de la Garde républicaine tenue en réserve veillent sur lui. En haut de l'escalier qui conduit à l'amphithéâtre Michelet, une forte barrière de bois a été placée.

Trois mille étudiants patriotes circulent devant la Sorbonne ou dans le grand vestibule qui fait face à la rue des Ecoles. A cinq heures, un immense cri de « A bas Thalamas ! » retentit, et toute la foule se rue dans l'escalier de l'amphithéâtre à l'as-

saut de la barricade. Défendue par les agents, celle-ci est emportée une première fois, puis ayant été replacée derrière les premiers assaillants, elle est de nouveau enlevée par l'assaut de ceux qui suivent. Les patriotes se jettent alors sur la porte de l'amphithéâtre que l'on a fermée à clef, et que les Métèques qui sont à l'intérieur ont renforcée par une barricade de chaises et de bancs. Par des poussées rythmées, la porte est ébranlée : elle cède ! On envahit alors l'antichambre où se produit avec les Métèques une effroyable mêlée à coups de cannes, de chaises et de bancs. Joseph Romanet du Caillaud, qui est blessé, Robert Launay, Maxime Réal del Sarte, André Gaucher, Jean Rivain et beaucoup d'autres s'y distinguent par leur valeur. Les Métèques fuient et Thalamas est perdu, lorsque ce professeur antipatriote est sauvé par l'arrivée de quarante gardes municipaux portant le fusil et accompagnés d'un tambour pour les sommations.

On fait évacuer la Sorbonne, mais la foule se reforme au dehors et tente par la porte de la rue Saint-Jacques un retour offensif qui est bien près d'être victorieux. Elle remonte alors la rue Saint-Jacques, en conspuant Thalamas, et, sous notre conduite et celle de Maxime Réal del Sarte, redescend le boulevard St-Michel. Au coin de la rue des Ecoles, les forces de police nous chargent et opèrent de nombreuses arrestations. Nous accompagnons, en manifestant toujours, les prisonniers qu'on emmène au poste du Panthéon. Sur l'initiative audacieuse de Maxime, l'assaut est donné à ce poste et un certain nombre de prisonniers sont délivrés.

La foule se porte vers le Panthéon où elle conspue Zola. Monté sur les grilles, nous la haranguons, et l'engageons à terminer la journée par un pélerinage à la statue de Jeanne d'Arc. En une interminable colonne de quinze cents manifestants, guidés par Léon Géraud, nous nous y rendons par la place Maubert, le pont Louis-Philippe, les quais, le Châtelet où nous devons déborder un nouveau barrage d'agents, enfin la rue de Rivoli. Place des Pyramides, nous nous heurtons à des forces considérables de police. Comme nous insistons pour déposer des fleurs sur la statue, nous sommes arrêté, et une violente bagarre se produit entre les agents et nos amis qui veulent nous délivrer. Les manifestants se dispersent enfin. Bilan de la journée : six blessés de notre côté, et trente-huit arrestations.

III. — **Mercredi 16 décembre.** (*Le Quartier latin en état de siège.* — *A l'Action française*). Ce n'est plus seulement le cours

de Thalamas qui est fermé, sauf pour ses amis, c'est la Sorbonne elle-même. Deux compagnies de la Garde, les agents de six arrondissements et quatre brigades de réserve sont disposés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les rues avoisinantes sont sillonnées de patrouilles et les carrefours gardés militairement.

Les étudiants s'amassent peu à peu rue des Ecoles, sous les fenêtres du cours immonde. Chargés par les agents qui essaient vainement de les disperser, ils tournent autour du petit square de la Sorbonne. A notre signal, les cris scandés éclatent : « Thalamas, hou ! hou ! » Nous sommes immédiatement arrêté, et emmené au milieu d'une foule qui acclame l' « Action française ». Sur notre passage, un groupe de sillonnistes crie : « Vive Thalamas ! »

Rejetés, après de nouvelles arrestations, dans la rue du Sommerard et dans la rue Saint-Jacques, les manifestants se rejoignent place Maubert. Au nombre de deux mille, ils font à travers Paris un immense tour qui déroute la police, passant par le pont Louis-Philippe, la rue du Temple, la place de la République, et débouchant enfin sur les boulevards. On croit qu'ils vont à la statue de Jeanne d'Arc, où des forces considérables ont été massées. Mais, grossis par une foule sympathique, ils se dirigent vers l'*Action Française*, sous les fenêtres de laquelle cinq mille personnes font une formidable et longue ovation. Les agents, rappelés en hâte de la place des Pyramides, mettent plus d'une heure à disperser la manifestation. Cinquante-quatre arrestations.

IV. — **Mercredi 23 décembre.** (*Le Cours libre sur Jeanne d'Arc*). Les mêmes précautions extraordinaires ont été prises. A l'intérieur et à l'extérieur de la Sorbonne, gardes municipaux et agents sont à leurs postes. D'autres barrent les ponts de la Seine pour empêcher le mouvement des manifestants vers la rive droite.

Mais pendant qu'on les attend au dehors, les patriotes sont au cœur de la place. Un certain nombre d'entre eux se sont concentrés en secret dans l'amphithéâtre Guizot. A quatre heures et demie, après le cours de M. Egger, nous prenons possession de la chaire et déclarons qu'en expiation du cours libre de M. Thalamas, nous ouvrons un cours libre sur Jeanne d'Arc, afin qu'il ne soit pas dit que seuls les Métèques et les Juifs auront le droit de parler dans la Sorbonne française. Nous ajoutons que nous sommes chez nous, et que nous n'en sortirons que par la force.

L'assistance applaudit, et de tous les points de la Sorbonne, les étudiants accourent au nouveau cours libre. L'appariteur intervient et veut nous faire quitter la place. Nos amis l'expulsent prestement et son trousseau de clefs, — les clefs de la Sorbonne — reste entre leurs mains. Un instant après, c'est le professeur Puech qui se présente pour faire son cours de littérature grecque. Nous nous excusons poliment d'avoir été obligé par les circonstances de lui prendre sa chaire, mais nous refusons de la lui céder. Comme il insiste, il est expulsé à son tour avec toute la courtoisie possible et les étudiants barricadent la porte par où il est sorti.

Nous pouvons alors, devant deux cents personnes, développer la première leçon de notre cours sur Jeanne d'Arc, et venger l'héroïne des calomnies de son insulteur.

Cette leçon dure trois quarts d'heure dans le plus grand calme, interrompue seulement par des marques d'approbation. Elle venait de finir quand M. Fauvel, officier de paix, entra, suivi d'une compagnie de la garde qui occupa l'amphithéâtre. Sur sa demande courtoise, nous quittâmes alors la place au cri de : « Vive Jeanne d'Arc ! », et après avoir prié nos auditeurs d'éviter un conflit désormais inutile. Vingt et un d'entre eux, ayant crié : « Vive le Roi ! » furent arrêtés.

V. — **Mercredi 6 janvier 1909** (*Une bombe*). — Les vacances du jour de l'an ont interrompu le cours de M. Thalamas, et beaucoup ont pensé qu'il ne serait pas repris à la rentrée. Un grand nombre d'étudiants sont encore dans leurs familles. Contre ceux qui avaient été arrêtés aux précédents mercredis, l'autorité universitaire a prononcé de graves sanctions : expulsion des Facultés et des lycées. Dans tous les établissements d'enseignement secondaire, on a interdit aux élèves, sous peine de renvoi, de prendre part à nos manifestations. La plupart des institutions libres et religieuses elles-mêmes, craignant des désagréments, ont prolongé les heures des cours afin d'empêcher les jeunes gens de se rendre au Quartier latin. Enfin, nous avons affaire au tempérament des conservateurs qui n'ont pas l'habitude de la persévérance et qui, ayant protesté contre l'infamie pendant quatre mercredis consécutifs, ce qui est déjà très beau, sont disposés à se résigner au cinquième. C'est le moment difficile de notre campagne : aux deux premiers mercredis de janvier, le nombre de nos manifestants sera beaucoup moindre. C'est là qu'il faut admirer le plus la vaillante phalange des

Etudiants d'A. F. et des Camelots du Roi. Leur énergie tenace, leur dévouement inlassable auront raison de la lassitude des autres patriotes, et, à partir du 20 janvier, nous verrons revenir au Quartier des foules plus nombreuses qu'au début.

Malgré tout, le 6 janvier, le service d'ordre est aussi formidable que d'habitude. A l'heure du cours immonde, cent cinquante manifestants envahissent le grand vestibule de la Sorbonne aux cris nourris de : « Conspuez Thalamas ! ». Les agents se précipitent et font évacuer la Sorbonne en coupant le groupe en deux tronçons. Ceux-ci se rejoignent rue des Ecoles sous les fenêtres de l'insulteur de Jeanne d'Arc et la manifestation recommence. Nous sommes alors arrêté au milieu d'une violente bousculade ainsi qu'une quinzaine de nos amis. Les autres nous accompagnent au poste en continuant à manifester.

Les étudiants reviennent ensuite rue des Ecoles quand, tout à coup, rue de la Sorbonne, une explosion retentit qui provoque une vive émotion parmi la police. Celle-ci arrête des gens au petit bonheur, puis essaie de faire évacuer le Quartier aux patriotes qui résistent. Les cris et les collisions continuent toute la soirée. Dix-neuf arrestations.

VI. — **Lundi 11 janvier** (*Chez le doyen Croiset*). — A trois heures et demie doit avoir lieu, dans le grand amphithéâtre Richelieu, le cours du doyen Alfred Croiset sur la *Morale d'Aristote*. Nos Etudiants et nos Camelots s'y sont rassemblés avec la discipline et le secret qui ont toujours assuré leurs succès.

A trois heures vingt, nous montons en chaire et déclarons à l'auditoire, composé de cinq cents personnes, que, puisque le scandale Thalamas continue, nous venons faire, dans la chaire du doyen, principal responsable de ce scandale, la seconde leçon de notre cours sur Jeanne d'Arc.

Les auditeurs applaudissent. Mais, au premier rang, trois vieux juifs protestent et dans les tribunes, quelques autres leur font écho. Nous expliquons que ce n'est pas nous qui troublons l'ordre — l'ordre réel, l'ordre français — mais ceux qui installent en Sorbonne l'insulteur de notre plus pure gloire. Cependant le bruit augmente, causé moins par les interruptions de nos adversaires, que par les manifestations sympathiques de nos amis auxquelles elles donnent lieu. L'on s'injurie et l'on se bat dans la salle. Sur l'estrade, un vieil appariteur essaie vainement de nous faire quitter la place.

Au bout d'un quart d'heure, le doyen Croiset, blême de peur,

se décide à apparaître, applaudi par quelques-uns, hué par l'immense majorité. Il nous invite à lui céder la chaire. Nous refusons. Les Métèques cherchent à nous expulser, une violente poussée se produit. Nous parvenons à nous maintenir et, au milieu d'une bagarre et d'un vacarme indescriptible, nous restons pendant dix minutes face à face avec M. Croiset à qui nous reprochons sa conduite. Dans la lutte, Maxime Réal del Sarte, provoqué, corrige d'un coup de canne le juif Pimienta.

Enfin, à l'arrivée de l'officier de paix Fauvel, nous sommes rejetés dans la salle qui continue à nous acclamer et à huer M. Croiset. Mais plusieurs brigades d'agents font irruption dans l'amphithéâtre, et nous arrêtent ainsi que Maxime Réal del Sarte, Henry des Lyons, et Armand du Tertre.

Après notre départ, la moitié de la salle se vide. Le piteux Croiset peut alors faire son cours sous la protection de la police. Quatre arrestations.

VII. — **Mercredi 13 janvier.** (*La Défense Thalamiste*).

Depuis le début de la campagne, à part quelques isolés et un groupe de sillonnistes, nous n'avions pas trouvé devant nous des partisans de Thalamas. La diminution du nombre des patriotes au premier mercredi de janvier donne courage à deux juifs : Bloch et Kahn. Ayant obtenu des subsides pécuniaires de la Loge de la rue Rochechouart et du gouvernement lui-même, ils battirent le rappel de leurs congénères et de tous les Métèques du Quartier. Avec eux, ils formèrent la « Fédération républicaine des Etudiants », qui, au plus beau temps de son existence éphémère, ne réunit pas deux cents membres. Aussi, mettait-elle son espoir et son salut dans la police avec qui elle devait collaborer. Kahn proposa à ses compagnons de porter un signe distinctif afin d'éviter qu'ils ne fussent arrêtés par mégarde. Ils adoptèrent la cravate bleue.

Le 13 janvier, la Fédération, peu rassurée, s'était cantonnée dans la cour de la Sorbonne, derrière de triples barrages de gardes municipaux et d'agents. Cependant, nous cherchions les Métèques rue des Ecoles, sous les fenêtres de Thalamas. Les Etudiants d'Action française et les Camelots du Roi, sous notre direction, s'y joignirent, vers cinq heures, à une autre troupe conduite par André Gaucher. Repoussés par la police qui gardait les abords de la Sorbonne, nous fîmes un grand tour à travers les rues du Quartier et nous réussîmes à pénétrer dans la Sorbonne par la porte de la rue Saint-Jacques. Mais les por-

tes intérieures, donnant sur la cour, étaient fermées et nous dûmes sortir, sans avoir rencontré nos adversaires, par le boulevard Saint-Michel, que la colonne descendit en conspuant Thalamas. Au coin de la rue des Ecoles, les agents se précipitèrent et nous arrêtèrent ainsi qu'André Gaucher et une trentaine des nôtres. La manifestation se reforma derrière nous pendant qu'on nous emmenait au poste et elle comprenait un millier de personnes en arrivant au Panthéon.

Prévenus de notre arrestation par un officier de paix, les Métèques, rassurés, se décidèrent à sortir et, parcourant les rues du Quartier, tombèrent sur quelques patriotes isolés qui ripostèrent énergiquement. La police arrêtait aussitôt ceux-ci, tandis qu'elle protégeait les autres. C'est ainsi que notre éminent ami André Buffet, le glorieux condamné de la Haute-Cour, fut arrêté au moment où il répondait vertement aux Métèques qui l'entouraient. Jusqu'à sept heures, le honteux monôme de ceux-ci fut harcelé par les patriotes et les cris de « A bas Thalamas ! » et « Vive le Roi » retentirent dans tout le Quartier. Cinquante-quatre arrestations.

VIII. **Mercredi 20 janvier** (*La Bataille de la Sorbonne*). — Ce jour-là, est placardée sur les murs du Quartier, notre première affiche : *Aux Etudiants*. A chacun des mercredis suivants il y en aura une nouvelle, et ces affiches, nous assure-t-on, contribuèrent puissamment au réveil de la jeunesse. Ce jour-là, les groupes des Jaunes et des plébiscitaires avaient également publié un appel. En revanche, une affiche du Sillon engageait ses adhérents à se joindre aux défenseurs de Thalamas.

Afin de forcer nos adversaires dans leur repaire, nous avons donné rendez-vous à nos amis dans la cour de la Sorbonne. Avant cinq heures, cette cour est noire de monde : les Métèques occupent les marches qui la partagent ; la foule des patriotes s'est rassemblée dans la partie inférieure. Au moment où le juif Bloch veut haranguer ses amis, une immense clameur des nôtres l'interrompt. La bataille s'engage.

Les Métèques, n'osant acclamer l'insulteur de Jeanne d'Arc répondent à nos cris d' « A bas Thalamas ! » par celui de « Vive Croiset ! » qu'ils prononcent « Fife Groisset ! » Ils descendent des marches où ils se tenaient et essaient d'enfoncer le centre des patriotes. Mais ils sont entourés par eux et une mêlée indescriptible se produit où d'innombrables coups s'échangent,

où les cannes se brisent et où les chapeaux jonchent le sol. André Legrand, Pierre de Meyronnet St-Marc, Louis Gonnet, H. Fournier-Leroy, parmi les ligueurs d'A. F., Pierre Biétry, des Jaunes, Paul et Guy de Cassagnac et le capitaine Rambourg, des plébiscitaires, se distinguent particulièrement. Les Métèques sont rejetés dans la partie supérieure de la cour et les patriotes prennent l'offensive. Mais la police et la garde qui, pendant vingt minutes, sont restées spectatrices de la lutte, interviennent pour sauver d'un désastre complet M. Bloch et ses amis. Une compagnie de la garde et plusieurs brigades d'agents séparent les deux camps et laissant les Métèques manifester, chargent les patriotes avec la dernière brutalité pour les expulser de la cour. L'opération ne se fait pas sans difficultés, et nous sommes arrêtés en masse.

Un peu plus tard, les Thalamistes, ayant osé se risquer dans la rue, sous la protection de la police, furent mal reçus. Bloch ayant voulu haranguer les siens d'abord sur la statue d'Auguste Comte, puis du haut d'un bec de gaz, en dut redescendre vivement. Ce ne fut, toute la soirée, dans le Quartier, que discussions, collisions et bagarres. Une importante colonne d'antithalamistes, sous la conduite d'André Gaucher, resta maîtresse du boulevard. — Cent quatre-vingt-huit patriotes arrêtés et pas un seul thalamiste ; ainsi se solda cette belle journée.

IX. **Mercredi 27 janvier.** (*La police défend les Thalamistes.*) — Notre affiche adressée *Aux Etudiants français* met sous les yeux de tous le discours de Chaumié qui contient les preuves de l'infamie de Thalamas, et démasque pour les jeunes républicains, le but des juifs qui les mènent.

La Sorbonne est fermée, sauf pour les Métèques à cravates bleues qui se rassemblent dans la cour au nombre d'une centaine. Séparée d'eux par des forces de police considérables, une foule de plus de trois mille patriotes stationne sur la place de la Sorbonne, débordant sur le boulevard. A cinq heures et demie, les Métèques, qui n'osent l'affronter, quittent la cour et, défilant derrière les gardes et les agents, sous les huées des patriotes, disparaissent d'un autre côté. Voyant qu'ils refusent le combat, nous décidons de commencer la manifestation, et, prenant la tête, nous descendons le boulevard en conspuant Thalamas. Mais on nous arrête, puis cinquante des nôtres parmi lesquels Charles Maurras et le lieutenant de Boisfleury.

La foule, très ardente, se masse derrière nous pendant qu'on

nous emmène au poste. Rue Cujas, les agents sont débordés, et nous sommes sur le point de leur être arraché. La place du Panthéon est noire de monde, et c'est au milieu d'une ovation indescriptible que les prisonniers pénètrent dans le poste.

Avertie de notre départ, la bande des Métèques, selon son habitude, reparut sur le champ de bataille. On ne l'y aurait pas vue sans cela, et rien ne se serait passé. Elle revint donc sur la place de la Sorbonne et tomba sur les patriotes isolés qui s'y trouvaient encore. Parmi eux, se trouvait André Buffet qui les accueille au cri d' « A bas Thalamas ! » Il est entouré et frappé ; Henri Vaugeois et Lucien Moreau le défendent énergiquement. Le premier est arrêté par les agents, et Lucien Moreau est sérieusement blessé. Malgré cela, l'orateur des Métèques, juché sur la statue d'Auguste Comte pour chanter victoire, est couvert de huées. Les manifestations des patriotes se prolongent pendant deux heures. Une partie d'entre eux traversent Paris en monôme, saluant en passant la statue de Jeanne d'Arc, vont acclamer l' « Action Française ». — Cent sept arrestations.

X. — **Mercredi 3 février.** (*Le Quartier reste aux patriotes. — Au domicile de Dreyfus.*) — *Le Scandale continue* ! dit notre affiche qui constate que ce n'est pas malgré ses insultes contre Jeanne d'Arc mais à cause de ces insultes mêmes que Thalamas, qui n'est pas docteur, a été juché à la Sorbonne, car la Sorbonne, nid de divagations humanitaires, est la mère de l'hervéisme.

La « Fédération républicaine » des Métèques renonce à la lutte. Découragée et rongée par les dissensions intérieures, elle a vécu. En revanche, jamais les patriotes n'ont été si nombreux. Une immense colonne qui s'accroît sans cesse remonte le boulevard St-Michel et la rue Soufflot, puis descend la rue St-Jacques. Sous les fenêtres de Thalamas, la route est barrée par la police. Nous lui faisons rebrousser chemin et la ramenons boulevard St-Michel où elle grossit encore, en gardant une discipline admirable, la consigne du silence qui lui a été donnée afin d'éviter les arrestations et de réserver nos forces pour les Métèques, — qui d'ailleurs ne se présenteront pas.

Devant la place de la Sorbonne, nous rencontrons M. Lépine qui, furieux, objurgue vainement la foule de se disperser. Chargée en tous sens par les agents, la foule remonte mais reste compacte. C'est une mer humaine, sans cesse reformée, de quatre à cinq mille personnes, tenant toute la largeur du boulevard et du carrefour Médicis jusqu'aux grilles du Luxembourg.

Son silence obstiné la rend plus impressionnante. Un instant après, en masses profondes, elle remonte la rue Soufflot. Un officier de paix prend le parti de nous arrêter sans motif légal. La foule nous accompagne devant le poste du Panthéon où ses sentiments éclatent dans une grandiose manifestation.

Elle se divise alors en plusieurs groupes. L'un d'eux revient au boulevard St-Michel, où Maxime Réal del Sarte, rencontrant Bloch, lui administre une magistrale paire de giffles. Puis, sous sa conduite, trois cents manifestants parvinrent jusqu'au boulevard Malesherbes où ils conspuèrent le traître Dreyfus sous ses fenêtres. Un autre groupe alla à la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides, un autre à la statue de Strasbourg, et un autre enfin vint au boulevard acclamer l' « Action française ». — Quarante-deux arrestations.

XI. — **Mercredi 10 février.** (*L'assaut du Ministère de la Justice*). — Notre affiche affirme *Le Droit de Jeanne d'Arc* au respect et à la justice et convie une fois de plus les étudiants à l'imposer malgré l'obstination de l'Etat républicain inspiré par les intérêts juifs, francs-maçons et métèques.

La foule est aussi nombreuse que le mercredi précédent. Nous lui faisons accomplir la même manœuvre, et nous la menons devant le cours Thalamas. Mais là, nous sommes immédiatement arrêté, ainsi qu'un certain nombre de nos amis, sans avoir commis aucun délit. Nous manifestons tandis qu'on nous conduit au poste, où la foule nous accompagne en répétant nos cris, et devant lequel de vives bagarres se produisent. Une dizaine de Thalamistes, parmi lesquels le juif Bloch, sont arrêtés par erreur mais bientôt relâchés. Maxime Réal del Sarte, en rencontrant quelques autres, un instant après, leur porte un défi qui n'est pas relevé. Ces débris de l'éphémère Fédération, quoique soutenus par les conseils du commissaire divisionnaire Noriot, cèdent le terrain sans combat.

Alors un millier de patriotes qui se sont concentrés près de l'Ecole de Médecine, se dirigent vers la rive droite par la rue Mazarine et le pont des Arts. Par de savantes manœuvres, ils trompent la police qui croit qu'ils vont à la statue de Jeanne d'Arc, et ils débouchent sur la place Vendôme. Là, au signal donné, ils donnent l'assaut au ministère de la justice en conspuant Briand et en acclamant Gaucher qui vient d'être condamné par d'indignes magistrats. Le ministère est envahi jusqu'au premier étage. Les vitres, les glaces, la guérite du fac-

tionnaire sont brisés. C'est après vingt minutes seulement que les employés et les agents parviennent à fermer la porte, retenant trois prisonniers : Roger et Gaston de Vasselot et Raymond Lheureux. Les manifestants s'éloignèrent et vinrent une fois de plus acclamer l'« Action française » devant ses bureaux, dont l'escalier fut un instant envahi par la police.—Soixante arrestations.

XII. **Mercredi 17 février.** (*La Fessée de Thalamas. — Le monument Trarieux mutilé*). — Notre cinquième affiche, constatant que les lois ne sont plus l'égale garantie de tous, mais seulement les moyens de domination et de violence d'une horde étrangère, invite les Français à se dépouiller de tout respect pour elles et à organiser, contre le tyran juif, franc-maçon et métèque, la guerre de l'*Indépendance nationale*.

Le formidable service d'ordre des mercredis précédents a encore été renforcé. Il est placé sous les ordres directs de M. Lépine. Cependant, grâce à une manœuvre compliquée, mais heureuse, nous avons réussi à concentrer, vers cinq heures, une cinquantaine de nos amis dans l'escalier qui domine l'amphithéâtre Michelet. L'un d'eux se détache en avant et parvient à écarter l'appariteur qui contrôlait les cartes à la porte. Toute notre troupe descend alors, et défilant devant la garde en armes, s'introduit dans l'amphithéâtre. Quand tout le monde est entré, nous interrompons l'insulteur de Jeanne d'Arc qui fait son cours devant vingt métèques et policiers : « Taisez-vous, Monsieur Thalamas, vous n'avez pas le droit de parler ici ! » A ces mots, Thalamas veut fuir, mais les Camelots du Roi bondissent sur lui, et, le couchant sur le bord de la chaire, lui administrent une sérieuse fessée.

Appelés par les Métèques qui se sont enfuis en criant : « A l'assassin ! », les gardes et les agents accourent en désordre et opèrent l'arrestation de nos amis Martin, du Tertre, Dorange, d'Auvergne, Le Quen d'Entremeuse, de Bouteiller et Sous-porte. Nous désignons alors Thalamas à l'officier de paix : « C'est celui-là qu'il faut arrêter, et nul autre ; c'est lui le véritable perturbateur ». Reconnu aussitôt, nous sommes arrêté aussi.

Après qu'on nous a emmenés au milieu du tumulte de nos huées à Thalamas, celui-ci essaie de reprendre sa leçon. Il est de nouveau interrompu par Lucien Lacour qui lui crache au visage. Aussitôt entouré et maintenu par les policiers, Lacour est frappé d'un coup de chaise par le professeur et les Métèques s'acharnent après lui. Il est également emmené au poste.

Dehors, les patriotes, après avoir parcouru le boulevard St-Michel, sont réunis près de l'Ecole des Mines par Maxime Réal del Sarte, et gagnent Montrouge en dépistant la police par une savante tactique. Là, ils commencent à manifester, et l'un d'eux endommage à coups de marteau la statue du dreyfusard Trarieux. La colonne, forte d'un millier de manifestants, poursuit sa randonnée par l'avenue du Maine. Chargée par les agents à la gare Montparnasse et rue de Vaugirard, elle se reforme sans cesse et ne se disperse que tard, quand les quartiers de Montrouge, de Montparnasse et des Invalides ont entendu à leur tour huer Thalamas et acclamer le Roi. — Quarante-cinq arrestations.

Au récit des manifestations, il faudrait ajouter — pour compléter l'histoire de cette campagne, et donner quelque idée de l'intensité de vie et d'enthousiasme qui y circula — le récit de nos soirées passées au poste du Panthéon débordant de prisonniers chaque mercredi. Il faudrait raconter cinquante audiences du tribunal de simple police ou du tribunal correctionnel où les accusés étaient plus fiers que les juges, et où les prétoires, envahis par la foule, retentissaient des mêmes cris que dans la rue. Il faudrait dire enfin les journées passées à la prison de la Santé, soit dans les cellules de droit commun, soit au quartier politique, trop petit pour contenir des condamnés qu'y ramenait sans cesse l'ardeur du sacrifice à la patrie.

Marquons, du moins, les résultats. Ce n'est pas seulement Thalamas, chassé de la Sorbonne après avoir été châtié, la tyrannie judéo-maçonnique vaincue et reculant pour la première fois : c'est Jeanne d'Arc vengée et glorifiée selon sa propre méthode : par des actes. Grâce à la campagne de l' « Action Française », les fêtes de la Béatification ont eu, à Paris et en province, un éclat incomparable. Grâce à nous, cette année toute entière aura été pour tout patriote l'année de Jeanne d'Arc.

Mais autour de Jeanne, on s'est reconnu entre Français : on s'est lié sur les champs de bataille, dans les violons du poste et dans les prisons. Ce réveil du patriotisme n'est pas resté seulement un sentiment ardent mais confus et finalement stérile comme il était arrivé il y a dix ans. Il s'est précisé pour tous ces manifestants venus de partis différents en une idée : l'idée royaliste. Jeanne d'Arc, élevée de nouveau comme modèle aux yeux de tous, les a menés sur la route de Reims. Le mouvement, commencé au cri de « A bas Thalamas ! Vive Jeanne d'Arc ! »,

s'est logiquement terminé aux cris unanimes de « A bas la République ! Vive le Roi ! »

Comme nous le disions le 19 juin à la salle Wagram, la conquête de la Jeunesse des Ecoles est un fait accompli. La tâche de l'année qui s'ouvre sera la conquête du peuple.

Maurice PUJO.

UN IMMEUBLE HISTORIQUE

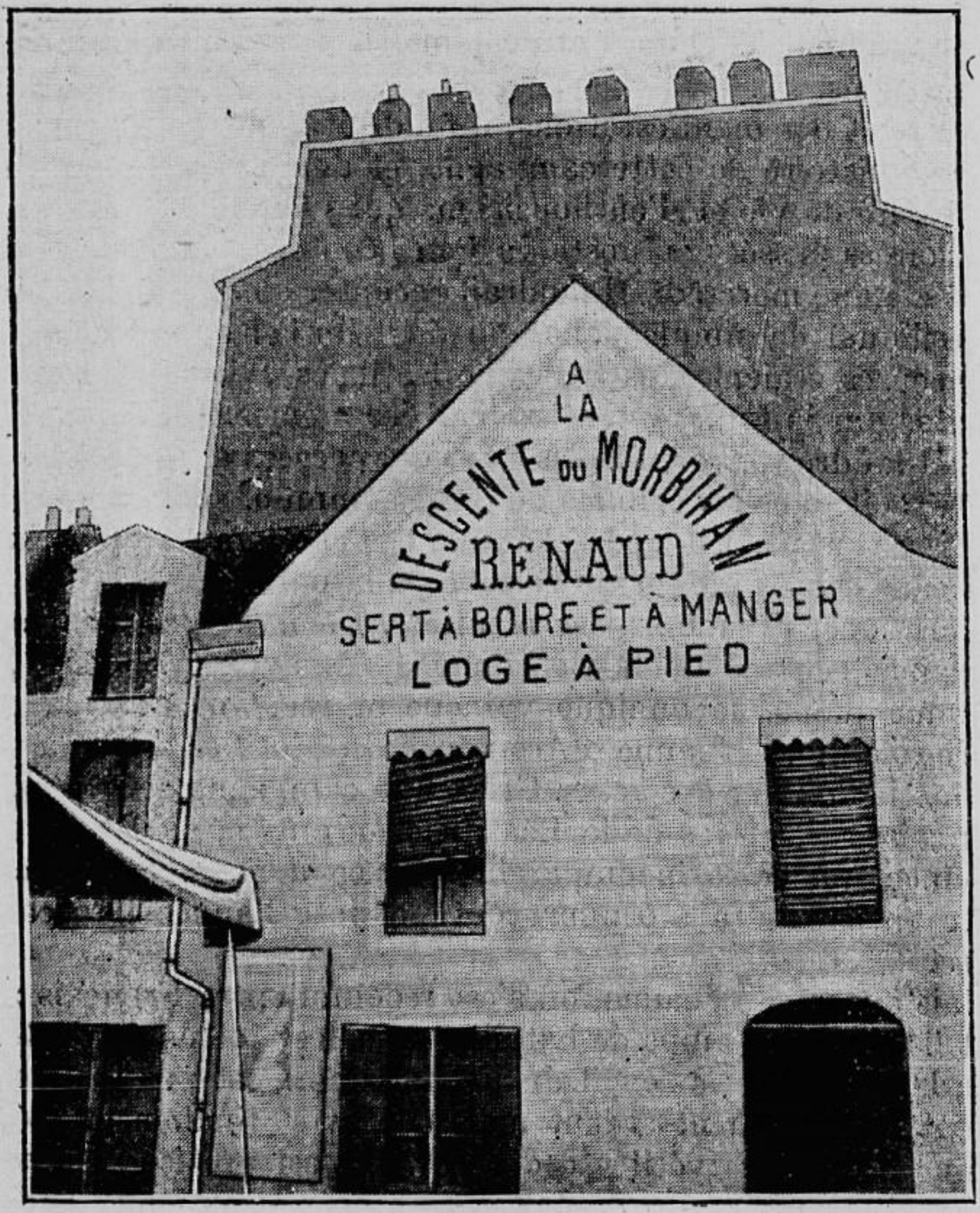

Cette maison sans numéro est située à l'angle de la place Bretagne et de la rue du Marchix, à Nantes. C'est la fameuse *Descente du Morbihan*, illustrée par l'enfance d'Aristide Briand, devenu premier ministre de France.

SECTIONS ET GROUPES DE LA LIGUE

(1er SEPTEMBRE 1909)

Paris et Ile-de-France

Etudiants d'Action française (8 décembre 1906) (1).
Action française du XIXe (mai 1909).
Conférence Bonald (avril 1907).
— Joseph de Maistre (1907).
— Rivarol (1907).
— Jeanne d'Arc (14 juin 1906).
La Flamberge, cercle d'escrime (27 janvier 1906).
Section des Ingénieurs royalistes (en formation).
— des Médecins (1909).
— des Voyageurs de commerce (décembre 1906).
— de Bois-Colombes (mai 1909).
— d'Argenteuil (16 juillet 1908).
— Choisy-le-Roi (15 août 1907).
— Compiègne (8 décembre 1906).
— Fontainebleau (avril 1906).
— Nanterre (octobre 1908).
— Noyon (octobre 1907).
— Neuilly-sur-Seine (décembre 1908).
— Saint-Denis.
— Palaiseau (mai 1909).
— Senlis (juillet 1909).
— Versailles (10 juillet 1905).

Provinces du Nord et de l'Est

Section d'Amiens (13 février 1909).
— Arras (mai 1909).
— Champenoise (février 1908).
— Fourmies (avril 1909).
Sous-Section de Reims (1er mars 1908).
Section des jeunes filles royalistes de Reims.
Groupe d'Action catholique et royaliste populaire d'Isle-sur-Doubs (6 janvier 1905).
Groupe de Besançon (1908).
— Bourg-en-Bresse (28 juillet 1909).
— Dôle (1908).
Section de Lille (20 mai 1909).
— Nancy (2 avril 1905).
— Montreuil-sur-Mer (22 août 1909).
— Roubaix (10 juin 1905).
— Valenciennes-Raismes (25 août 1908).

(1) Date de fondation ou d'affiliation

Provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest

Section d'Alençon (18 août 1905).
— d'Angers (1905).
Dames d'Action française d'Angers (1908).
Jeunes filles royalistes d'Angers (1908).
Section de Caen et Bayeux (septembre 1908).
— Cherbourg et Valognes (1907).
— Evreux (1907).
— Fontenay-le-Comte (28 octobre 1903).
— Fougères (3 novembre 1908).
Comité havrais d'études historiques (1905).
Section de Lorient (7 mars 1909).
— Mayenne (22 février 1908).
— Nantes (17 février 1909).
— Niort (octobre 1908).
— Rennes (24 mai 1907).
— Rouen (mars 1907).
— Saint-Brieuc (10 juin 1906).
— Saint-Servan (3 juin 1909).
Sous-section de Lamballe (1907).
Section de Vannes (14 janvier 1908).
Bibliothèque d'Action française du Morbihan (1907).

Sections du Finistère

Section de Brest (20 octobre 1907).
— Concarneau (20 octobre 1907).
— Dirinon (mars 1908).
Section de Landerneau (20 octobre 1907).
— Morlaix (20 octobre 1907).
— Quimper (20 octobre 1907).

Provinces du Centre

Section de Beaune (7 mars 1909).
Section du Blanc (1906).
— de Blois (juillet 1907).
— Limoges (1907).
— Lyon (septembre 1908).
— du Mans (1907).
— de Moulins (1907).
— Nevers (mars 1908).
— Orléans (mai 1906).
— Dames d'Action française d'Orléans (juin 1909).
— Le Puy (15 février 1909).
— Romorantin (8 janvier 1909).
— Saint-Etienne (18 mai 1908).
— Sancerre (septembre 1908).
— Tours (1er mars 1907).
— Yonne (1908).
— Mâcon (9 mars 1909).

Languedoc et Roussillon

Section d'Albi et de Gaillac (9 février 1908).
— Alès (29 juin 1908).
— Bagnols-sur-Cèze (juillet 1909).
Comité royaliste de Béziers (7 décembre 1905).
Association Henri IV (19 février 1905).
Le Cailar (26 mars 1909).
Section de Carcassonne (27 février 1909).
— de Castres (11 juillet 1906).
— Portiragues (24 août 1909).
— Montmorillon (août 1909).
— Florenzac (2 mai 1909).
— Mauvezin (16 avril 1909).
— Montagnac (juillet 1909).
— Cette (juillet 1909).
— Montpellier (avril 1907).
Conférences Berryer de Montpellier (affiliées en 1905).
Section de Montpezat (5 avril 1909).
— Montréjeau (3 novembre 1908).
Section de Narbonne (1er mars 1908).
Comité traditionnel de Nîmes (11 juin 1908).
Section de Perpignan (5 janvier 1905).
— Remoulins (31 mars 1909).
— Saint-Hippolyte-du-Fort (12 avril 1909).
— Toulouse (1905).
— Villefranche-de-Rouergue (12 juillet 1908).
— Villelongue-de-la-Salanque (4 mai 1909).
— Saint-Aunès (septembre 1908).
— Saint-Christol (septembre 1908).
— Saint-Victor-la-Coste (3 août 1909).
— Saint-Thibéry (septembre 1908).
— Sommières (18 juin 1909).
— Sumènes (28 mai 1909).
— Uzès (22 juin 1909).
— Le Vigan (22 avril 1909).

Provinces du Sud-Ouest

Section d'Angoulême (8 avril 1909).
— Bayonne-Biarritz (28 mars 1906).
— Bazas (7 juin 1909).
— Blaye (4 août 1909).
Comité d'Action française de Bordeaux (1907).
Jeunesse d'Action française de Bordeaux (12 juin 1905).
Section de Dax (10 février 1906).
— Montauban (1er mai 1908).
— Cahors (août 1909).
— Gramat (Lot) (27 août 1908).
— Montfort-en-Chalosse (1909).
— Pau (mai 1907).
— Périgueux (février 1908).

Section de Bergerac (6 mars 1909).
— Poitiers (novembre 1903).
— Rochefort-sur-Mer (1907).
— Salies-de-Béarn (23 août 1908).

Provence et Dauphiné

Section d'Aix-en-Provence (11 avril 1908).
— Avignon (mai 1906).
— Barbentane (mars 1909).
— Grenoble (5 avril 1908).
— Marseille (1907).
Cercle Henri IV de Martigues (1907).
Section de Nice (1908).
— Rognonas (15 avril 1909).
— Salon (14 janvier 1909).
— Toulon (juillet 1905).
Groupe d'Etudes historiques et sociales de Valence (mars 1907).

L'ACTION FRANÇAISE
et les Sinistrés de Provence

On se rappelle l'épouvantable catastrophe qui, le 11 juin dernier, détruisit, presque complètement, plusieurs villages de Provence, dans l'arrondissement d'Aix. Saint-Canat, Rognes, Lambesc, furent particulièrement éprouvés, ainsi que la petite ville de Salon. Nous ne rappellerons pas tous les dévouements qui furent mis en œuvre pour secourir les sinistrés. Il y en eut d'admirables, et principalement celui des Dames de la Croix-Rouge.

Ces miracles de la charité privée ne firent que davantage ressortir l'indifférence et l'apathie officielles. Alors qu'après le désastre de Messine, la reine, les princes et les princesses, entre lesquelles l'admirable duchesse d'Aoste, sœur de notre Roi, s'empressaient auprès des blessés, allaient s'installer dans les ambulances, en France le ministre de l'intérieur ne daigna pas même se déranger ; il délégua son sous-secrétaire d'Etat, qui traversa rapidement en automobile les villages ravagés et s'en fut. Quant au soi-disant chef de l'Etat, il craint trop les émotions pour s'exposer au spectacle lamentable qu'offraient les régions dévastées.

L' « Action Française » ne pouvait manquer de s'intéresser à la misère des populations provençales. A la réunion de la salle Wagram, qui clôtura le congrès de 1909, une quête fut faite qui produisit plus de 1500 francs. La section d'Aix fut chargée de répartir ces secours au mieux des intérêts des sinistrés.

La gravure ci-dessus montre ce qu'on a réalisé à Salon. Le *Soleil du Midi* ayant tenu à nous seconder, sept baraquements ont pu être élevés, capables d'abriter, chacun, deux familles. Les constructions sont faites en briques et recouvertes de tuiles de Saint-Henry. Chaque logement comprend deux pièces, une cuisine de 2 sur 4 mètres, une chambre de 4 sur 4. Ces baraquements sont occupés par onze ménages, ayant trente enfants. « Nous les avons réservés, m'écrit le trésorier du comité de secours salonais, à la classe des travailleurs, ouvriers agricoles, maçons, mineurs, jardiniers, charretiers, etc., qui y trouvent un abri confortable. Ces derniers habitaient, avant la catastrophe, des immeubles détruits par le tremblement de terre, et ont été heureux d'être hospitalisés dans ces abris dus à la générosité de l' « Action française ».

J. URVOY DE CLOSMADEUC.

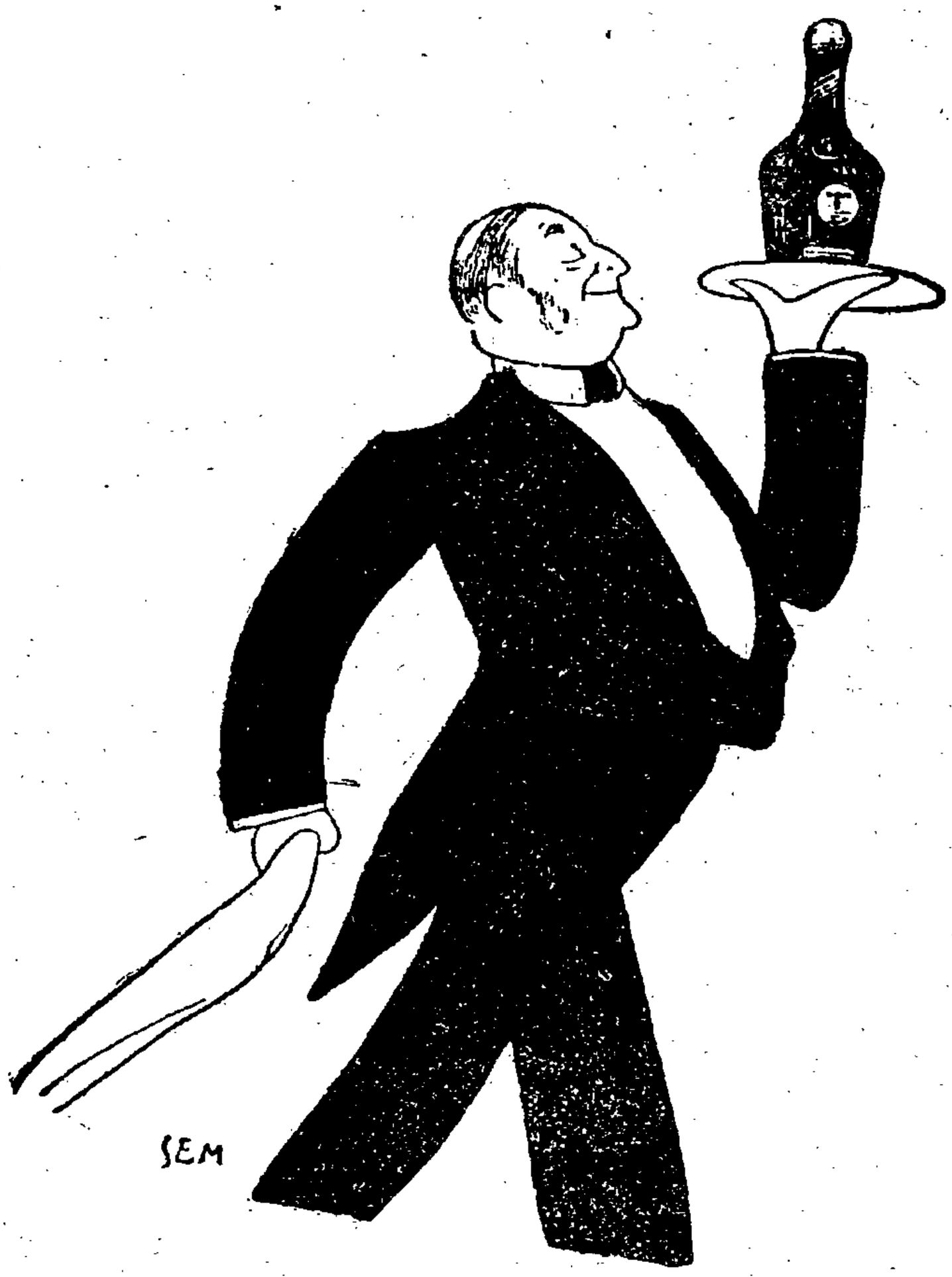

Voilà ! Voilà ! la **Bénédictine,**

la grande liqueur française !

DERRIÈRE LES GRILLES DE LA SANTÉ

Maxime Réal Del Sarte, Marius Plateau, etc.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

DE

L'ACTION FRANÇAISE

du 1er septembre 1908 au 31 août 1909.

---

4 septembre. — Le lieutenant de Boisfleury comparaît devant un conseil d'enquête sous l'inculpation d'avoir publié et signé de son nom cinq articles de presse « injurieux » pour ses chefs. Il demande à passer devant un conseil de guerre, où il pourrait faire la preuve des accusations qu'il a dirigées contre Picquart et Percin ; mais ceux-ci s'empressent de fuir le débat.

8 septembre. — Par décision du Président de la République et sur avis conforme du conseil d'enquête, le lieutenant de Boisfleury, à

qui l'on n'a pas voulu laisser faire, selon son droit, la preuve de ses accusations, est mis en réforme pour « faute grave contre la discipline ».

10 *septembre*. — Pendant la première audience du procès Grégori, le président de Valles ayant dit que « la Cour de Cassation » s'était « prononcée d'une façon définitive et irréfragable » sur l'innocence prétendue de Dreyfus, André Gaucher l'interrompt : « La Cour a fait un faux... Elle a violé l'article 445 ». Amené devant la Cour, André Gaucher maintient ses paroles, et le président, dans son désarroi, se borne à le faire expulser.

11 *septembre*. — L'acquittement de Grégori par le jury parisien est salué par l'Action française et par tous les patriotes comme l'annulation de l'arrêt monstrueux rendu en faveur de Dreyfus.

15 *septembre*. — Le commandant Cuignet adresse à Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de Cassation, une lettre publique, qui sera affichée par toute la France, et dans laquelle il démontre que, « le premier en dignité » à la Cour de Cassation, Ballot-Beaupré y est aussi « le premier en forfaiture et en infamie ».

19 *septembre*. — Un article de l'officieux *Petit Marseillais* déclare que si la lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré est affichée, « il semble bien difficile que le commandant Cuignet ne soit pas renvoyé devant les assises ».

24 *septembre*. — La lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, prévaricateur et faussaire, est affichée sur les murs de Paris. Elle le sera bientôt dans toute la France, et l'on ne verra pas venir les poursuites annoncées par le *Petit Marseillais*.

30 *septembre*. — Le traître Dreyfus, prenant la défense de la Cour de Cassation, requiert le gérant de l'*Action française* d'insérer une réponse signée « Commandant Dreyfus », à la lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré.

L'*Action française* du 1er octobre publie cette lettre du traître avec les rectifications nécessaires.

2 *octobre*. — Le traître Dreyfus ayant adressé une seconde lettre à l'*Action française*, celle-ci annonce qu'elle ne se prêtera pas à la nouvelle diversion tentée par le parti de Dreyfus au moment où l'on va inaugurer à Nîmes le monument du juif Bernard Lazare. Ces nouveaux mensonges du traître seront insérés plus tard (8 octobre) ; l'*Action Française*, pour le moment, se borne à rééditer la lettre du commandant Cuignet au président Ballot-Beaupré.

4 *octobre*. — Inauguration officielle du monument Bernard Lazare. Henri Vaugeois, Léon Daudet, le commandant Cuignet donnent à Nîmes une réunion où ils dénoncent, devant 4.000 patriotes, la mainmise de l'étranger sur les affaires de notre pays. Un véritable corps d'armée a été réuni à Nîmes par le gouvernement, en vue de cette réunion d'*Action française*.

5 *octobre*. — Les royalistes de Valence, sous la présidence de M. Flachaire de Roustan, reçoivent le commandant Cuignet et Henri Vaugeois.

7 *octobre*. — Troisième lettre du traître Dreyfus demandant insertion intégrale de l'arrêt du 19 juillet 1906.

Le commandant Cuignet essaye en vain de faire insérer dans le *Temps* une réponse où il rétablit les faits et les textes que ce journal a dénaturés en résumant la lettre à Ballot-Beaupré.

8 *octobre*. — L'*Action Française*. publie avec les commentaires utiles la deuxième lettre du traître Dreyfus.

9 *octobre*. — Quatrième lettre du traître Dreyfus. Nous l'avons « longuement injurié et diffamé ». Qu'attend-il pour nous poursuivre devant les Assises ?

11 *octobre*. — L'*Action Française* relève deux phrases bouffonnes dans la cinquième et la sixième lettre que le traître Dreyfus vient de lui adresser et qu'elle refuse d'insérer.

La lettre du commandant Cuignet est placardée sur la porte des immeubles habités par Ballot-Beaupré et par le traître Dreyfus.

500 auditeurs applaudissent à la Châtre le commandant Cuignet et Bernard de Vesins.

13 *octobre*. — A l'occasion de la rentrée des Chambres, la lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, avec le portrait du magistrat « prévaricateur et faussaire » est distribuée devant le Sénat et le Palais-Bourbon, ainsi que sur les grands boulevards.

MAXIME RÉAL DEL SARTE
Président des Camelots du Roi

15 *octobre*. — Le traître Dreyfus assigne l'*Action française* en 10.000 francs de dommages-intérêts pour la non-insertion des impudents mensonges qu'il lui avaient adressés.

16 *octobre*.—A l'audience solennelle de réouverture de la Cour de Cassation, toutes Chambres réunies, le Procureur général Baudouin prononçant l'éloge de son prédécesseur défunt, le dreyfusard Manau, est interrompu par un jeune ligueur, Maxime Réal del Sarte, qui crie : « Magistrats indignes et faussaires, il ne sera pas dit qu'un Français ne vous crachera pas au visage votre forfaiture et votre infamie ». Après avoir jeté dans le prétoire un exemplaire de la lettre du commandant Cuignet à Ballot-Beaupré, il est entraîné hors de la salle par les policiers, conduit au poste et presque aussitôt relâché. Aux termes de la loi, Maxime Réal del Sarte était passible de deux à cinq années d'emprisonnement.

Maxime Réal del Sarte s'était déjà signalé le 8 mai 1907 en décrochant une banderole maçonnique qui salissait la statue de Jeanne d'Arc, place St-Augustin, à Paris.

17 *octobre*. — Le traître Dreyfus assigne le gérant du journal, Léon Daudet, Charles Maurras et la Société du journal, non pour diffamation, car il faudrait aller devant le jury, où la preuve est permise mais pour « injures », devant le tribunal civil, et en réclamant 100.000 francs de dommages-intérêts.

18 *octobre*. — A Avallon, sous la présidence de Mme la marquise de Mac-Mahon, le commandant Cuignet et Bernard de Vesins soulèvent l'enthousiasme de 800 auditeurs qui acclament la vérité monarchique.

20 *octobre*. — Pierre Biétry, député de Brest, interpelle le garde des Sceaux, Briand, sur la violation de l'article 445 au profit du traître juif Dreyfus. Briand répond en répétant les mensonges que l'*Action française* a cent fois réfutés, et Biétry se fait censurer, puis exclure et enfin expulser pour avoir deux fois désigné Dreyfus de son nom de traître.

A la reprise de la séance, la Chambre à tout faire adopte un ordre du jour « flétrissant énergiquement l'odieuse campagne menée contre la Cour de Cassation ».

22 *octobre*. — Maxime Réal del Sarte, Eugène Marsan et Louis Thomas adressent deux lettres ouvertes à Briand, dans lesquelles ils relèvent les faux et les mensonges proférés par lui à la tribune de la Chambre sur l'attitude de Maxime Réal del Sarte devant la Cour de Cassation.

23 *octobre*. — L'*Action française* accuse réception de dix lettres du traître Dreyfus et signale une impudente altération de texte par laquelle Dreyfus a dénaturé l'opinion du jurisconsulte M. Roux sur la falsification de l'article 445.

25 *octobre*. — Très belle réunion, organisée à Beauvais par le docteur Levaillant dans laquelle sont chaleureusement applaudis les discours de Mme la marquise de Mac-Mahon, M. Paul Robain, M. Fautrat, M. Henri Vuatrin et le comte du Puget.

4 *novembre*. — L'*Action française* publie, après l'avoir adressée au Bureau de la Chambre, une réponse à l'ordre du jour de « flétrissure » voté par la Chambre le 20 octobre. Elle relève les erreurs et les mensonges du Garde des Sceaux, demande à la Chambre de reconnaître que « sa bonne foi a été surprise » et conclut que « si la Chambre approuve sciemment une violation de la loi, les Français se considèreront comme déliés de toute obligation envers la loi et rejetteront sur le Parlement la responsabilité des conséquences qui pourront résulter de l'attitude qui lui est imposée ».

Jules Lemaître inaugure sa collaboration à l'*Action française*.

7 *novembre*. — Un lecteur qui signe Œdipe suggère l'idée, en cas de condamnation, de faire payer les amendes et dommages-intérêts alloués à Dreyfus, par chèques tirés, sous peine de mort, sur les Rothschild et sur Reinach.

19 *novembre*. — M. de Lajudie, avocat à la Cour d'Appel de Montpellier, président de la Jeunesse royaliste de l'Hérault, affiche la lettre du commandant Cuignet et le portrait de Ballot-Beaupré dans le Palais de Justice de Montpellier.

20 *novembre*. — Inauguration du cours de l'Institut d'*Action française* (4e année). Allocution de Jules Lemaître ; conférence de Louis Dimier ; discours du comte Léon de Montesquiou. Au sortir de la réunion, une magnifique ovation est faite à Jules Lemaître. Plusieurs arrestations.

21 *novembre*. — Matinée poétique du Théâtre national de l'O-

POMMADE MOULIN Guérit Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Eczéma, Hémorroïdes. Fait repousser les Cheveux et les Cils. 2f30 le pot *franco*. Phie MOULIN, 30, rue Louis-le-Grand, PARIS.

déon. Pendant 40 minutes, neuf ligueurs d'Action française ayant à leur tête Maurice Pujo et Maxime Réal del Sarte empêchent la récitation de quelques pages du *Paris* de l'immonde Zola.

22 *novembre*. — Le traître Dreyfus réclame à l'*Action française* cent nouveaux mille francs de dommages-intérêts pour les articles publiés pendant le mois écoulé.

22 *novembre*. — Laval. 1200 personnes réunies sous la présidence de M. le Breton, sénateur, acclament le programme de résistance effective de la restauration monarchique exposé par Bernard de Vesins.

A Compiègne, 500 patriotes applaudissent les déclarations de Mme la marquise de Mac-Mahon, du comte de Puget et de M. de Roux.

27 *novembre*. — L'*Action française* reçoit une lettre présentant l'aspect habituel des lettres soi-disant rectificatives du traître et émanant, comme les précédentes, de la ligue des Droits de l'Homme, mais au bas de laquelle on a oublié de faire apposer la signature de Dreyfus.

MAURICE PUJO
Professeur libre en Sorbonne pour Jeanne d'Arc

29 *novembre*. — Deux réunions d'*Action française* : A Villefranche-sur-Saône, le commandant Cuignet, Paul Robain, MM. Flachaire de Roustan et L. de Longevialle ; à Narbonne, MM. André Vincent, Desperamons, Arnavielle, Fondi de Niort, de Rouch, font applaudir par un auditoire nombreux la cause de la monarchie.

2 *décembre*. — **Premier mercredi Thalamas :** les gifles de Thalamas. 12 arrestations. (Voir pp. 51-65 la défense de Jeanne d'Arc, par Maurice Pujo).

A Rennes, banquet des zouaves pontificaux pour l'anniversaire de Loigny et grande réunion au cours de laquelle Bernard de Vesins, Le Gonidec, Houitte de La Chesnais, de Calan montrent la tradition royaliste maintenue par les zouaves pontificaux et continuée par l'*Action française*.

5 *décembre*. — Le traître Dreyfus lance contre l'*Action française* une nouvelle assignation de 10.000 francs de dommages-intérêts pour refus d'insertion ; ainsi se trouve porté à 220.000 francs le chiffre auquel Dreyfus évalue le tort que nous lui causons.

6 *décembre*. — A Quimper, sous la présidence du vicomte de La Villemarqué Cornouailles plus de 600 auditeurs acclament le commandant Cuignet et Bernard de Vesins dans leurs conclusions royalistes.

8 *décembre*. — Quatrième anniversaire de la mort de Gabriel Syveton. L'*Action française* va déposer au cimetière Montparnasse une couronne avec cette inscription : *A la mémoire de Gabriel Syveton*,

assassiné par ordre la veille du procès qui fit peur au traître Dreyfus. Un commissaire de police voulant arracher l'inscription, une bagarre se produit : Léon Daudet, Henri Vaugeois, Robert de Boisfleury, Maurice Pujo, Maxime Réal del Sarte, Charles Maurras, Lucien Moreau, et un certain nombre de nos amis sont arrêtés et conduits au poste tandis qu'ils crient : « A bas la République des faussaires et des assassins. A bas la République ! Vive le Roi ! » Des passants, des écoliers, leur font une ovation.

Le soir, à la Comédie-Française, deuxième représentation du *Foyer*. La pièce de Mirbeau et du juif Natanson est interrompue pendant trois quarts d'heure par la protestation de Gaucher, de Réal del Sarte et de leurs amis. 13 arrestations.

9 *décembre*. — **Deuxième mercredi Thalamas** : l'assaut de la Sorbonne. 38 arrestations. (Voir p. 54).

A Saint-Brieuc, réunion sous la présidence de M. Houitte de la Chesnais, discours du commandant Cuignet et de Paul Robain.

11 *décembre*. — A Lorient, 400 auditeurs, parmi lesquels de nombreux ouvriers, acclament le président de la nouvelle section Lorientaise M. Lunven, le commandant Cuignet et Paul Robain.

13 *décembre*. — A Rouen, au cirque, réunion d'*Action française* sous la présidence de M. le général Donop. Plus de 1500 auditeurs sont venus applaudir MM. Pierre Lasserre, Firmin Bacconnier, Raoul de Mathan.

A Vannes, 1200 royalistes, parmi lesquels de très nombreux paysans en costumes bretons, acclament les discours du comte de Lantivy, du commandant Cuignet et de Paul Robain, qui montrent le salut national dans la monarchie, et se séparent au cri de : Vive le roi !

14 *décembre*. — Le cours Thalamas est fermé au public, qui n'y sera plus admis que sur cartes spéciales et nominatives.

16 *décembre*. — **Troisième mercredi Thalamas** : le Quartier latin en état de siège. 54 arrestations. (Voir p. 55).

17 *décembre*. — Trois manifestants du 9 décembre : Serge Réal del Sarte, Albéric Devaulx de Chambord et M. Lafont passent, après huit jours de détention préventive, devant la 10e chambre correctionnelle présidée par le juge Hugot. M. de Chambord est condamné à 115 francs d'amende, M. Lafond à 15 jours de prison et 15 francs d'amende. L'affaire Serge Réal del Sarte est renvoyée à huitaine.

18 *décembre*. — Devant le tribunal de simple police, une série de manifestants du 4e anniversaire Syveton sont condamnés à l'amende.

19 *décembre*. — Grande réunion populaire à la salle Wagram, organisée par l'*Action française* à la mémoire de Gabriel Syveton. Huit mille auditeurs acclament avec enthousiasme Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, le commandant Cuignet, le comte de Lur-Saluces, Bernard de Vesins. Sur la prière de Bernard de Vesins la sortie de cette foule immense se fait dans le plus grand ordre et le plus grand silence. Des forces considérables de police et de garde municipale ont été déployées par le gouvernement ; aucun prétexte à intervenir et pas une seule arrestation.

23 *décembre*. — **Quatrième mercredi Thalamas** : le cours libre de Maurice Pujo sur Jeanne d'Arc. 21 arrestations. (Voir p. 56).

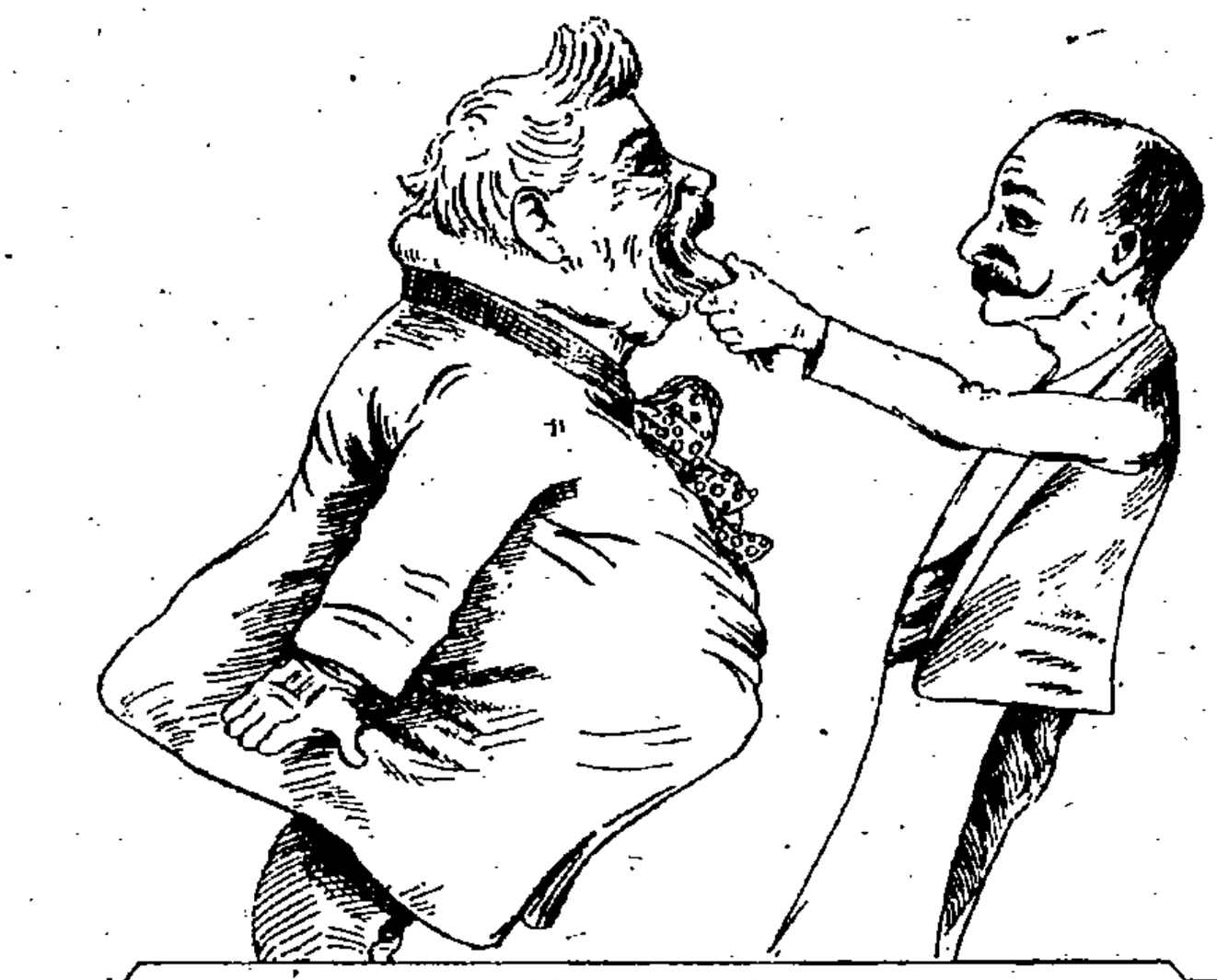

Tire la Barbichette!!!

LE JOUET SÉDITIEUX, *édité par l'*Action Française *en l'honneur de Mattis.*

24 *décembre.* — Reprise du procès de Serge Réal del Sarte. Maurice Pujo, cité comme témoin, évoque l'article 445. Après plaidoirie de Me Raymond Maignien, Serge Réal del Sarte, qui vient de faire 15 jours de prison préventive, est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 215 francs d'amende.

Au cours d'une manifestation des étudiants en médecine, protestant contre les entraves apportées à leurs études et examens, le Sénat est envahi par un groupe de 500 étudiants conduits par Maxime Réal del Sarte et les Etudiants d'Action française. Six étudiants ayant été enfermés au poste, leurs camarades, ramassant des pierres et menaçant de les lancer, réclament leur élargissement qui leur est accordé à la prière de sénateurs livides de peur.

25 *décembre.* — Le garçon de café Jean Mattis, rencontrant le président de la République Fallières pendant sa promenade quotidienne, s'approche de lui et lui tire la barbe. Remis aux mains des agents et fouillé au poste, Mattis est trouvé porteur d'un timbre à l'effigie du duc d'Orléans et d'une reproduction de la médaille offerte par l'*Action française* et par souscription nationale au général Mercier, justicier du traître Dreyfus.

26 *décembre.* — Réunion organisée par le Comité royaliste du XIVe arrondissement de Paris. Léon Daudet prononce un discours chaleureusement applaudi sur la nécessité de l'offensive.

27 *décembre.* — MM. Louis Dimier et Abel Manouvriez, au nom de

l'*Action française*, prennent avec succès la parole à Valenciennes, où il n'y avait pas eu de réunion royaliste depuis 1873.

31 *décembre*. — Maxime Réal del Sarte est cité devant la 10e Chambre correctionnelle (président Hugot), en raison de son arrestation le jour de l'anniversaire de la mort de Syveton. Il est condamné à quinze jours de prison, après avoir exprimé la volonté de travailler jusqu'au bout au renversement de la République.

2 *janvier*. — Inauguration du groupe d'*Action française* de Lyon. Discours de Bernard de Vesins, de MM. Demesmay et de Longevialle.

A Lyon. — Réunion des étudiants d'*Action française* et des camelots du roi de Lyon.

M. Demesmay président et Bernard de Vesins exposent le programme de l'action directe contre la République.

4 *janvier*. — Le Puy. Réunion improvisée, les conférenciers arrêtés par la neige, n'ayant pu venir le dimanche 3. Le comte Melchior de Polignac, M. de la Batie et le comte Bernard de Vesins exposent le programme de l'*Action française* devant 200 auditeurs.

6 *janvier*. — **Cinquième mercredi de Thalamas** : une bombe aux Hautes-Etudes. 19 arrestations. (Voir p. 57).

11 *janvier*. — Maurice Pujo donne, à la Sorbonne, la deuxième leçon de son cours libre sur Jeanne d'Arc. (Voir p. 58).

A la Comédie française, André Gaucher est arrêté avec André Legrand, Pierre de Meyronnet-Saint-Marc, Paul Tissandier et une dizaine de nos amis, pour avoir interrompu une deuxième fois la représentation du *Foyer*.

12 *janvier*. — Maxime Réal del Sarte passe devant la 10e chambre correctionnelle (président Hugot), comme paraissant être l'agresseur de M. Pimienta, lequel a reçu un coup de canne au visage pendant la bagarre de la veille à l'amphithéâtre Richelieu. L'affaire est renvoyée au 16 janvier et ne sera jugée que le 21.

13 *janvier*. — **Sixième mercredi Thalamas** : la défense thalamiste. 54 arrestations, notamment celle d'André Buffet. (Voir p. 59).

14 *janvier*. — En raison de la mort de son père, Maxime Réal del Sarte est mis en liberté provisoire.

15 *janvier*. — 30 manifestants arrêtés au cours des manifestations contre Thalamas passent devant le tribunal de simple police et sont condamnés.

17 *janvier*. — Sous la présidence de M. Fautrat, Madame la marquise de Mac-Mahon, Louis Dimier et Noël Trouvé inaugurent la section d'*Action française* de Senlis.

20 *janvier*. — **Septième mercredi Thalamas** : la bataille de la Sorbonne. 188 arrestations. (Voir p. 60).

21 *janvier*. — André Gaucher comparaît devant la 10e chambre correctionnelle (président Hugot), conjointement avec Maxime Réal del Sarte, pour les manifestations du Théâtre français à l'occasion du *Foyer*. S'apercevant que son procès-verbal d'arrestation était maquillé, Gaucher s'exprime ainsi : « Je savais bien que les magistrats de la Cour de Cassation étaient des faussaires, j'aurais dû me méfier... » Interrompu par le président et sommé de retirer ses paroles, Gaucher s'écrie : « Non ! je n'injurie pas le tribunal ! Je dis que les magistrats

de la Cour de Cassation sont des faussaires et qu'ils ont violé l'article 445 ». Le tribunal feint cependant de se croire outragé et condamne à deux ans de prison l'accusateur de la Cour suprême.

Gaucher est ensuite condamné à deux mois de prison pour la manifestation du *Foyer* ; Maxime Réal del Sarte reçoit à son tour 15 jours de prison pour la même affaire, plus six mois de prison, 100 fr. d'amende et 3.000 francs de dommages-intérêts pour l'affaire du juif Pimienta ; le doyen Croiset contribue, par un faux témoignage, à cette dernière condamnation. Un des assistants, le jeune Guillerot, ayant dénoncé ce faux témoignage, est condamné séance tenante à quinze jours de prison.

ANDRÉ GAUCHER
Victime du guet-apens judiciaire du 21 janvier 1909

Manifestation à Moulins contre la représentation du *Foyer*. 10 arrestations.

25 *janvier*. — Violente manifestation à Marseille contre le *Foyer*. 30 arrestations.

27 *janvier*. — **Huitième mercredi Thalamas** : la police défend les thalamistes. 107 arrestations. (V. p. 61)

28 *janvier*. — Maurice Pujo comparaît devant la 10e chambre correctionnelle (président Hugot) à l'occasion de son premier cours libre en Sorbonne. Eloquentes dépositions de Vaugeois, Lasserre, Dimier, Montesquiou ; magnifique plaidoirie de Me de Roux, de laquelle il ressort avec évidence que deux partis seulement sont juridiquement possibles : l'acquittement de Pujo, ou bien son renvoi devant les Assises.

31 *janvier*. — Réunion d'*Action française* à Périgueux. Madame la marquise de Mac-Mahon, Paul Robain et Bernard de Vesins font acclamer par un millier d'auditeurs Jeanne d'Arc et la monarchie.

Autre réunion à Pont-Audemer, où un nombreux public applaudit MM. R. de Maistre, Abel Manouvriez et Joseph Delest.

2 *février*. — Un groupe de camelots du Roi brise la devanture d'un magasin anglo-juif derrière laquelle était exposée une caricature ignominieuse de Jeanne d'Arc.

3 *février*. — **Neuvième mercredi Thalamas** : le Quartier latin reste aux patriotes. 42 arrestations. (V. p. 62).

Manifestation à Montpellier contre le *Foyer*. 6 arrestations.

4 *février*. — Manifestation à Perpignan contre le *Foyer*. 10 arrestations.

7 *février*. — Sous la présidence d'honneur d'André Gaucher, les Camelots du Roi donnent une fête dans laquelle prennent successivement la parole André Legrand, la marquise de Mac-Mahon, le

baron de Mandat-Grancey, Léon de Montesquiou, Maxime Réal del Sarte. La soirée se termine par l'audition de « La France bouge ».

8 *février*. — 215 patriotes arrêtés au cours des manifestations antithalamistes passent à la fois devant le tribunal de simple police. Parmi eux : André Buffet; la marquise de Vasselot, Charles Maurras, Maurice Pujo, André Gaucher. Ce dernier est amené à l'audience menottes aux mains. Devant le juge franc-maçon Lecomte, il exhibe le talisman. Les cris des Camelots et le chant de « La France bouge » ne cessent de se faire entendre dans la grande cour du Palais et dans la salle du tribunal, où le parti-pris et la maladresse du juge provoquent plusieurs incidents violents.

10 *février*. — **Dixième mercredi Thalamas** : l'assaut du Ministère de la Justice. 60 arrestations. (V. p. 63).

Les 200.000 francs du traître Dreyfus. — Le procès au civil intenté par le traître Dreyfus à l'*Action française* passe devant la 1re chambre (président Le Berquier). Nos avocats, Mes Magnier et de Roux démontrent, en de magnifiques plaidoiries, l'incompétence des juges civils. La réponse de Me Demange, avocat de Dreyfus, est renvoyée à huitaine.

Manifestation de Pau contre le *Foyer*. 12 arrestations.

11 *février*. — Violente manifestation à Toulouse contre le *Foyer*. 30 arrestations.

12 *février*. — Manifestation à Bordeaux contre le *Foyer*. 10 arrestations.

13 *février*. — Manifestation à Perpignan contre le *Foyer*. 6 arrestations.

16 *février*. — La représentation du *Foyer*, interdite par le maire d'Angers, ne peut être donnée qu'à bureaux fermés.

17 *février*. — **Onzième et dernier mercredi de Thalamas** : la fessée de Thalamas. Justice est faite du monument Trarieux. 45 arrestations. (V. p. 64).

Les 200.000 francs du traître Dreyfus. — Me Demange s'efforce de plaider la thèse insoutenable de son client. Après une écrasante réplique de Me Magnier, Me Ménard vient à son tour plaider éloquemment l'incompétence au nom de la *Libre Parole*, à qui le traître a demandé 200.000 francs comme à nous.

Discours vivement applaudis de Henri Vaugeois et Paul Robain, dans une réunion organisée à Neuilly, sous la présidence du baron Tristan Lambert.

19 *février*. — Chambre des appels correctionnels (président Bidault de l'Isle). Me Joseph Ménard démontre l'iniquité des deux ans de prison infligés par la 10e chambre à André Gaucher sous prétexte d'outrage au tribunal, alors que l'accusation lancée par Gaucher aux magistrats faussaires de la Cour de Cassation aurait dû le conduire devant le jury. Après une pitoyable réplique de l'avocat général Maxwell, l'arrêt est renvoyé à huitaine.

Une note officielle communiquée aux journaux dit que le cours libre de Thalamas a pris fin hier avec la « dixième et dernière leçon ». Le cours devait, à l'origine, comporter douze leçons : la persévérance des patriotes a finalement triomphé de l'obstination du gouvernement.

MANIFESTATION

après une libération des prisonniers politiques.

Réunion organisée par la section de Fontainebleau sous la présidence du baron Tristan Lambert. 500 auditeurs applaudissent Paul Robain, MM. Copin-Albancelli, de Cossé-Brissac et Dupuis.

18 *février*. — Manifestation au Hâvre contre le *Foyer*.

20 *février*. — Henri Vaugeois est condamné à cinq jours de prison pour avoir interrompu l'audience du tribunal de simple police devant lequel comparaissent des manifestants du Quartier latin.

L'administration de l'*Action française* ayant envoyé 1000 francs à la caisse de retraites des gardiens de la paix, pour indemniser ces braves gens des fatigues occasionnées par les manifestations Thalamas, M. Mouquin, directeur général des recherches, se substitue au président de la caisse pour refuser cette offrande.

21 *février*. — Manifestation à Poitiers contre le *Foyer*. 3 arrestations.

23 *février*. — En raison de la fessée Thalamas, dont il déclare revendiquer toute la responsabilité, Maurice Pujo, malgré une éloquente plaidoirie de Me de Roux, est condamné par la 11e chambre correctionnelle à 3 mois de prison. Sont également condamnés ses

complices : Lucien Martin, à 2 mois, Le Quen d'Entremeuse, d'Auvergne et du Tertre à 15 jours, Sousporte à 8 jours de prison.

24 *février*. — **Les 200.000 francs du traître Dreyfus.** — A la 1re chambre civile, le substitut reconnaît la justesse des raisons invoquées par Ms Magnier et de Roux ; il demande donc au tribunal de se déclarer incompétent. Jugement remis à quinzaine.

26 *février*. — La Chambre des appels correctionnels (président Bidault de l'Isle), en réformant les motifs allégués par la 10e chambre correctionnelle, confirme, au mépris de toute justice, la condamnation à deux ans de prison prononcée contre André Gaucher.

27 *février*. — Le commandant Cuignet adresse au procureur général Baudouin une lettre ouverte où il rappelle une fois de plus les *forfaitures*, les *fraudes* et les *mensonges* de la Cour de Cassation ; il constate que Baudouin et ses complices reculent devant la Cour d'Assises.

28 *février*. — Madame la marquise de Mac-Mahon, le commandant Cuignet, Bernard de Vesins sont longuement applaudis à Autun par un millier d'auditeurs.

A Evreux, Louis Dimier fait une conférence sur « l'emploi de la force dans l'opposition ».

1er *mars*. — A la salle Wagram, grande réunion patriotique organisée par la Ligue d'Action française pour l'indépendance nationale et en l'honneur des condamnés du Quartier latin. M. André Buffet préside. La présidence d'honneur est donnée à Maurice Pujo et André Gaucher à ce moment détenus à la Santé. Huit mille auditeurs applaudissent chaleureusement le comte de Lur-Saluces, Léon de Montesquiou, Maxime Réal del Sarte, le commandant Cuignet, Henri Vaugeois, Bernard de Vesins, Léon Daudet.

Au dehors, service d'ordre dont l'importance révèle les appréhensions du gouvernement : gardiens de la paix, gardes républicains à pied et à cheval, voiture des ambulances municipales, le tout rendu inutile par l'attitude des patriotes qui sortent de la réunion dans un silence impressionnant.

A l'issue de cette réunion, une trentaine de Camelots du Roi se rendent à Suresnes, passent une corde au cou du buste de Zola et s'efforcent de le renverser. Ils sont interrompus par l'arrivée des agents qui opèrent deux arrestations.

2 *mars*. — Vaugeois, Daudet, Maurras, Pujo et un certain nombre de nos amis, établissent devant la 11e chambre correctionnelle le caractère nettement séditieux de la manifestation Syveton, pour la-

MÊME MAISON

LA LITHARSINE

Guérit

LE DIABÈTE

Des milliers d'Attestations Médicales

quelle ils ont été condamnés en simple police. Avec Mes Magnier et Léon Prieur, les avocats concluent à l'incompétence de toute autre juridiction que la Cour d'assises. Jugement renvoyé à huitaine.

3 *mars*. — Un garde du Luxembourg constate, à l'ouverture du jardin, que le monument élevé par les dreyfusards à Scheurer-Kestner est complètement mutilé ; les attributs de la « Justice » et de la « Vérité » sont brisés, le médaillon de Scheurer-Kestner est martelé ; tout le monument est, en outre, couvert d'inscriptions au minium : « 445. Vive le Roi ! A bas la gueuse ! »

Importante manifestation à Lyon contre le *Foyer*. 17 arrestations.

4 *mars*. — Henri Vaugeois, directeur politique de l'*Action française*, entre à la prison de la Santé pour y faire les cinq jours auxquels il a été condamné par le franc-maçon Lecomte.

5 *mars*. — Un de nos amis, Armand Hubert, est arrêté sous l'inculpation d'être l'auteur des mutilations infligées au monument Scheurer-Kestner.

7 *mars*. — Mme de Mac-Mahon est acclamée avec enthousiasme pour la conférence qu'elle donne au cercle Henri IV, dans la patrie de Maurras, aux Martigues.

Inauguration du groupe d'Action française de Bois-Colombes.

Discours de Paul Robain, à Nevers, sur Jeanne d'Arc et la Monarchie.

9 *mars*. — La 11e Chambre correctionnelle juge que les cris de : « A bas la République ! » « Vive le Roi ! » « A bas les magistrats faussaires ! » constituent des cris séditieux ou diffamatoires et que la juridiction de la Cour d'assises est seule compétente pour en connaître.

10 *mars*. — Les 200.000 francs du traître Dreyfus. — La 1re chambre correctionnelle (président Le Berquier) se déclare incompétente pour connaître du procès intenté à l'*Action française* et à la *Libre Parole*, conformément à l'évidence et à la démonstration de Mes Magnier, de Roux et Joseph Ménard acceptée par le substitut Matter.

12 *mars*. — La maison de Gabriel Monod, à Versailles, est couverte d'inscriptions séditieuses : 445, Vive le Roi ! A bas la République !

18 *mars*. — A l'occasion de la Mi-Carême, les Camelots du Roi se groupent autour d'une voiture où l'un d'eux, menottes aux mains, est déguisé en « Briand à Saint-Nazaire ». La foule applaudit au passage du cortège, mais la police intervient et après une courte bagarre arrête une vingtaine de nos amis, notamment de Maxime Real del Sarte.

PAPIERS PEINTS & ÉTOFFES pour Tentures murales
Articles de goût riches et ordinaires, *à tous prix*
SPÉCIALITÉS : Tentures TEKKO et SALUBRA, lavables et décoratives
Les Revêtements Décoratifs JOSZ, métal émail malléable
F. LAGARDÈRE, 70, rue St-Rémi, à BORDEAUX
Maison fondée en 1775

19 *mars*. — Grâce à l'énergique campagne menée dans l'*Action française* depuis près de deux mois, André Gaucher, ainsi que nos autres amis prisonniers, est enfin mis au régime des détenus politiques.

La Chambre des Appels correctionnels entend les plaidoiries de Mes Léon Prieur et Chardon pour Maxime Réal del Sarte, condamné le 21 janvier à plus de six mois de prison pour les affaires du *Foyer*, du *Sillon* et de la Sorbonne (Affaire du juif Pimienta).

22 *mars*. — Maxime Réal del Sarte et cinq de ses camarades sont condamnés par la 10e Chambre correctionnelle (président Dreyfus), à l'occasion de la mascarade de la Mi-Carême, à des peines variant de quinze jours à trois mois de prison.

23 *mars*. — Huit condamnations sont prononcées en simple police à l'occasion des affaires Thalamas et du *Foyer*. Energique déclaration antirépublicaine adressée au tribunal par Léon Géraud.

Henri Vaugeois et Paul Robain sont vivement applaudis au cours d'une réunion organisée par la section de Niort sous la présidence de M. des Courtis.

24 *mars*. — Six nouvelles condamnations de simple police.

25 *mars*. — Les condamnations à deux et trois mois de prison prononcées par la 10e et la 11e chambre correctionnelle contre Maurice Pujo, à l'occasion de son cours sur Jeanne d'Arc et de la fessée Thalamas, sont confirmées par la Chambre des Appels correctionnels (président Bidault de l'Isle), malgré les démonstrations sans réplique de Me de Roux. Le procès de la Sorbonne et du haut enseignement officiel est ouvertement commencé devant le public français.

26 *mars*. — L'*Action française* inaugure sa propagande dans les faubourgs parisiens. Un nombreux public, en majeure partie d'ouvriers, acclame à l'Alcazar d'Italie l'exposé que font de la vérité monarchique Léon Daudet et Bernard de Vesins.

La Chambre des Appels correctionnels (président Bidault de l'Isle) confirme les condamnations prononcées contre Maxime Réal del Sarte dans les affaires du *Foyer* et de la Sorbonne, en réduisant de 3.000 à 1.000 fr. les dommages et intérêts accordés pour ses prétendues blessures au juif Pimienta.

28 *mars*. — M. l'abbé de Pascal donne à Moulins une conférence chaleureusement applaudie.

29 *mars*. — Bernard de Vesins et Paul Robain sont accueillis dans une réunion donnée à Nantes par un public des plus nombreux et des plus enthousiastes.

4 *avril*. — Réunion donnée à Laval sous la présidence de M. de Crozé. Discours très applaudis de Me de Roux et de M. Firmin Bacconnier.

5 *avril*. — Deuxième réunion de propagande dans les faubourgs. Léon Daudet et Bernard de Vesins font acclamer par huit cents bouchers de la Villette l'idée du Roi du Travail et le nom du duc d'Orléans.

Une vingtaine de condamnations sont prononcées en simple police à l'occasion de l'affaire Thalamas.

8 *avril*. — La 10e Chambre correctionnelle (président Hugot),

malgré les plaidoiries de Me Léon Prieur et de ses confrères, condamne à deux et trois mois de prison les jeunes gens qui ont été arrêtés le 1er mars à Suresnes pour l'affaire Zola.

17 *avril*. — A l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, les patriotes parisiens portent des couronnes aux quatre statues de l'héroïne ; un primaire dreyfusard ayant détaché l'une de ces couronnes, notre ami Guillerot s'efforce de le faire arrêter et ne parvient qu'à être arrêté lui-même.

21 *avril*. — Maurice Pujo et cinq autres manifestants de l'affaire Thalamas sont condamnés en simple police.

Soixante-dix ligueurs et ligueuses d'*Action française*, à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, se réunissent à Rome sous la présidence du général de Charette ; après le vénéré président, Madame la Marquise de Mac-Mahon, puis Bernard de Vesins résument avec éloquence les nouvelles raisons d'espérer qui s'imposent aux patriotes français.

Manifestation à Rouen contre la représentation du *Foyer*. Dix arrestations.

FRANÇOIS RYCKEWAERT
Président la Section de Roubaix,
Organisateur
de la manifestation du Foyer, *à Lille.*

23 *avril*. — Nos amis Bourgoin et Cournon sont condamnés par la 10e Chambre correctionnelle (président Hugot) pour les prétendus outrages qu'ils auraient adressés aux agents pendant une manifestation place Saint-Augustin, devant la statue de Jeanne d'Arc.

26 *avril*. — Importante manifestation à Lille contre le *Foyer*. 31 arrestations.

27 *avril*. — Une quinzaine de manifestants sont condamnés en simple police à l'occasion de l'affaire Thalamas.

29 *avril*. — La Chambre des appels correctionnels, malgré le caractère évidemment mensonger des rapports d'agents, confirme la condamnation prononcée contre Maxime Réal del Sarte à l'occasion de la mascarade de la Mi-Carême.

La 9e Chambre correctionnelle, en dépit d'un alibi démontré et de l'éloquente plaidoirie de Me Ménard, condamne sans preuves Armand Hubert à un an de prison comme l'auteur des mutilations infligées au monument de Scheurer-Kestner.

30 *avril*. — Maurras expose les raisons pour lesquelles, ainsi que cela a été annoncé depuis plus de dix jours, les Etudiants d'Action française et les camelots du roi s'abstiendront de manifester contre le cours que va inaugurer au collège de France le prêtre excommunié **Loisy**.

Les « Etudiants républicains », cherchant à prendre une revanche de la leçon qu'ils ont reçue à propos de l'affaire Thalamas, et sachant que nos amis s'abstiendront, s'engagent par affiches à défendre le cours Loisy contre des manifestations qui n'auront pas lieu.

1er *mai.* — Trois camelots du roi sont arrêtés à Narbonne pour inscriptions séditieuses.

2 *mai.* — A la Saint-Philippe, à Lyon, un millier de royalistes acclament les discours de MM. Roger Lambelin, Flachai e de Roustan, le comte de Lur-Saluces, Me Jacquier, Despéramons.

Les Etudiants d'Action française et les Camelots du Roi dénoncent par affiches à leurs amis du Quartier Latin la facile manœuvre des « Etudiants républicains ».

Manifestation à Valenciennes contre le *Foyer*. Huit arrestations.

3 *mai.* — Allocution de Jules Lemaître au deuxième banquet donné par le groupe des Médecins d'Action française.

Une délégation des Camelots du Roi, étant allée à Orléans pour les fêtes Jeanne d'Arc, arrache du monument de l'héroïne une couronne portant une inscription injurieuse pour le clergé. Après plusieurs arrestations, la couronne est remise en place, puis, les protestations grandissant, elle est définitivement enlevée.

Trois des manifestants arrêtés à Rouen lors de la représentation du *Foyer* sont condamnés à un mois de prison.

9 *mai.* — Banquet de la Saint-Philippe à Nantes ; MM. de Kertanguy, Martin, de Bruc sont vivement applaudis.

Discours de Jules Lemaître, Léon Daudet et Marie de Roux à Poitiers : trois mille auditeurs se pressent dans la plus vaste salle de la ville et acclament avec enthousiasme l'illustre ami de l'*Action française* et les deux admirables orateurs qui prennent après lui la parole.

A Tours, sous la présidence du comte de Pronleroy, Bernard de Vesins expose les origines et les idées de l'*Action française*.

A Versailles, en l'honneur de Jeanne d'Arc, réunion de 1200 auditeurs présidée par M. Caron de la Carrière.

Le marquis de Rosanbo retrace la vie de l'héroïne et Paul Robain en rappelle les principaux exemples.

12 *mai.* — M. Roger Lambelin, chef du bureau politique de Monseigneur le Duc d'Orléans, écrit à nos comités directeurs : « Le Prince sait que les progrès de l'idée monarchique, que tout le monde constate actuellement, sont dûs en grande partie aux campagnes de propagande de l'*Action française*... Je suis heureux d'avoir à vous transmettre les remerciements du chef de la Maison de France. »

14 *mai.* — Manifestation à Alès contre la représentation du *Foyer*. Quatre arrestations.

16 *mai.* — Banquet de la Saint Philippe à Saint-Mandé ; plus de mille royalistes parisiens se sont rendus à l'appel des comités royalistes de la Seine pour acclamer l'idée de la restauration et le nom du Duc d'Orléans. A la sortie, deux cent cinquante camelots du roi sont obligés de défendre le drapeau tricolore et celui de Jeanne d'Arc contre la police de la République. Après une véritable bataille, une vingtaine de camelots sont conduits au poste ; les autres se dirigent avec leurs drapeaux déchirés vers Notre-Dame où l'on fête le troisième jour du triduum en l'honneur de Jeanne d'Arc : nouvelle inter-

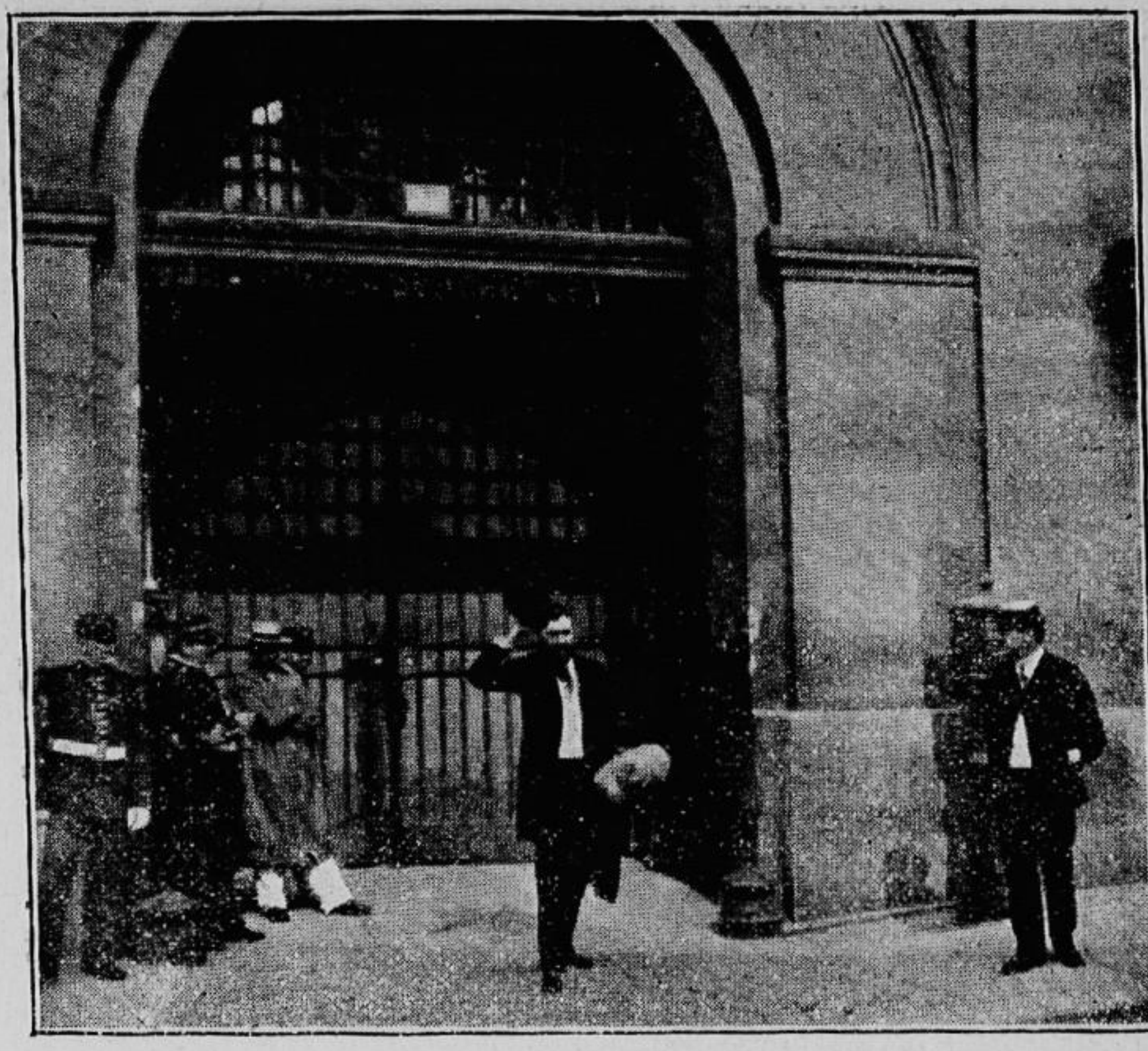

BONJOUR !

Maurice Pujo sort de la Santé.

vention violente de la police sur la place du Parvis, nouvelle bagarre, vingt-six nouvelles arrestations.

Huit cents patriotes applaudissent à Orléans Bernard de Vesins et Léon Daudet.

17 *mai*. — Après avoir passé la nuit au dépôt, dix des manifestants arrêtés le 16 à Saint-Mandé sont conduits, *menottes aux mains*, malgré les engagements pris par Clémenceau, devant le substitut du procureur de la République.

18 *mai*. — Les manifestants de Saint-Mandé sont condamnés par la 9e chambre correctionnelle à des peines variant de 25 francs d'amende à deux mois de prison.

Violente manifestation à Nantes contre le *Foyer*. Trente arrestations.

La *Correspondance nationale*, organe du Bureau politique de Monseigneur le Duc d'Orléans, publie une lettre adressée par le Prince à Jules Lemaître à l'occasion du discours de Poitiers : « Je sais, dit le Prince, un gré infini à ceux qui, comme vous, Monsieur, qui représentez avec tant d'éclat les Lettres françaises, sont devenus les plus ardents protagonistes du relèvement national. »

20 *mai*. — Violente manifestation à Rennes contre le *Foyer* ; contre-manifestation organisée par le maire de la ville, bagarres, vingt-neuf arrestations.

22 *mai*. — Réunion publique et contradictoire donnée par la section de Choisy-le-Roi : Louis Gonnet et J. Delest démontrent à leurs auditeurs l'impossibilité pour la République de résoudre les questions ouvrières.

23 *mai*. — Un certain nombre de Camelots du Roi se rendent à Compiègne à l'occasion du cortège historique organisé en l'honneur de Jeanne d'Arc : le cortège est salué sur tout son parcours de cris nourris de Vive le Roi !

Sur l'initiative de M. Alfred Ansart, six cents royalistes viennent acclamer à Amiens Mme la Marquise de Mac-Mahon et Bernard de Vesins. Le même jour, à Bergerac, sous la présidence du marquis de Foucauld, huit cents auditeurs applaudissent chaleureusement le commandant Cuignet, Paul Robain et le comte de La Panouse.

Manifestation à Cherbourg contre le *Foyer*. Huit arrestations.

25 *mai*. — Deux Camelots du Roi sont condamnés en simple police par le franc-maçon Lecomte pour des cris et des inscriptions nettement séditieux qui auraient dû les faire déférer au jury.

27 *mai*. — La fête des jeunes filles royalistes réunit plusieurs milliers de Parisiens qui acclament l'allocution de Madame la Marquise de Mac-Mahon, le discours de Jules Lemaître et les chansons composées en prison par Maurice Pujo.

28 *mai*. — Manifestation organisée à Bordeaux en l'honneur de Jeanne d'Arc par les Camelots du Roi et les Etudiants royalistes. Quinze arrestations.

30 *mai*. — Aux fêtes de Jeanne d'Arc, à Rouen, une délégation des Camelots du Roi est accueillie par la sympathie générale ; le nom de Maxime Réal del Sarte est acclamé au banquet de Bon Secours, malgré tous les efforts du baron Pié et de ses complices.

31 *mai*. — A l'occasion du voyage de Marie-Georges Picquart, la section d'Angers fait placarder sur tous les murs de la ville l'affiche de l'*Action française* sur « l'Indiscipline, le faux témoignage et le faux à l'ordre du jour de l'armée. » Le comte de Bruc, MM. Brard, Brillaud, Dumolin et de la Morinière jettent à la face du lieutenant-colonel en réforme son ignoble passé ; ils sont aussitôt arrêtés et brutalisés.

Fêtes de Jeanne d'Arc à Toulouse ; intervention de la police ; quatre arrestations, dont celle du secrétaire des Camelots du Roi.

2 *juin*. — Après les dépositions des agents de la sûreté, et malgré

les plaidoiries de Mes Perrin et de Roux, le tribunal d'Angers condamne le comte de Bruc à quatre mois de prison, puis Brard, Brillaud, Dumolin et de la Morinière à trois mois chacun.

3 *juin*. — Troisième réunion de propagande dans les faubourgs. Léon Daudet et Bernard de Vesins établissent à Grenelle, devant plusieurs centaines d'ouvriers, que les prolétaires français, quand même ils ne seraient ni catholiques ni patriotes, ne peuvent désormais rien attendre de la République.

5 *juin*. — Ouverture du Congrès régional d'Action française de Montpellier, sous la présidence de M. de Baichis. Henri Vaugeois, accompagné de Pierre Lasserre, est venu lui-même représenter le siège central de la Ligue. Toutes les sections de Provence, Languedoc et Roussillon ont envoyé des délégations. Discours vivement applaudis de Pierre Lasserre et de M. Ebelot.

6 *juin*. — Deuxième journée du Congrès de Montpellier. Une dizaine d'arrestations, dont celle de Vaugeois pour cris dans la rue de « Vive le Roi ! ». Le soir, discours du jeune camelot du Roi, Soulier, de Henri Vaugeois et de M. Despéramons, qui sont applaudis avec enthousiasme.

7 *juin*. — Trois manifestants de Montpellier sont condamnés avec sursis à des peines de deux jours à un mois de prison.

8 *juin*. — Deux condamnations de camelots du Roi parisiens en simple police.

9 *juin*. — Deux nouvelles condamnations de camelots du Roi en simple police.

Au cours d'une réunion organisée sous la présidence de Janvion, par le « Comité de défense sociale », « contre les délits d'opinion », Léon Daudet demande la parole et donne lecture d'une lettre de Pujo, Gaucher et Réal del Sarte, co-détenus avec des antimilitaristes à la Santé. Cette lecture est accueillie par de nombreux applaudissements ; après une vigoureuse déclaration de patriotisme, Daudet établit, au milieu des approbations de la plus grande partie de la salle, que royalistes et prolétaires ont un même ennemi : le parlementarisme et la République.

10 *juin*. — André Gaucher récuse chacun des membres de la Chambre criminelle : on ne peut être juge et partie ; les magistrats qui ont été accusés de forfaiture et de faux n'ont pas le droit de se prononcer sur la condamnation infligée à l'accusateur.

Maurice Pujo quitte la Santé où il vient d'accomplir la peine de cinq mois de prison à laquelle il avait été condamné pour les deux leçons de son cours à la Sorbonne.

Henri Vaugeois et Pierre Lasserre sont chaleureusement applaudis à Grenoble, dans une réunion de 400 personnes, sous la présidence du comte de Miribel, assisté de M. Berthon.

11 *juin*. — Discours de Pierre Lasserre à Lyon sur l'Œuvre scolaire de la République.

12 *juin*. — Léon Daudet défie Jaurès d'accepter une discussion publique avec lui sur le mensonge de la Revanche, ou sur celui de l'innocence de Dreyfus, ou sur celui du socialisme parlementaire.

Les juges-parties de la Cour de Cassation commettent le nouveau crime de se déclarer compétents dans l'affaire Gaucher et confirment

cyniquement les deux ans de prison infligés à leur propre accusateur.

Discours de Pierre Lasserre à Dijon.

13 *juin*. — Le comte de Lur-Saluces, MM. de Roux et Courcoural font acclamer la Monarchie à Rochefort par un millier de patriotes.

Trois mille royalistes réunis à Alès applaudissent chaleureusement le commandant Cuignet, Bernard de Vesins, Paul Robain, MM. Haour, Dugas, Viel, Boudon et le félibre Arnavielle « l'Arabi ».

14 *juin*. — Inauguration du groupe d'*Action française* de Senlis, sous la présidence d'honneur de M. Léon Fautrat.

16 *juin*. — Thalamas nous ayant demandé deux mille francs de dommages et intérêts devant le tribunal de Versailles, l'*Action française* récuse, pour suspicion légitime, les juifs Worms et Rosenfeld, qui font partie de ce tribunal.

La Nouvelle Librairie Nationale met en vente une édition en un magnifique volume de l'*Enquête sur la Monarchie*, de Maurras.

17 *juin*. — La Cour de Cassation reconnaît que les cris de « Vive le Roi ! », « A bas la République ! », « A bas les magistrats faussaires », ne sont justiciables que de la Cour d'assises.

Dominique Delahaye s'associe devant le Sénat aux accusations portés par l'*Action française* contre les magistrats qui ont faussé et violé l'article 445.

Première journée du 2e Congrès national d'*Action française* : Discours de Henri Vaugeois, examen des rapports concernant l'étude de la vérité politique.

Séance de clôture des cours de l'Institut de l'*Action française* (4e année), sous la présidence de Paul Bourget, de l'Académie française. Discours de Pierre Lasserre et de Louis Dimier.

18 *juin*. — Deuxième journée du Congrès. Examen des rapports concernant la propagande. Les Dames d'Action française. Les jeunes filles royalistes.

19 *juin*. — Troisième journée du Congrès. — Examen des rapports concernant la propagande et l'action. Les Camelots du Roi. L'affaire Thalamas et les manifestations du *Foyer*.

Réunion de clôture à la salle Wagram, sous la présidence de Jules Lemaître. Discours de Henri Vaugeois, Maurice Pujo, Léon de Montesquiou, commandant Cuignet, Léon Daudet, Bernard de Vesins. Huit mille patriotes acclament les orateurs et s'associent à l'ordre du jour recommandant à l'indignation et au mépris publics les douze juges scélérats qui ont osé confirmer la condamnation de leur propre accusateur André Gaucher.

20 *juin*. — Cinq cents ligueurs présents à Paris en raison du Congrès se réunissent dans un banquet présidé par le comte de Lur-Saluces. Discours et allocutions du président, de Mme la Marquise de Mac-Mahon, de Henri Vaugeois, Léon Daudet, Maurice Pujo, Bernard de Vesins, du Dr de Grandmaison, de MM. Arnal et Lagache. Après le banquet, un certain nombre de Camelots du Roi vont manifester contre la statue de Zola, à Suresnes. Dix arrestations.

23 *juin*. — Quatrième réunion de propagande dans les faubou gs. Léon Daudet et Bernard de Vesins à Montmartre exposent la vérité politique à un public plus nombreux que jamais ; un certain nombre

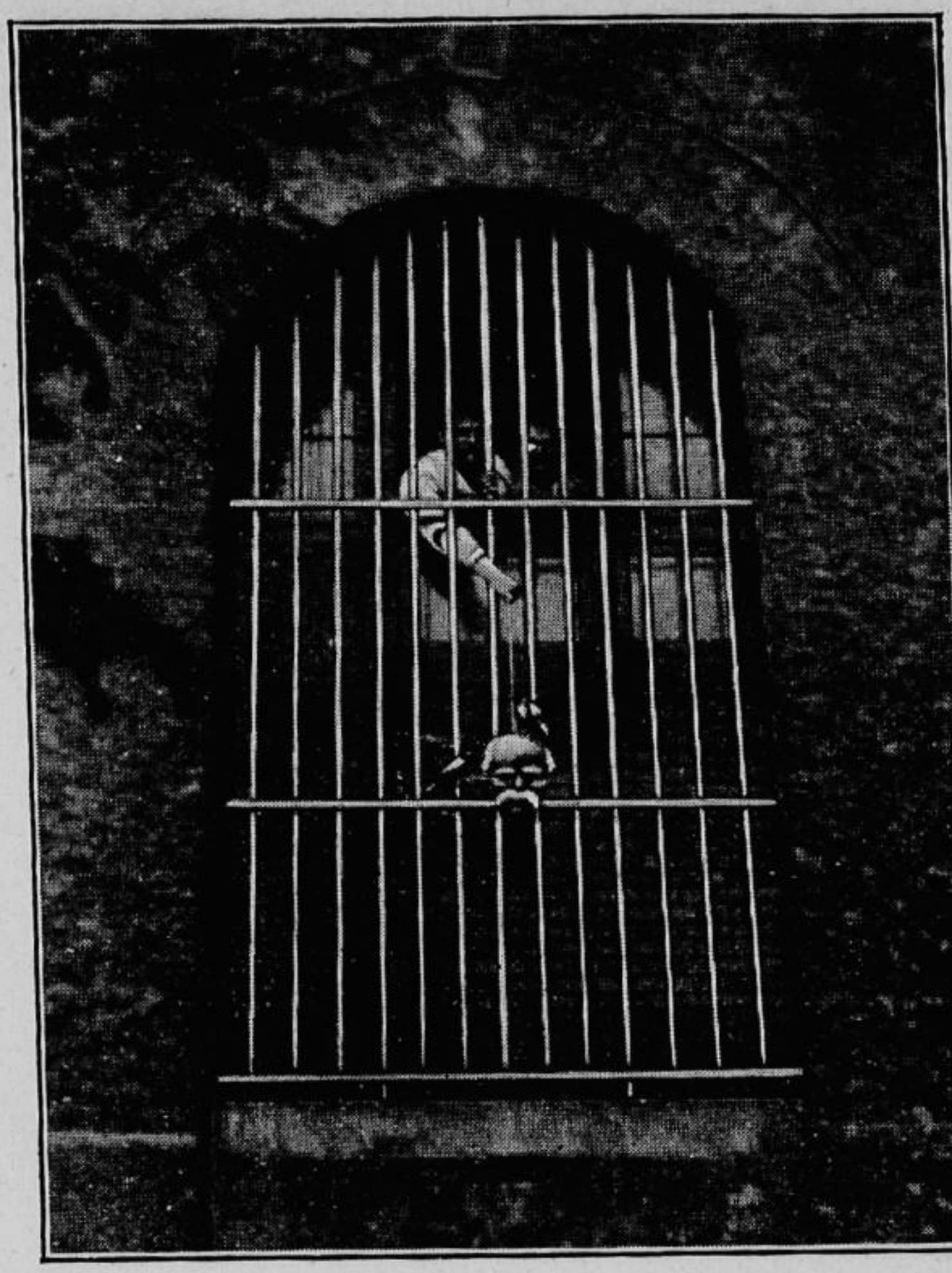

CLÉMENCEAU
pendu en effigie à la Santé.

de contradicteurs donnent à nos amis l'occasion de préciser leurs démonstrations.

24 *juin*. — Inauguration du groupe des « Gardes françaises », dans le XVe arrondissement, sous la présidence de Maurice Pujo. Discours et allocution de Mme la Marquise de Mac-Mahon, de Max de Merlis, Santo et Lucien Martin.

Conférence de Louis Gonnet devant le groupe d'Asnières, sous la présidence du baron Tristan Lambert.

25 *juin*. — Conformément à l'ordre du jour de la réunion du 19 à la salle Wagram, le texte en est affiché sur tous les murs de Paris, avec les noms et adresses des douze juges-parties qui ont maintenu les deux ans de prison infligés à leur accusateur André Gaucher.

Eloquentes plaidoiries de Mes de Roux et Léon Prieur devant la Cour d'appel d'Angers pour le comte de Bruc et ses amis, condamnés le 2 juin à trois et quatre mois de prison pour les manifestations contre Marie-Georges Picquart.

27 *juin*. — Le président Fallières, en revenant du Grand Prix, est sifflé par les Camelots du Roi sur toute la longueur de l'avenue du Bois de Boulogne. Trente-trois arrestations.

29 *juin*. — Cinquième réunion de propagande dans les faubourgs. Léon Daudet et Bernard de Vesins à Montrouge. Après une discussion animée, les assistants de toute opinion, notamment les syndicalistes se mettent d'accord pour conspuer ensemble Jaurès et le socialisme parlementaire.

30 *juin*. — A Rouen, notre ami Chocqueel est condamné à un mois de prison *pour avoir souri* en rencontrant dans la rue le commissaire central Bucheton, qui l'avait déjà fait condamner lors de la manifestation du *Foyer*.

1er *juillet*. — La sûreté générale, avec le concours de quelques « étudiants républicains », essaye de prendre une revanche des manifestations Thalamas, et de compromettre les Camelots du Roi dans ce que le *Journal* appelle « une grave affaire de vol ».

2 *juillet*. — Six camelots du roi sont condamnés en simple police pour les coups de sifflet dont ils ont accueilli Fallières le jour du Grand Prix.

La Cour d'appel d'Angers confirme les condamnations du comte de Bruc et de ses amis, Brard, Dumolin, Brillaud et de la Morinière.

4 *juillet*. — Inauguration du groupe de Lille. Six cents auditeurs applaudissent énergiquement le Dr Guermonprey, Pierre Lasserre, Maurice Pujo, Me Albert Croquez et le Dr Graveline.Manifestation dans la rue, neuf arrestations.

Sept cents patriotes acclament, à Evreux, Mme la Marquise de Mac-Mahon, Henri Vaugeois et Me de Roux.

8 *juillet*. — Le commandant Cuignet expose la vérité de l'affaire Dreyfus devant le groupe de Fontenay-le-Comte, sous la présidence de M. Hervineau.

9 *juillet*. — M. Louis Coudroyer, président du Cercle d'Action française, et huit de ses amis sont condamnés à Nantes, en simple police.

Armand Hubert, condamné à un an de prison comme auteur prétendu de la mutilation infligée au monument de Scheurer-Kestner, et encore en instance d'appel, est mis en liberté provisoire après 126 jours de détention préventive.

10 *juillet*. — Victor Dubuisson, rédacteur au *Réveil de la Haute-Saône* est arrêté comme auteur d'inscriptions séditieuses sur les monuments de Vesoul.

Les discours du comte de Lur-Saluces et du commandant Cuignet sont accueillis, dans une importante réunion de Bazas, au cri de : Vive le Roi !

12 *juillet*. — L'*Action française* dénonce une nouvelle manœuvre de la sûreté générale pour attirer les Camelots du Roi dans une maison où se passent des scènes scandaleuses.

13 *juillet*. — Le lieutenant de Boisfleury et une trentaine de manifestants passent en appel devant la 11e Chambre correctionnelle

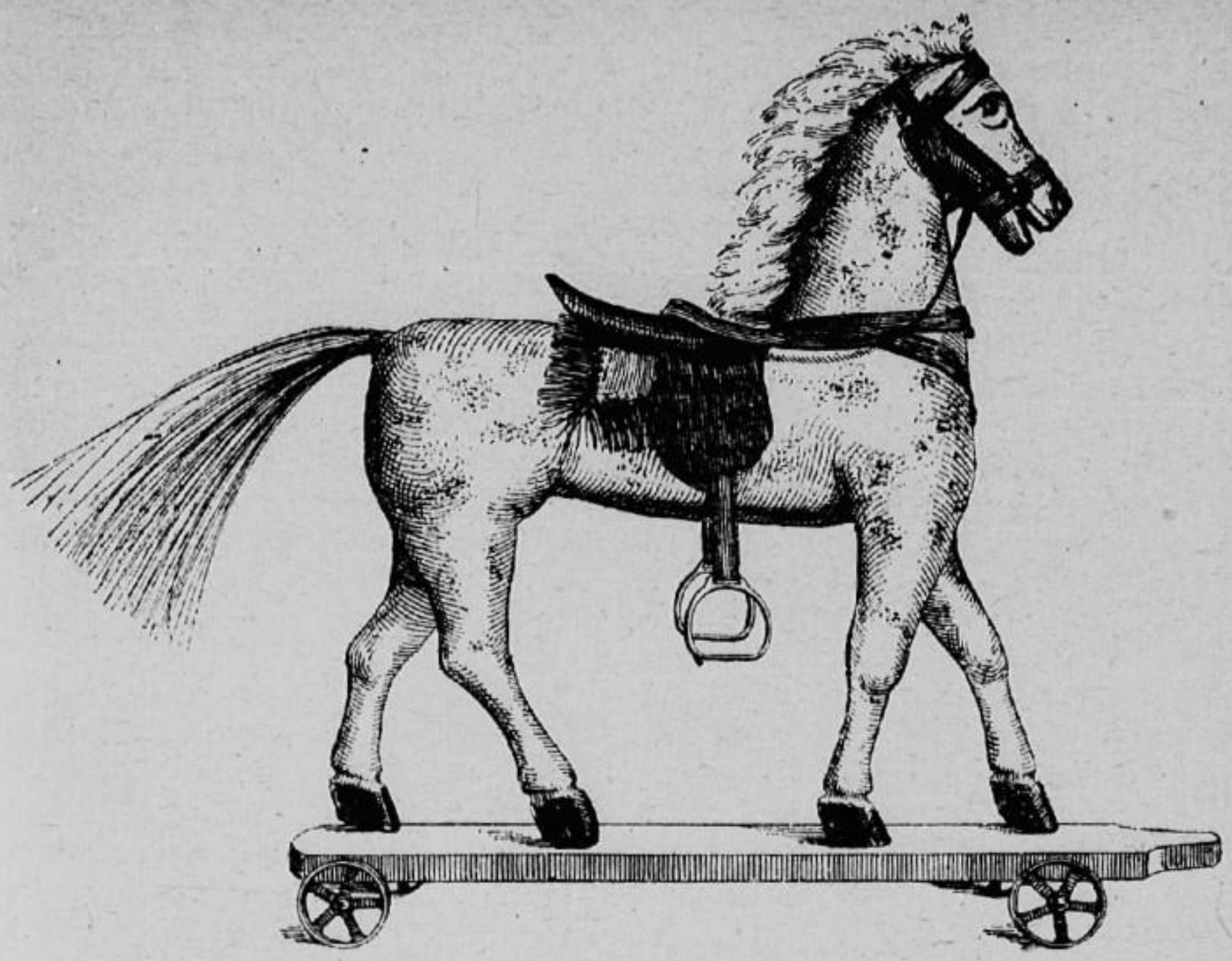

LE CHEVAL DE REPOS

Offert par les Camelots du Roi à Marie-Georges Picquart.

pour des condamnations qu'ils ont reçues en simple police. Malgré les assurances données par M. Clémenceau, Maxime Réal del Sarte, amené de la prison de la Santé, n'évite les menottes que par une résistance énergique.

14 *juillet.* — La République sous la forme d'un buste hideux et sanglant qu'a sculpté Maxime Réal del Sarte, est pendue en effigie dans la cour de la prison de la Santé.

Le médaillon de Bernard Lazare, qui déshonorait à Nîmes le beau jardin de la Fontaine, est martelé et défiguré par un patriote inconnu.

Le camelot du Roi Rabourdin est arrêté pour avoir protesté sur le passage de Fallières au retour de la Revue de Longchamps.

GEORGES MORIZOT

qui porta l'animal au ministère.

16 *juillet.* — Les Camelots du Roi offrent un cheval de bois à Picquart, en souvenir de la chute ridicule de ce « dreyfusien, propre à rien » sur la pelouse de Longchamps.

Le commandant Cuignet fait condamner, à Périgueux, les agents qui ont lacéré les affiches où était reproduite la lettre à Ballot-Beaupré.

17 *juillet*. — La 9e Chambre correctionnelle confirme les condamnations prononcées en simple police contre une vingtaine de manifestants, et en casse dix autres à raison du caractère séditieux ou diffamatoire qui rend les faits incriminés justiciables de la cour d'assises.

Les camelots vendeurs du *Tire-la-Barbichette* passent devant la Chambre des appels correctionnels, où leurs avocats établissent l'incompétence de la juridiction correctionnelle pour punir un tel attentat à la majesté de Fallières.

19 *juillet*. — Le jeune cultivateur Louis Tranchant entre à la prison du Blanc, où il va passer un mois, pour avoir publiquement dénoncé les falsificateurs de l'article 445.

20 *juillet*. — Sixième réunion de propagande dans les faubourgs : Léon Daudet et Bernard de Vesins aux Batignolles. Salle comble.

Quarante-cinq manifestants passent en appel devant la 11e chambre correctionelle pour les condamnations qu'ils ont reçues en simple police à l'occasion de l'affaire Thalamas.

24 *juillet*. — La 11e chambre correctionnelle maintient les condamnations prononcées en simple police contre Vaugeois, Pujo et six autres manifestants de l'affaire Thalamas. Les autres sont cassées à raison du caractère séditieux ou diffamatoire des faits poursuivis.

26 *juillet*. — Effondrement de la machination policière par laquelle la Sûreté générale, avec la complicité de quelques « étudiants républicains », a essayé de compromettre deux Camelots du Roi dans une affaire de vol. Après une brillante plaidoirie de Me Ménard, le tribunal correctionnel se déclare incompétent et refuse d'ordonner l'arrestation des deux jeunes gens.

27 *juillet*. — M. Fernand Miret est arrêté à Marseille pour avoir protesté contre une manifestation en l'honneur de Briand ; on lui met les menottes et on le fait passer au service anthropométrique.

29 *juillet*. — L'*Action française* réclame le régime politique pour Jean Mattis, définitivement condamné à trois ans de prison pour avoir tiré la barbe au ridicule président Fallières.

31 *juillet*. — Maxime Réal del Sarte quitte la Santé, où il vient d'accomplir la peine de six mois de prison qui lui a été infligée pour la prétendue blessure du juif Pimienta. Un banquet lui est offert sous la présidence du comte de Lur-Saluces ; le président, Vaugeois, Daudet, Vesins, Pujo, adressent au jeune chef, au milieu des acclamations de la salle entière, les remerciements de tous nos amis.

2 *août*. — Deux Camelots du Roi sont condamnés en simple police à l'occasion de la manifestation du 20 juin à Suresnes.

4 *août*. — Maurice Pujo fait arrêter, avenue de l'Opéra, un individu qui déchirait une des affiches des *Douze juges scélérats*.

6 *août*. — Louis Fageau, camelot du Roi, écrit au Président Bard pour lui rappeler ses crimes, et le défie de le poursuivre devant le jury.

Armand Hubert passe devant la Chambre des appels correctionnels ; les dépositions de tous les témoins établissent, une fois de plus, l'alibi qui aurait dû le faire acquitter.

12 *août*. — Malgré une vibrante plaidoirie de Me Léon Prieur, Victor Dubuisson est condamné par le tribunal correctionnel de

CIRCULEZ !

*Fin de Manifestation d'*Action française.

Vesoul à deux mois de prison pour des inscriptions séditieuses qui relevaient de la Cour d'assises.

13 *août*. — La Chambre des appels correctionnels infirme la condamnation d'Armand Hubert, qui n'en a pas moins fait *127 jours* de détention préventive.

14 *août*. — Armand Hubert écrit au président Pacton pour commenter la « leçon humiliante » qu'il vient « de recevoir de ses supérieurs », pour avoir prononcé sur de « simples conjectures » une condamnation à un an de prison.

15 *août*. — La Sainte Marie au Raincy. Douze cents royalistes réunis en l'honneur de la Reine de France acclament les discours éloquents de Madame la Marquise de Mac-Mahon, de M. Firmin Bacconnier, de Bernard de Vesins, du comte de Castillon de Saint-Victor et de Maxime Réal del Sarte.

16-17 *août*. — Maxime Réal del Sarte, se rendant à Lourdes, est acclamé par les Camelots du Roi de Bordeaux et de Toulouse.

22 *août*. — A la suite d'une réunion donnée à Remoulins, les Camelots du Roi sont assaillis par des énergumènes et les repoussent.

23 *août*. — Le ministère Briand fait mettre en liberté André Gaucher, le comte de Bruc et ses amis, Brard, Brillaud, Dumolin et de la Morinière. Il maintient en prison, et au régime du droit commun, les condamnés politiques Mattis, Tranchant et Dubuisson.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

24 *août*. — Henri Vaugeois, directeur de l'*Action française*, fait un jour de prison pour les manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc.

25 *août*. — Brillante réunion donnée à Bagnères-de-Bigorre par Bernard de Vesins et M. Arnal, président de la section de Toulouse. A la sortie, Maxime Réal del Sarte et les camelots du Roi ont à se défendre contre la police et un certain nombre d'apaches qui lancent une grêle de pierres et tirent deux coups de feu.

28 *août*. — Un banquet est offert à André Gaucher sous la présidence de Henri Vaugeois. Après les discours du président, de Léon Daudet, du baron Tristan Lambert, de M. F. Michelin, etc., qui expriment à notre ami la reconnaissance des patriotes, Gaucher déclare que ses premiers efforts vont tendre à obtenir la mise en liberté des autres condamnés politiques, Mattis, Tranchant et Dubuisson.

EXIGEZ LE VÉRITABLE

ÉLIXIR TONIQUE ANTIGLAIREUX du Dr GUILLIÉ

Depuis plus de quatre-vingt ans, l'**ÉLIXIR du Dr GUILLIÉ** est employé avec succès contre les maladies du **Foie**, de l'**Estomac**, du **Cœur**, **Goutte**, **Rhumatismes**, **Fièvres Paludéennes** et **Pernicieuses**, la **Dysenterie**, la **Grippe** ou **Influenza**, les maladies de la **Peau** et les **Vers intestinaux**.

C'est un des médicaments les plus économiques comme **Purgatif** et comme **Dépuratif**, c'est le meilleur remède contre toutes les maladies occasionnées par la **Bile** et les **Glaires**.

Refuser tout antiglaireux ne portant pas la signature Paul GAGE.

PRIX : Bout., **6** *fr.*; *la* 1/2 *bout.*, **3** *fr.* **50**

Dépôt général : Mon PAUL GAGE Fils, Phien de 1re Classe
9, rue de Grenelle-St-Germain, à PARIS
DANS TOUTES LES PHARMACIES

Pilules d'Extrait d'Élixir Tonique Antiglaireux
Du Docteur GUILLIÉ

Le Flacon, **3** *fr.* **50** — *Le* 1/2 *Flacon*, **2** *fr.*

Sirop d'Extrait d'Élixir Tonique Antiglaireux
Du Docteur GUILLIÉ

Ce Sirop, à base de Curaçao, d'un goût très agréable, est le purgatif le plus facile à prendre aux femmes et aux enfants. — Le flacon : 2 fr.

La Nouvelle Librairie Nationale

La Nouvelle Librairie Nationale a été fondée en Novembre 1906, afin de fournir aux écrivains de l'*Action Française* une maison d'édition indépendante.

En effet, les grands éditeurs se refusaient à publier les ouvrages politiques de l'*Action Française*, car ils sont tous plus ou moins tenus par les faveurs du gouvernement et ils ont peur de lui déplaire.

Or, le but de l'*Action Française* étant d'agir d'abord dans l'ordre intellectuel, il fallait que ses livres fussent en mesure d'atteindre tous ceux qui doivent être atteints. Ce but, la Nouvelle Librairie Nationale le réalise aujourd'hui

Mais elle a besoin pour cela du concours de tous les amis de l'*Action Française* et particulièrement des ligueurs Ceux-ci peuvent aider puissamment à la diffusion des ouvrages si importants pour faire connaître l'*Action Française*.

Plusieurs sections sont déjà en rapports avec la L. N. Leur intelligente propagande ne demande qu'à être généralisée. Voici en quoi elle consiste :

1° **Dépositaires** — Il faut que, dans toute ville importante, les livres de la N. L. N. soient en vente chez les libraires les plus achalandés. Par leurs démarches, les ligueurs peuvent les engager à s'adresser à la N. L. N. afin de recevoir les ouvrages qu'elle édite. Une fois ces ouvrages en possession du libraire, nos amis doivent aussi l'inviter à les exposer en bonne place dans sa vitrine. Enfin, en lui adressant des clients pour les dits livres, ils assurent un commencement de vente et décident la librairie à continuer,

2° **Presse.** — C'est par la presse, par ses comptes rendus, qu'un livre est connu et qu'il obtient du succès. Tous nos amis sont donc instamment priés d'agir par les moyens qui sont en leur pouvoir, afin d'obtenir dans les journaux et les revues où ils ont leurs entrées, des articles, des reproductions d'articles, des insertions diverses sur les livres de la N. L. N.

3° **Etranger.** — Pour de nombreuses raisons, il faut que l'*Action Française* soit connue à l'étranger. Faire que ses livres y soient lus constitue la meilleure des propagandes. C'est sur la presse et sur les librairies qu'il faut agir aussi ; et il est nécessaire d'utiliser pour cela nos voyages, nos relations avec les Français fixés à l'étranger.

---

*La Nouvelle Librairie Nationale met à la disposition des ligueurs et de tous les amis de l'*Action Française, *des catalogues, des prospectus détaillés pour les ouvrages les plus importants, des affiches dites* papillons *destinées aux libraires et aux salles de réunion.*

Pour tous renseignements, s'adresser au **Secrétaire Général de la Nouvelle Librairie Nationale,** *85, Rue de Rennes.*

Voir ci-contre (page 100) un extrait du Catalogue.

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

PARIS — 85, rue de Rennes — VIe Arr.

COMTE DE CHAMBORD, COMTE DE PARIS, DUC D'ORLÉANS. — **La Monarchie française :** *Lettres et documents politiques* (*1844-1907*) avec une préface du DUC D'ORLÉANS. Ouvr. ill. de trois portraits.
Un volume in-8 écu, broché..... **3 50**
Relié..... **4 50**

MARQUIS DE LA TOUR DU PIN LA CHARCE. — **Vers un ordre social chrétien**, jalons de route, 1882-1907. — *Economie sociale, Politique sociale, Au contrepied de la Révolution, la Restauration française* (deuxième édition).
Un fort volume in-8 de 528 pages **7 50**

MARQUIS DE LA TOUR DU PIN LA CHARCE. — **Aphorismes de politique sociale.**
Un volume in-16 de 104 p..... **1 »**

CHARLES MAURRAS. — **L'Enquête sur la Monarchie**, avec un Avant-Propos, plusieurs Appendices et des notes inédites.
Un beau vol. in-8 de LVI-559 p. avec un dessin de Forain (3e édition)... **7 50**

CHARLES MAURRAS. — *Le Dilemme de Marc Sangnier.* **Essai sur la Démocratie religieuse.**
Un volume in-18 jésus. broché... **3 50**

GEORGES VALOIS. — **La Monarchie et la Classe ouvrière**. 1. *La Révolution sociale ou le Roi ; 2. Les Résultats d'une enquête.*
Un volume in-16 de 400 pages... **3 50**

PIERRE LASSERRE. — *L'Enseignement officiel.* **M. Croiset, historien de la Démocratie athénienne**, avec une Lettre-Préface de CHARLES MAURRAS.
Un volume in-16 de 130 pages... **2 »**

JACQUES BAINVILLE. — **Bismarck et la France**, d'après les Mémoires du prince de Hohenlohe.
Un volume in-18 jésus, broché, de XVI-300 pages..... **3 50**

MAURICE PUJO. — **Les Nuées**, *comédie contemporaine en 3 actes et en prose, imitée d'Aristophane, avec une introduction et un examen.*
Un volume in-8 écu de XLI-200 p. **3 50**

CONFÉRENCE JOSEPH DE MAISTRE : **Études sociales et politiques**. JEAN RIVAIN : *Les socialistes antidémocrates.* — ROBERT LAUNAY : *Le patriotisme révolutionnaire* — FRANÇOIS RENIÉ : *La politique de Catherine de Médicis.* — ROBERT DE BOISFLEURY : *L'armée d'ancien régime.* — PIERRE GILBERT : *La valeur de la science sociale.* — JACQUES DE LA MASSUE : *La centralisation et le suffrage universel.* — JACQUES GAZEAU : *L'impérialisme américain.* — ALAIN RAISON DU CLEUZIOU : *L'action française.*
Un volume in-18 jésus, broché, de XXII-261 pages..... **3 50**

LOUIS DIMIER. — **Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIXe siècle.** *J. de Maistre, Bonald, Rivarol, Balzac, Courier, Sainte-Beuve, Taine, Renan, Fustel de Coulange, Le Play, Proudhon, les Goncourt, Veuillot.*
Un volume in-18 jésus de 360 p.. **3 50**

LOUIS DIMIER. — **Les Préjugés ennemis de l'Histoire de France.**
Deux volumes in-18, brochés, chaque volume..... **3 50**

LIEUTENANT-COLONEL ROLLIN, ancien chef du service des renseignements. — **Le service des renseignements militaires en temps de paix et en temps de guerre.**
Un volume in-18 jésus de 138 pages, broché..... **2 »**

HENRI DUTRAIT-CROZON. — **Précis de l'Affaire Dreyfus.**
Un volume in-16 de 850 pages, reliure peau souple..... **6 »**

NEL ARIÈS. — **Le Sillon et le Mouvement démocratique.**
Un volume in-16, broché, de 330 p. **3 50**

Tous les ouvrages sont expédiés franco au prix marqué, contre envoi de leur montant en un mandat postal à la NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, *PARIS — 85, rue de Rennes (VIe arrondissement).*

Envoi du Catalogue général à toute personne qui en fera la demande.

PARTIE AGRICOLE

PAR L'ABBÉ E. OUVRAY

LAURÉAT DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES sur la Vie des Végétaux

Les plantes vivent par leurs racines et leurs feuilles, ce sont leurs bouches et leurs poumons.

Les extrémités des racines ou radicelles, sont de véritables filtres par lesquels passent les engrais ; il faut donc qu'ils soient dissous.

L'eau qui monte des racines aux feuilles s'appelle *sève*. C'est elle qui est le principe de vie des végétaux. C'est leur sang ; elle circule dans leurs vaisseaux avec la même activité que le sang circule dans nos veines.

La sève, en résumé, n'est que de l'eau plus ou moins saturée de matières nutritives.

Au printemps, dès les premières chaleurs, sous la double action de l'*endosmose*, de la *capillarité*, la sève monte de toutes les extrémités des racines vers les parties aériennes. Elle fait pression sur les boutons qui se gonflent, s'entr'ouvrent et développent leurs feuilles. Elle y pénètre par le pétiole, s'étend dans les nervures et bientôt elle couvre tout le disque, charriant avec elle les solutions azotées, salines et alcalines des engrais. C'est la *sève brute*.

Elle ne tarde pas à subir trois phases qui la modifient complètement.

D'abord, elle évapore son eau surabondante, principalement sous l'action du soleil. Ensuite, l'oxygène de l'air vient s'unir au carbone puisé dans le sol et apporté par l'air et il se forme de l'acide carbonique.

Enfin, sous l'action de la lumière, cet acide carbonique est décomposé en oxygène, qui est déversé dans l'atmosphère, et en carbone, qui reste fixé sur les feuilles.

C'est maintenant la *sève plastique*, c'est-à-dire nourricière. Ainsi vivifiée, elle quitte les feuilles et toutes les parties vertes et descend lentement, par le *liber*, portant partout la nourriture et la vie.

Ce n'est qu'après avoir circulé d'un bourgeon à un autre, et fortifié ainsi tous les rameaux, qu'elle retourne aux racines, qu'elle allonge et ravive. Pas de racines, pas de feuilles, mais pas de feuilles pas de racines — la plante meurt.

Ce mouvement ascendant et descendant se continue plus ou moins activement, selon le temps, jusque vers la fin de juin, commencement de juillet. Les racines semblent alors prendre un peu de repos, puis la sève reprend son cours en août. Enfin, peu à peu, la sève, très aqueuse au début, se solidifie — les végétaux se préparent à l'hiver.

Pour opérer tous ces différents phénomènes, les plantes ont besoin d'air, d'eau et de nourriture, car elles *respirent*, elles *boivent* et *mangent*.

Les plantes respirent. Les feuilles ont, principalement sur la face inférieure, de petites ouvertures microscopiques, appelées *stomates*, en nombre considérable. C'est par ces stomates qu'a lieu le phénomène de la respiration, c'est-à-dire l'aspiration de l'oxygène et l'émission de l'acide carbonique.

Les racines, elles aussi, respirent, c'est donc une faute d'enterrer les arbres trop profondément en les plantant, surtout dans les terres fortes, et de les laisser sans binage les premières années surtout.

Dans le règne animal, faute de respiration, on meurt d'asphyxie; dans le règne végétal, faute de respiration, pas de transformation de la sève, pas de fixation de carbone et pas d'assimilation. Les boutons sont stériles.

Voilà pourquoi, comme nous le dirons, l'*aération*, dans l'intérieur des arbres et des végétaux en général, est une des premières conditions d'hygiène. Le *fouillis*, voilà l'ennemi de toute fructification.

Les plantes boivent. L'eau est donc indispensable à la végétation. Aussi, la première dépense à faire quand on crée un jardin, c'est d'*aménager de l'eau* ; sans elle, il n'y a pas de vie et de fertilité, puisque la sève n'est que de l'eau saturée d'engrais.

Les plantes ont, de plus, une évaporation considérable, et lorsqu'on les laisse sans façons ni binages, elles ont bientôt fait d'épuiser toute l'eau du sol. On a calculé, en effet, qu'il faut 3 à 400 kilogrammes d'eau pour produire 1 kilogramme de matière sèche.

Les *plantes mangent* et épuisent le sol. Ceci est vrai pour les plantes annuelles et à plus forte raison pour les arbres fruitiers

et les végétaux qui occupent le même terrain pendant de nombreuses années et ne tardent pas à absorber tous les aliments nourriciers du sol ; de là l'état d'affaiblissement et l'infertilité chez beaucoup. Cette théorie a inspiré à M. Paul Noel un article qui ne manque pas de sel, sous le titre original : « Le repas d'un Pommier ».

« Pour avoir de beaux arbres, il faut, dit-il, leur donner à manger. Le menu n'est pas compliqué : de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse. De l'azote pour avoir une belle végétation et une belle foliation, des feuilles larges et saines ; de l'acide phosphorique pour favoriser la floraison et la formation du fruit, de la potasse pour sa nourriture et son développement. »

Une bonne fumure au fumier à moitié consommé donne tous ces éléments aux arbres fruitiers et aux arbustes, car c'est un engrais complet, mais sans préjudice pour les engrais chimiques qui les remplacent avantageusement ou qui sont, tout au moins, un complément précieux.

Il est assez difficile de déterminer la quantité d'engrais à donner aux arbres, cela dépend de leur âge et de leur étendue, c'est beaucoup une question d'appréciation. Cependant, quand on emploie seuls les engrais chimiques on peut dire que 25 à 30 grammes de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque et autant de chlorure de potassium par *mètre carré* ne sont pas des doses exagérées ; cela ne fait que 200 à 250 kilos à l'hectare.

Quant au superphosphate, il n'y a pas d'inconvénient à aller jusqu'à 50 à 60 grammes au mètre carré, c'est-à-dire 400 à 500 kilos à l'hectare.

Si l'on associe ces différents éléments au fumier, il faut diminuer ces doses de moitié.

En principe, il ne faut pas avoir peur de donner de l'acide phosphorique aux arbres et arbustes, car c'est lui qui manque le plus au fumier comme au sol, et, d'autre part, les arbres, comme nous l'avons dit, en ont un supérieur besoin pour leur ossature comme pour la floraison, et si beaucoup fleurissent magnifiquement et ne donnent pas de fruits, c'est que l'acide phosphorique fait défaut. C'est lui, en effet, qui est le principal facteur de la floraison.

Quant au superphosphate, au chlorure de potassium et au sulfate d'ammoniaque, il n'y a pas d'inconvénient à les mêler au sol à l'automne et au printemps : parce qu'ils ne se déperdent pas ; mais le nitrate de soude demande impérieusement

Répandage au printemps, la végétation partie, non pas tout à la fois, mais à plusieurs reprises, pour éviter toute déperdition.

Quant aux vieux arbres, je pense qu'on peut les rajeunir et leur donner un regain de santé et de vie ; il faut tant de temps pour élever un arbre, que j'estime qu'il faut tout tenter avant de les arracher pour cause de dépérissement et d'infertilité. Il faut d'abord commencer par faire leur toilette et bien les nettoyer. Ils sont généralement couverts de mousses et de vieilles écorces qui donnent asile à tous les insectes de la création.

En décembre et janvier on les badigeonne au Lysol à 5 % (5 litres par hectolitre d'eau) au pinceau, de manière à bien pénétrer la mousse et les vieilles écorces.

En mars, les mousses brûlées se laisseront aller sous l'action de la pluie, on racle et on ravive les écorces, et voilà un arbre toiletté, rajeuni et débarrassé de tous ses ennemis.

Il faut lui donner maintenant de la nourriture, de la *suralimentation*. Par un temps doux, on enlève le plus de terre que l'on peut sans mettre les racines à nu, et on la remplace par de la terre neuve apportée d'ailleurs ou prise dans les carrés.

Si on ajoute maintenant une bonne fumure au fumier consommé additionné d'engrais chimiques : acide phosphorique et potasse, on leur assure encore 10 ans de vie et de production.

Toutes ces notions et ces explications étaient nécessaires pour éclairer notre chemin et bien guider le lecteur à travers les différentes cultures que nous allons étudier : arbres, arbustes, fleurs et légumes.

CHAPITRE I. — *CULTURE FRUITIÈRE*

Le Verger

Il y a ce qu'on appelle le jardin fruitier et le verger.

Le jardin fruitier contient des arbres soumis à différentes formes et que l'on taille chaque année.

Le verger, au contraire, contient des arbres qu'on laisse pousser à plein vent, comme ils veulent, auxquels cependant on s'efforce, au début, de donner une bonne direction sans toutefois les tailler.

Si vous avez un bon terrain, à l'abri des vents bas, faites-en

un verger. Plantez toutes espèces d'arbres : des poiriers, des pommiers, des cerisiers, des pruniers, etc.

Quant aux abricotiers, leur place n'est pas dans le verger, mais dans les cours et les lieux protégés contre les vents du nord et la gelée.

Un verger, quand il est bien conditionné, donne toujours beaucoup de fruits, si l'on a bien soin, comme nous allons le dire, de planter des espèces mûrissant à des époques différentes, c'est-à-dire *échelonner les floraisons* pour échapper dans une large mesure à la gelée qui, comme l'on sait, n'a pas d'époque fixe. C'est ainsi qu'il y a toujours des sujets, soit à noyau, soit à pépins, qui sortent indemnes de l'action des intempéries.

La Plantation

Je résume en deux mots les conditions d'une bonne plantation ; pas d'économie dans le choix des sujets — les prendre toujours de 1er choix — pas d'économie dans la préparation du terrain. Des trous d'au moins 1 mètre carré sur 0 m.60 à 0 m.70 de profondeur ; avoir bien soin de ne pas enterrer la greffe si les sujets sont écussonnés au pied et bien veiller à ce que les principales racines soient du côté des vents bas qui sont les plus violents. — Quand l'arbre a bien pris possession du sol et s'est bien assis — les vents peuvent souffler ; grâce à cette précaution, l'arbre ne sera pas couché, encore moins déraciné. Ne pas oublier un tuteur, du moins pendant les premières années.

Il y en a qui disent qu'il ne faut pas toucher à l'arbre et le planter tel qu'il sort de la pépinière. C'est une grande erreur. On commence d'abord par rafraîchir les racines, puis on équilibre la tête, la partie aérienne avec la partie souterraine, c'est-à-dire que si les racines sont intactes, on ne touche pas aux pousses de la tête. Si elles ont été plus ou moins mutilées, on raccourcit d'autant la partie aérienne, mais pas de taille proprement dite. La seconde année, on choisit trois branches, les mieux placées, et on les taille à deux yeux. Chaque branche donne deux pousses et une tête semblable à la figure ci-jointe. L'arbre est en bonne voie ; aussi, beaucoup n'y touchent plus, laissant à la nature le soin de faire le reste ; mais j'estime qu'il vaut mieux pratiquer encore une taille à deux yeux sur les 6 branches ; on obtient alors douze

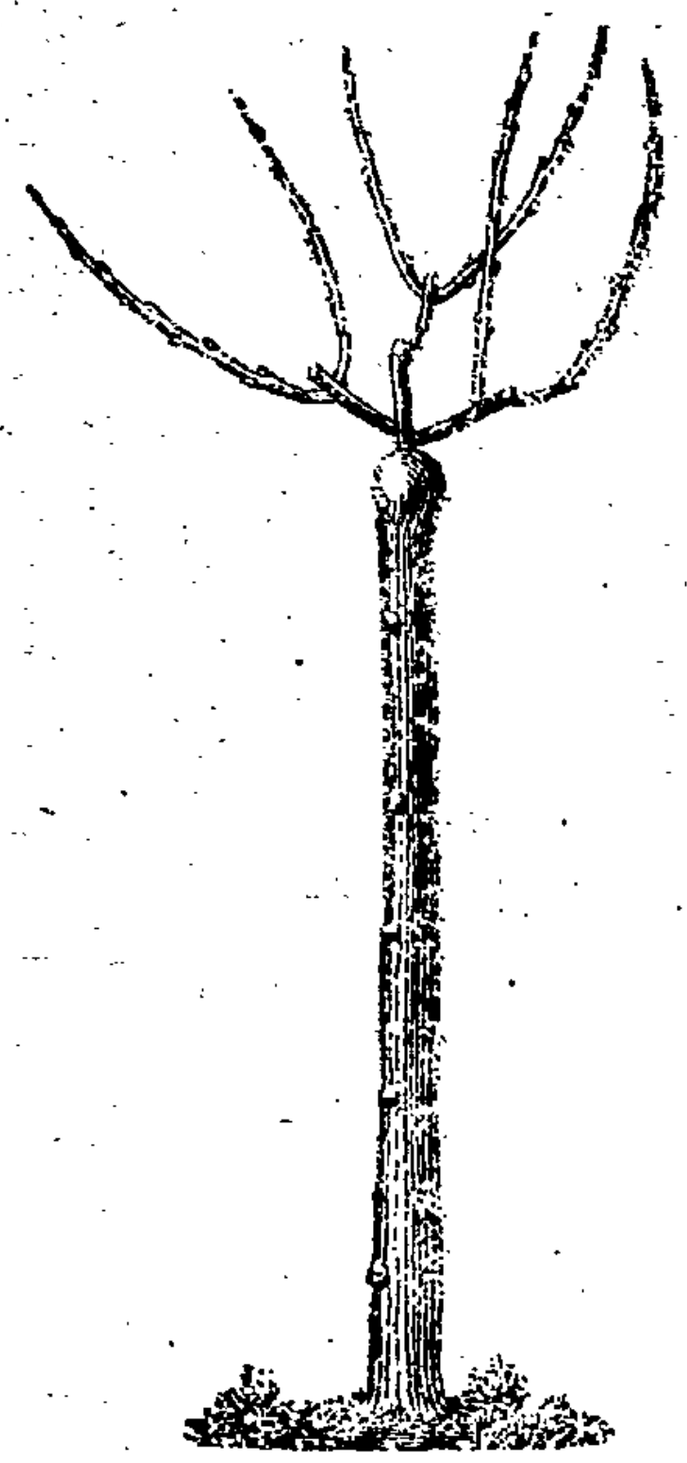

Poirier à plein vent
3e année
de plantation.

branches placées, qui donnent à l'arbre un aspect plus régulier et un meilleur coup d'œil. Il faut avoir soin de faire disparaître toute branche qui s'emporte et contrarie l'équilibre, ainsi que celles qui poussent à l'intérieur et gênent l'accès de l'air et de la lumière.

Si maintenant l'on a bien soin d'entretenir un bon guéret au pied des arbres par des binages fréquents, si on les protège contre leurs ennemis par des traitements antiseptiques d'hiver au lysol à 4 %, on est sûr d'obtenir au bout de cinq à six ans des arbres vigoureux et sains qui donneront toute satisfaction.

On a malheureusement le défaut de planter les arbres trop rapprochés. Il s'ensuit qu'au bout de 10 à 12 ans, ils se gênent les uns les autres et ne fructifient pas, faute d'air et de lumière. Si l'on plante sur une seule ligne en bordure, 8 à 10 mètres suffisent ; si l'on plante en masse, en quinconce, il faut aller jusqu'à 12 et même 15 mètres dans les bons terrains, quand il s'agit de pommiers surtout.

CHAPITRE II. — *CULTURE FLORALE*

Les Roses

Incontestablement, la rose est la plus belle des fleurs et le rosier est et restera un des plus beaux ornements de nos jardins.

D'autre part, la culture du rosier n'offre pas de difficultés. En résumé, le traitement et les soins qu'il comporte sont plutôt un passe-temps et un amusement qu'un travail proprement dit.

Différentes espèces de roses

Il y a huit espèces de rosiers bien caractérisés :

1° Les rosiers grimpants.
2° Les rosiers Bengales.
3° Les rosiers thés.
4° Les hybrides de thé.
5° Les rosiers noisette.
6° Les rosiers bourbons.
7° Les rosiers hybrides remontants.
8° Les rosiers Banks.

I. — *Les rosiers grimpants*

Parmi les rosiers grimpants rustiques, il faut mettre en première ligne *Crimson Rambler*, très grande végétation, feuillage opulent, fleurs en grandes ombelles ou touffes, coloris vif, cramoisi, du plus grand effet.

2° *William's Evergrun*, très grande végétation, feuillage léger, fleurs en grandes ombelles, *coloris blanc.*

Ces deux espèces durent longtemps, mais ne sont pas remontantes. Il y a, parmi les thés, des espèces grimpantes et remontantes, dont les plus belles sont :

1° *Belle Lyonnaise*, mi-rustique (1), coloris jaune canari ;

2° *Gloire de Dijon*, rustique, coloris jaune saumoné, rose très répandue ;

3° *Madame Bérard*, mi-rustique, coloris jaune cramoisi.

4° *Maréchal Niel*, coloris jaune d'or foncé, rose magnifique, très répandue, rustique.

5° *Reine Marie-Henriette*, rustique, grimpant, du plus bel effet, coloris rouge cerise.

II. — *Rosiers Bengales.*

Les rosiers Bengales ont des proportions restreintes, une floraison continuelle ; ils forment des bordures ou des massifs.

Les variétés sont peu nombreuses ; les deux meilleures sont : *Hermosa*, fleur moyenne, rose tendre, très floribond, et *Cramoisi supérieur*, couleur rouge pourpre, demi-double et passant très vite.

L'hybridation a doté l'horticulture de deux nouveaux rosiers nains du plus bel effet, soit en bordures, soit en massifs, très grande végétation.

1° *Madame Norbert Levavasseur*, couleur rouge ;

2° *Mistress W. Cutbush*, couleur rose ;

Tous deux très florifères et remontants.

III. — *Rosiers thés.*

Les rosiers thés nous viennent de Chine, tous remontants ; sous le climat méditerranéen, ils ne cessent de végéter et de fleurir.

Ils ont beaucoup de variétés, toutes recherchées à cause de

(1) Le mot mi-rustique indique une variété aussi rustique que possible *dans les thés*. Ce genre supporte facilement 12 à 15 degrés.

l'originalité de leurs coloris pâles, dans lesquels le jaune domine. En dehors de celles que nous venons de citer comme *grimpants*, les plus méritantes sont *Madame Cochet*, coloris rose carné, *Marie Van Houtte*, coloris blanc jaunâtre, bordé de rose ; *Perle de Lyon*, coloris jaune foncé, puis *Safrano* et *Sombreuil*, jaune safran.

IV. — *Rosiers hybrides de thés.*

Ces rosiers sont le résultat d'un croisement de rosiers thés avec d'autres rosiers remontants, avec cette différence que leur coloris n'est pas si riche.

Le plus beau spécimen de l'espèce est la *France*, coloris jaune argenté, fleur très grande, pleine et très populaire.

V. — *Rosiers Noisette.*

Ce rosier, d'origine américaine, est issu d'un croisement d'un rosier thé ou d'un bengale fécondé par le rosier *Muscat*.

Il a produit un certain nombre de jolies variétés, qu'on est souvent tenté de ranger parmi les thés, par exemple : *Bouquet d'or*, *Céline Forestier*, *Rêve d'or*, *William's Richardson* ; cette dernière espèce est mi-grimpante.

VI. — *Les Rosiers de l'Ile Bourbon.*

Ces rosiers nous viennent de l'Ile Bourbon et ont été introduits en France en 1822.

Les deux plus beaux spécimens sont *Madame Pierre Oger*, coloris crème bordé de rose, et surtout la *Malmaison*, coloris blanc carné, rose très répandue.

VII. — *Rosiers hybrides remontants.*

La grande majorité des autres rosiers cultivés, dont nous n'avons pas encore parlé, appartiennent à cette classe que les horticulteurs appellent *Hybrides remontants*, parce que ces rosiers, quand ils sont cultivés avec intelligence, donnent deux et même trois récoltes.

Les principaux sont : *baronne de Rothschild*, coloris rose tendre ; *Captain Christy*, coloris blanc carné ; *Général Jacqueminot*, coloris rouge très vif ; *Maréchal Canrobert*, coloris rouge vif, brillant ; *Merveille de Lyon*, coloris blanc satiné, *Paul Neyron*, rose énorme, coloris rose très vif.

VIII. — *Rosiers Banks.*

Ce sont des rosiers grimpants pouvant couvrir de grands espaces.

Il n'y en a que deux : un blanc et un jaune. Ils ne perdent pas généralement leurs feuilles en hiver.

Plantation des Rosiers

Les rosiers poussent à peu près dans tous les terrains. Ce sont les sols sablonneux qui sont les moins favorables à leur réussite.

Ils ne sont pas difficiles quant à l'exposition, pourvu qu'ils aient de l'air et de la lumière. On conseille seulement de ne pas planter en plein soleil les espèces à couleur rouge feu ou cramoisi. C'est toujours une bonne précaution de fumer préalablement le terrain et de le défoncer à la bèche de 0 m.40 à 0 m.50. S'il s'agit de rosiers grimpants destinés à couvrir un grand espace, il faut faire un défoncement plus sérieux, comme pour un arbre.

La plantation se fait de fin octobre à mars, mais les plantations d'automne avant les grands froids sont les meilleures, la reprise est bien plus assurée.

Les rosiers plantés dans ces conditions, quand les sujets sont beaux, donnent généralement une belle floraison la même année.

Un tuteur, les premières années, est nécessaire pour les protéger contre l'action du vent et maintenir les tiges bien droites.

Nous avons dit qu'il ne fallait pas planter les arbres profondément ; ceci s'applique aussi aux rosiers : 15 à 20 centimètres de terre suffisent, mais il faut bien tasser le terrain et, mieux, leur donner un bon arrosage qui tasse en même temps qu'il humecte profondément le sol.

Si la plantation a lieu au printemps, tardivement, il faut couvrir le sol d'un bon paillis ; des binages fréquents complètent les soins à donner aux jeunes plantations.

Bien entendu, il faut faire tomber tous les sauvageons qui ne manquent pas de pousser le long de la tige; quand ils partent des racines, c'est plus difficile, néanmoins il faut tacher de les atteindre, car ils vivent au détriment de la greffe.

Il arrive quelquefois, au bout de quatre à cinq ans, qu'il y a tant de drageons au pied de quelques-uns que la vie s'arrête ; il n'y a qu'un remède : les arracher, bien les nettoyer et les replanter. Quand l'opération se fait bien, en automne, ils ne perdent pas, comme l'on dit, un coup de dent. Il y a même de très bons rosiéristes qui conseillent cette opération pour tous les rosiers. C'est, disent-ils, la meilleure manière de les rajeunir.

Je suis de cet avis. J'en ai fait maintes fois l'expérience. Le rosier se plante et se *transplante* toujours avec succès quand l'opération est faite avec soin.

La Taille des Rosiers

La taille des rosiers est bien simple ; elle repose sur ce principe que les roses n'apparaissent que *sur le bois d'un an* ; tout rameau, au cours de l'année, qui part sur le vieux bois, ne porte pas de roses. Au printemps, vous taillez donc un bois de l'année à trois yeux, par exemple ; de ces trois yeux, il partira trois pousses qui donneront des roses. Ces roses défleuries, vous les faites disparaître ; les deux yeux du sommet qui les portaient partiront et donneront deux nouvelles roses. Si, ces roses flétries, vous retaillez ce même rameau au-dessous des deux pousses, vous aurez la chance, dans les sujets bien remontants, d'obtenir une troisième floraison.

Comment faut-il tailler ? Court ou long ?

La taille courte comporte deux ou trois yeux. La longue quatre ou cinq ; la moyenne trois.

La taille est une question d'appréciation et correspond à la vigueur du sujet : Est-il chétif ? à deux yeux. Est-il vigoureux ? à cinq ou six. A-t-il une vigueur moyenne ? à trois ou quatre. Plus la taille est longue, plus le sujet donne de roses et s'épuise. La difficulté n'est pas là ; elle est dans le choix à faire des rameaux de taille.

Au printemps, vous êtes en présence, le sécateur à la main, d'une tête de rosier qui a fleuri abondamment l'année précédente. Il y a devant vous des pousses parties du vieux bois qui n'ont pas fleuri et d'autres parties du jeune bois qui se sont couvertes de fleurs.

Vous commencez par bien dégager l'intérieur, car il est démontré qu'un rosier bien éclairé au centre donne toujours de belles roses.

Il nous faut, pour composer la charpente, trois, quatre, cinq rameaux au plus. Vous choisissez les mieux placés en rond, d'abord les pousses de l'année parties sur le vieux bois, qui n'ont pas fleuri, et parmi celles qui ont fleuri, les plus belles, les plus rapprochées de la base, et vous les taillez d'après leur vigueur. Puis, vous faites disparaître toutes les autres qui font confusion, le plus ras possible.

Au cours de la végétation, il est bon d'arrêter par le pince-

ment les tiges qui partent du vieux bois et qui n'ont pas de roses, dans le but de fortifier les yeux de la base pour l'année suivante.

Il arrive parfois que les pousses de taille ne portent pas de roses ; on les pince à deux ou trois feuilles et il en repart d'autres qui en donnent ordinairement. C'est même un moyen de retarder la floraison et de la reporter à l'époque que l'on veut. Quand les boutons apparaissent, on les enlève et on pince ; on provoque ainsi d'autres pousses florifères.

Les rosiers nains, francs de pieds, ou greffés sur racines se traitent de la même manière, surtout, bien évaser l'intérieur, afin qu'il y ait de l'air et de la lumière.

Les rosiers grimpants ne se taillent pas pour ainsi dire ; on se contente d'enlever les brindilles mortes. C'est un simple nettoyage. Si l'on s'aperçoit que le haut monte trop vite, au détriment du bas qui se dénude, on fait un arrêt général, pour provoquer des pousses inférieures.

Maladies des Rosiers.

Les deux maladies du rosier sont le *Blanc* et la *rouille.*

Le Blanc ne résiste pas au soufre ; mais il ne faut pas attendre que la maladie soit déclarée ; il faut traiter de bonne heure, puis continuer souvent. Je connais un grand rosiériste qui soufre ses rosiers tous les quinze jours, et il n'a jamais de maladies ni même d'insectes. Le soufre est extrêmement sain à tous les végétaux et aux rosiers en particulier.

Quant à la rouille, c'est différent. J'ai remarqué qu'elle n'attaquait que les rosiers souffreteux. Quoi qu'il en soit, le remède radical est la suppression à la main de toute feuille malade. Il est reconnu aussi que la bouillie bordelaise, la même que pour la vigne, avait un effet de préservation remarquable. Voilà pourquoi beaucoup de rosiéristes sulfatent leurs rosiers, d'abord au début de la végétation et une seconde fois à l'apparition des boutons.

Insectes nuisibles.

Un des plus terribles ennemis du rosier est une mouche qui pond un œuf sur la moelle de la tige. Cet œuf, au bout de quelque temps, devient une larve qui s'enfonce dans l'intérieur. Tant qu'elle reste au-dessus de la greffe, il n'y a pas trop de mal, mais quand elle descend *au-dessous*, c'est la mort.

Combien de rosiers périssent ainsi la première ou la seconde année !! Tout simplement parce que les pépiniéristes n'ont pas soin de mastiquer, c'est-à-dire de couvrir d'un enduit quelconque le sommet des églantiers.

Les rosiéristes soucieux de ne pas perdre de sujets ne manquent jamais, non seulement de mastiquer les tiges, mais même *toute coupe de taille*, afin de les prémunir et de la mouche et de la carie.

Les autres ennemis du rosier sont les chenilles — on les enlève à la main — et les pucerons.

Les pucerons gênent certainement les jeunes pousses dans leur évolution, mais ils font beaucoup moins de mal aux rosiers qu'aux pêchers, par exemple. En les secouant à la main, on en fait tomber beaucoup ; du reste, nous avons, pour nous en débarrasser la nicotine, le savon noir (30 gr. par litre d'eau), et surtout le lysol (5 gr. par litre au début, puis 10 grammes quand les feuilles sont adultes) ; recommencer plusieurs fois.

Greffage du Rosier.

Si vous voulez élever vos rosiers vous-mêmes, rien n'est plus facile : Vous plantez à l'automne des églantiers pris dans les bois ou les haies. Vous ne laissez que deux pousses au sommet et, vers la fin de juillet-août, vous mettez un écusson à la base de chaque pousse. Si vos sujets sont bien en sève, ce qu'on a soin de provoquer par un arrosage copieux huit à dix jours auparavant, vous n'en manquerez pas un. L'écusson du rosier est en effet celui qui réussit le mieux. Il vaut mieux écussonner à *œil dormant*, en août, qu'à *œil poussant*, en juin, parce que bien souvent la tige obtenue ne s'aoûte pas suffisamment et est exposée à *geler en hiver*.

Bouturage des Rosiers.

Le bouturage n'offre pas non plus de difficultés.

En juillet, quand le bois est mûr, vous écalez une petite tige, vous la mettez sous cloche, avec d'autres, en terrain léger ; vous arrosez copieusement, puis vous ombrez bien votre cloche ; de temps en temps, vous arrosez. Un mois après, les boutures sont prises. Vous donnez de l'air et avant l'hiver vous pouvez les mettre en pépinière. Mieux vaut toutefois les laisser sous cloche et ne les mettre en terre qu'au printemps.

Beaucoup font leur bouturage sous cloche en novembre, à

l'abri d'un mur — même manière de faire qu'en juillet — les boutures s'enracinent lentement et donnent leurs pousses au printemps.

Les Chrysanthèmes

Il y a vingt ans, le Chrysanthème, comme dit M. Henri Dauthenay, n'avait d'autre rôle que de fournir un peu d'ornementation hivernale aux jardins. Il était surtout la fleur traditionnelle de la Toussaint, et les foules en deuil le portaient au cimetière sur la tombe de leurs défunts. Maintenant, grâce aux chercheurs, aux hybrideurs et aux soins culturaux, il est devenu la fleur à la mode, la fleur ornementale et décorative par excellence des salons et des fêtes en arrière-saison.

Il y a, à l'heure actuelle, plus de trois cents espèces de chrysanthèmes qu'il serait trop long d'énumérer :

Il y a les hâtifs, qui fleurissent dès juillet (chrysanthèmes d'été) ;

Il y a les demi-hâtifs, qui fleurissent en octobre-novembre ;

Il y a les tardifs, qui fleurissent en novembre-décembre.

Comme des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter, c'est à chacun de se procurer les espèces qui lui conviennent, soit dans les expositions, soit chez les horticulteurs ou ailleurs, et de procéder soi-même à leur reproduction.

Cette question comporte plusieurs opérations qu'il importe de bien expliquer : *Hivernage des pieds-mères, multiplication, culture en pleine terre, culture en pots, insectes et maladies à combattre.*

Hivernage des pieds-mères.

Dans le Midi de la France, les chrysanthèmes ne gèlent pas ; dans le centre et en remontant vers le nord, il est prudent de les abriter. Les espèces à grandes fleurs surtout sont délicates et sont exposées à geler, ou, du moins, à beaucoup souffrir.

A défaut de châssis, de cloches ou de serre, on peut les conserver dans un coin bien abrité, de son jardin, en les couvrant de paillassons.

Multiplication

La multiplication se fait par éclat, par drageons et par boutures. C'est la bouture la meilleure.

Si l'on dispose de serres, châssis ou cloches, on a tout intérêt à faire les boutures de bonne heure, dès février, on a des sujets bien plus beaux.

Dès que les pousses des pieds-mères ont cinq à six centimètres, on coupe *au-dessous d'un œil* et on met les boutures en terre légère ; il faut avoir bien soin de les protéger contre le soleil et d'arroser souvent. A 15°, la reprise est très prompte.

A défaut de châssis ou de serre, on réussit très bien sous *cloche ombrée* à bonne exposition.

En mars-avril, quand le temps est chaud, on peut bouturer en pleine terre avec succès, mais il vaut mieux la cloche.

Culture

Il y a deux manières de cultiver les chrysanthèmes, qui servent à garnir, en automne, les appartements, les balcons et les alentours de la maison d'habitation : en corbeilles ou massifs ou en pots.

Si l'on vise la pleine terre, les boutures une fois bien prises, sont mises en place définitive ; elles y resteront jusqu'aux gelées. Si les corbeilles ou plates-bandes qui doivent les recevoir ne sont pas disponibles, on les remet en pépinière, assez espacées pour qu'elles puissent bien se développer et vers la fin de septembre - octobre, on les met en place avec leur motte, et on arrose copieusement.

Culture en pots

La culture en pot est la même, si ce n'est que les boutures, bien prises, sont mises tout de suite en godets de sept à dix centimètres. Le deuxième rempotage en pots de 12 à 15 centimètres et le troisième en pots de 18 à 22 centimètres. Ce dernier rempotage doit être fait au plus tard dans les premiers jours de juillet C'est la manière d'agir de la culture commerciale, car bien que les chrysanthèmes, dont les racines gardent bien la motte, puissent être mis en pots pour la vente ou l'ornementation en octobre, néanmoins ceux mis et cultivés en pots sont plus résistants et gardent plus longtemps leurs fleurs ; mais pour faire ce qu'on appelle de belles potées à six, huit, dix fleurs, il faut une terre riche en azote, en potasse et en acide phosphorique ; il faut des compost préparés longtemps d'avance, composés de moitié terre de jardin et de terreau, avec un peu de sable — la corne torréfiée et le sang desséché font très bon effet.

Il y a enfin la conduite du sujet lui-même, c'est-à-dire les pincements successifs à faire subir à la plante, car si on la laisse à elle-même, elle montera jusqu'à plus d'un mètre de hauteur au détriment de la floraison, de la tenue et du coup d'œil.

Quand la bouture a 10 à 15 centimètres de hauteur, on pince l'extrémité en avril-mai selon l'âge de la bouture et le temps ; il partira à l'aisselle des feuilles trois, quatre, cinq branches et plus ; il n'en faut garder que trois ou quatre au sommet, pour faire tête. Les autres, on les fait disparaître dès le début pour qu'elles ne prennent pas la sève.

Si, maintenant, en juin, vous faites un deuxième pincement, ce sont deux ou trois pousses qui partiront de nouveau à chaque tige. En n'en conservant que deux, ce sera huit à dix têtes qui se couronneront de boutons floraux et qui formeront une belle potée, trapue et bien garnie. En résumé, deux pincements : le 1er, en avril-mai, le 2e en juin ; à partir de juillet, il ne faut plus pincer.

Quand on veut avoir des fleurs très larges, on ne laisse que deux ou trois tiges, et même une, qui porte des couronnes monstrueuses, comme on en voit dans les expositions.

Quoi qu'il en soit, pour avoir de belles fleurs, il ne faut laisser qu'*un bouton* à chaque extrémité, et faire disparaître les deux ou trois qui accompagnent généralement le principal.

Ennemis et Maladies des Chrysanthèmes

Les chrysanthèmes sont sujets à bien des maladies. Les trois principales sont le mildiou, la rouille et l'oïdium. Le remède contre le mildiou et la rouille est la bouillie bordelaise, comme pour la vigne, additionnée de lysol : un demi-litre par hectolitre au départ de la végétation, un litre aux autres traitements.

C'est le premier qui est le plus important *comme préventif*.

Le remède contre l'oïdium ou blanc des feuilles est le soufre, dès le début d'abord, puis fréquemment, même tous les quinze jours, comme pour les rosiers.

Parmi les insectes des chrysanthèmes, les plus terribles sont les pucerons noirs et verts. Le lysol à la dose de 5 grammes au début, 10 grammes ensuite par litre, additionné d'un peu de nicotine en a parfaitement raison.

Un seul traitement ne suffit pas ; il faut recommencer le lendemain ou surlendemain pour tuer les survivants. Il y en a toujours quelques-uns qui échappent.

La Taille des arbustes

On divise les arbustes en deux grandes catégories :
1° *Les arbustes à feuilles ornementales* ;
2° *Les arbustes fleurissants.*

Les arbustes à feuilles ornementales sont ou à feuilles persistantes, ou à feuilles caduques, ou à feuilles diversement colorées et panachées.

Les arbustes à feuilles persistantes, comme les *lauriers divers*, *les buis*, *les troènes*, *les aucubas*, *les fusains*, etc., se taillent selon leur rôle. On taille ordinairement les extrémités de manière à maintenir la sève dans les branches du bas, pour éviter la dénudation. On peut aussi, par une taille artistique, leur donner différentes formes. Quant aux arbustes à feuilles colorées et panachées, comme le *négondo*, le *noisetier pourpre*, le *sureau doré*, le *prunus pissardi*, ils se prêtent aussi à toute taille, selon le but qu'on se propose d'atteindre, pour le coup d'œil.

Les Arbustes fleurissants

Les arbustes fleurissants forment deux catégories :
1° *Arbustes fleurissant au printemps, sur le bois de l'année passée* ;
2° *Arbustes fleurissant en été et en automne sur le jeune bois de l'année courante.*

Parmi la première catégorie, citons : *Les Lilas*, *Dentzia*, *Jasmin*, *Boule-de-neige*, *Seringa*, *Wegélia Forsythia*, *Groseilliers sanguins*, *Epine vinette*, etc., et dans le genre Spirea, *les Spirea Lanceolata*, *Prunifolia*, *Sorbefolia*, etc.

Ces différents arbustes ne se taillent qu'après la floraison... Si, en effet, on supprimait le bois de l'année précédente, on supprimerait du même coup la floraison.

Prenons, par exemple, les lilas : les boutons floraux sont à l'extrémité de la pousse de l'année précédente, si on taille, il n'y aura forcément pas de fleurs. Il n'y a guère que les gens du métier qui, après floraison, taillent les lilas à deux yeux au-dessous de la grappe. Les autres n'y touchent pas ; il en résulte que les pousses montent chaque année et se couvrent de fleurs, mais le pied se dégarnit et tous les cinq à six ans on est obligé de faire un récépage complet. On obvierait à cet inconvénient par une taille régulière et raisonnée chaque année.

Dans la taille des arbustes fleurissant au printemps, on doit toujours, en dehors de la floraison, avoir en vue d'obtenir un arbuste d'un aspect agréable, et de favoriser les rameaux à fleurs en les dégageant des branches mortes et inutiles qui font confusion. Pas de fouillis, parce que sans air, les boutons sont stériles.

La seconde catégorie d'arbustes à fleurs comprend, avons-nous dit, ceux qui fleurissent en été et à l'automne. Leur taille est des plus simples.

A l'hiver, ou mieux au printemps, on fait disparaître le vieux bois, on donne de l'air et on taille les jeunes pousses suivant leur vigueur et selon les variétés.

Comme exemple, passons en revue certaines espèces : *la Bignone*, taille longue en raison de sa vigueur ; *la Glycine*, taille à trois ou quatre yeux ; *la Pivoine en arbre*, taille courte. Les différentes clématites qui fleurissent sur le bois de l'année, taille longue, si l'on a affaire à des sujets vigoureux.

Notons qu'il y a certains arbustes qui supportent assez mal la taille ; pour ceux-là on doit se contenter d'enlever le bois mort et de raccourcir légèrement les rameaux. Du reste, à chacun d'étudier ses arbustes et de se rendre bien compte du mode de taille qui leur convient.

SOINS A DONNER AUX PLANTES D'APPARTEMENT pendant l'hiver

Les plantes dites d'appartement sont des plantes exotiques, par conséquent délicates et sensibles au froid.

Pour ne pas avoir de déception, il faut faire choix de celles qui s'accommodent le mieux de la température moyenne de nos appartements, comme les *araucarias*, les *dracénas*, les *aralias*, les *palmiers*, etc. Pour ces arbustes, il ne faut pas, toutefois, que la température descende au-dessous de 2 degrés ; de même pour les *azalées*, les *camélias*, les *pélargoniums*, les *rhododendrons*, les *bégonias*. Il en est d'autres, comme les *dracénas à feuillage coloré*, les *crotons*, les *sélaginelles* et la plupart des *fougères* qui ont besoin d'une température de 10 à 12 degrés.

Quoi qu'il en soit, les uns comme les autres demandent des soins qu'on peut ainsi résumer :

1° Tenir les plantes à distance des poêles, des bouches de calorifères, des lampes électriques et des becs de gaz ;

2° Eviter les changements subits de température, par exemple, un surchauffage pour une fête ou une raison quelconque, suivi d'un refroidissement subit.

3° Aérer toutes les fois que la température extérieure le permet ;

4° Ne pas laisser les plantes dans la nuit, mais leur donner de la lumière ;

5° Arroser de temps en temps, mais jamais copieusement ; entretenir seulement la fraîcheur.

6° Essuyer fréquemment les feuilles avec un linge, ou les épousseter avec un plumeau léger, les bassiner avec un petit pulvérisateur à main pour leur donner de la vitalité et ouvrir leurs pores à la respiration et aux agents extérieurs.

7° Au printemps, quand la température est douce, les mettre dehors pendant quelque temps, les rentrer la nuit.

Les Balcons fleuris

La mode, en ce moment, est aux balcons fleuris. Mode charmante qui réjouit les yeux et le cœur du pauvre comme du riche.

On a dit que l'arbre fruitier était un enfant qu'on élevait et qui attachait au foyer. On peut en dire autant, à plus forte raison, des fleurs, qu'on visite matin et soir, qu'on admire à mesure qu'elles s'épanouissent et auprès desquelles on oublie bien des tristesses.

En Angleterre, on ne voit que fenêtres et balcons délicieusement ornés de fleurs. En France, dans beaucoup de villes, les sociétés d'horticulture s'efforcent de développer ce goût, en instituant même des concours aussi bien pour les fenêtres des mansardes que pour les balcons des riches, où chacun rivalise d'art et de bon goût.

Avec quoi décorer une fenêtre, un balcon, une terrasse, un perron ? Nous n'avons que l'embarras du choix.

Comme plantes grimpantes, nous avons les *volubilis*, les *capucines* et les *gobées* ; comme plantes pendantes, les différents *géraniums-lierre*, aux tons si variés et si vifs ; comme plantes faisant massifs, les *fuschias*, les *géraniums*, les *hortensias*, les *enthémis*, les *œillets*, les *bégonias* et toutes nos plantes de jardin.

J'ai vu des perrons de huit à dix marches délicieusement décorés avec des potées de bégonias *Bertini*, alternant avec des

fuschias variés, élevés sur tige. Le *Bertini* a ce double avantage de donner des fleurs multiples, qui se renouvellent sans cesse jusqu'aux gelées et de ne pas souffrir de l'ardeur du soleil.

Avec nos différentes espèces de roses, *rambler-crimson* entr'autres et nos clématites, on peut faire courir de charmantes guirlandes de fleurs aux rampes des perrons et des balcons.

A l'automne, nous avons les chrysanthèmes ; en hiver, des caisses de fusains panachés, des aucubas ; au printemps, les pensées, les silènes, les myosotis, les tulipes, et les anémones, etc.

Les Engrais en Culture Florale

Les plantes d'agrément, comme les fleurs, mangent et boivent beaucoup ; elles demandent donc beaucoup d'engrais et de fréquents arrosages.

Les fleurs n'aiment pas une fumure fraîche. Toute platebande, toute corbeille destinées à porter des fleurs au printemps doivent être fumées l'hiver, cinq à six mois d'avance. Avec le fumier consommé, quelques mois suffisent. D'autre part, comme pour les légumes, il faut pratiquer l'*assolement*, c'est-à-dire ne pas mettre tous les ans, par exemple, des géraniums dans le même endroit, attendre au moins deux ans. Pour les fleurs en pots, ce qui convient c'est le terreau.

Il y a trois espèces de terreau : de fumier, de feuilles et de bruyère.

Le fumier de couche se transforme lentement en un *terreau doux*, très apprécié pour la fumure des fleurs. Il ne faut pas l'employer à l'état pur, mais le mélanger, par moitié, avec la terre du jardin.

Le terreau de feuilles et de débris de végétaux plus léger est un peu acide ; dans les composts il faut le mélanger par tiers.

La terre de bruyère n'a pas beaucoup d'éléments fertilisants par elle-même, mais est très précieuse en floriculture, parce qu'elle n'est pas *calcaire* et convient beaucoup, à ce titre, aux azalées, hortensias, rhododendrons, fougères, palmiers, etc. La mélanger en parties égales, dans les rempotages, avec le terreau doux du fumier et le terreau de feuilles.

Les engrais chimiques jouent aussi un grand rôle dans la culture des fleurs. Les fleurs, qui ont besoin d'azote pour leur végétation foliacée, veulent aussi beaucoup de potasse et d'acide phosphorique. Ces deux éléments ont une grande action sur la

production des fleurs, des graines et des fruits en même temps qu'ils hâtent l'aoûtement, la maturation des tissus et la constitution des réserves.

Le nitrate de soude ne convient guère que lorsqu'on veut donner un coup de fouet à la végétation qui ne part pas, ou est en souffrance. Comme fond d'azote, il vaut mieux employer le sang et la viande desséchée, l'effet est plus lent, mais plus durable ; six à huit grammes, dix tout au plus par kilog. de terreau.

Pour la potasse, le chlorure de potassium, même dose que pour le sang desséché.

Pour l'acide phosphorique, le superphosphate, quinze à vingt grammes par kilog. de terreau.

D'autre part, l'arrosage à l'engrais liquide produit des effets remarquables et prompts, parce qu'il y a assimilation immédiate ; une poignée de nitrate ou de sang desséché, une de chlorure de potassium, deux de superphosphate dans un arrosoir de 10 litres d'eau, constituent un engrais liquide parfait.

Le purin, les eaux de la chambre, coupées de moitié d'eau, produisent aussi de très bons résultats, mais il ne faut pas en abuser.

CHAPITRE III. — *CULTURE POTAGÈRE*

Le Fraisier

Le fraisier appartient à la famille des rosacées. Son fruit est, à juste titre, très apprécié, car, en dehors de ses qualités, c'est la fraise qui apparaît la première sur nos tables et c'est elle qui y reste le plus longtemps.

Autrefois, nous n'avions que les petites fraises des Quatre-Saisons, qui donnaient toute l'année, et les grosses fraises qui finissaient en juillet. Maintenant, depuis quelques années, l'hybridation a doté nos jardins de *fraisiers à gros fruits remontants* qui donnent jusqu'aux gelées.

Liste des fraisiers à gros fruits non remontants

On en compte, à cette heure, plus d'une centaine d'espèces.

Les variétés les plus estimées et les plus répandues peuvent être divisées en trois classes, selon l'époque de production :

1. *Variétés Hâtives*

May Queen ;
Marguerite Lebreton ;
Docteur Veillard ;
La Noble ;
Edouard Lefort.

2. *Variétés demi-hâtives*

Docteur Morère ; La France.
Général Chanzy ;

3. *Variétés tardives*

Cosmos ; Wonderful.

4. *Variétés très tardives*

Eléonor ; Jubilé.
Elton-pine ;

Fraisiers à gros fruits remontants

Les meilleures espèces remontantes sont d'abord *Saint-Joseph*, la première de la série et qui n'a rien perdu de ses qualités. Elle a été obtenue par l'abbé Thivolet.

2° *St-Antoine de Padoue*, produit d'un croisement du fraisier St-Joseph avec le fraisier Royal Sovereign, variété très vigoureuse et résistant bien à la sécheresse ;

3° *Merveille de France*, remarquable par la grosseur de ses fruits, bien colorés ;

4° *La Perle*. Elle est d'une fécondité extraordinaire et son nom n'a rien de prétentieux.

Il y en a encore d'autres dont la liste s'allonge tous les jours, mais celles-là sont encore les meilleures.

Je ne veux pas oublier *Louis Gauthier* ; bien qu'il donne des fraises sur les filets, on ne peut pas dire qu'il soit remontant ; mais c'est une de nos plus belles fraises, remarquable de grosseur et de finesse, d'une couleur blanc rosé. C'est une espèce d'ananas.

Fraisiers des Quatre-Saisons

Les fraisiers des Quatre-Saisons, ou fraisiers de Tous-les-Mois, donnent abondamment toute l'année.

Ils se reproduisent bien de semis ; il est même reconnu que le semis donne des sujets plus vigoureux et plus productifs que les filets.

Il y en a beaucoup d'espèces, mais la plus méritante est la *Belle de Meaux*.

La culture des fraisiers de tous les mois se faisait sur une grande échelle il y a encore quelques années, mais on l'abandonne un peu partout pour la remplacer par la culture des fraisiers à gros fruits remontants.

Variétés aptes au forçage

Parmi les variétés à gros fruits, toutes ne sont pas aptes au forçage. Celles qui s'y prêtent le mieux sont, parmi les hâtives, du 1er au 10 avril, May-Queen et Marguerite Lebreton ; du 10 au 20 avril, Noble, Docteur Veillard, docteur Morère, Edouard Lefort, Vicomtesse Héricart de Thury ; du 20 au 30 avril, Général Chanzy, Président Carnot, Louis Vilmorin.

De toutes, la plus facile à forcer est Marguerite Lebreton.

Culture du Fraisier

Le fraisier réussit dans tous les sols, à condition qu'on lui donne les soins nécessaires ; toutefois, il faudra toujours préférer les terres saines et fraîches aux terres légères ou compactes et calcaires, parce que les premières se dessèchent trop vite et que les secondes se soulèvent trop facilement à la gelée. Quoi qu'il en soit, le terrain doit être préparé d'avance, moyennement défoncé à la bêche, fumé et meuble.

La plantation des fraisiers à gros fruits se fait avec des coulants ou filets, qui sont pris sur des *sujets jeunes et vigoureux.* Naturellement, on choisit les plus beaux. Pour les avoir aussi beaux que possible, c'est une bonne précaution de les repiquer de bonne heure. La plantation se fait à deux époques : à l'automne, en septembre-octobre, et au printemps, en février-mars.

L'automne est la meilleure époque. Pour la facilité des binages et de la cueillette, il ne faut donner que trois rangs à chaque planche, et pour assurer la vigueur et la production des pieds, mettre entre eux une distance de 40 à 50 centimètres.

La plantation en bordure ne vaut pas, à beaucoup près, celle en planches ; elle produit néanmoins de bons résultats quand on leur donne les binages et les arrosages nécessaires. Toutefois les fraisiers à gros fruits remontants demandent la planche, où il est plus facile de leur donner les soins qu'ils réclament, surtout l'arrosage.

Soins culturaux

Les soins culturaux comprennent trois points : les binages, les arrosages et la coupe des coulants.

Les binages consistent à tenir le sol toujours en guéret et net de toutes herbes, et cela deux fois, quatre fois s'il le faut ; la

surface ne doit jamais être *croûtée*. Avant l'hiver et au printemps faire des bêchages à la fourche, pour ne pas couper les racines.

Les arrosages sont la condition essentielle de toute végétation et de toute fructification, surtout par les grandes chaleurs ; les fraisiers aiment l'eau, principalement à la floraison et après.

Le coupage des coulants s'impose, car ils se produisent toujours aux dépens de la vigueur des sujets.

Il vaut mieux cultiver quelques pieds à part pour en avoir, que de les demander à ceux destinés à produire des fruits.

Quand la plantation a été faite tardivement, en mars, il est nécessaire de faire disparaître les premières hampes à fruits qui paraissent et qui gêneraient le développement des pieds et ne leur demander qu'une demi-récolte, ou mieux point du tout. Quand, au contraire, la plantation a été faite à l'automne et que les cœurs ou bourgeons centraux sont bien formés, on peut leur demander, dès la première année, tout ce qu'ils peuvent donner.

Au cours de la production, il faut avoir soin de pailler le sol, afin que les fraises ne reposent pas sur la terre, où elles se salissent et pourrissent — la paille de bois est excellente — faire la chasse matin et soir aux petites loches, jusqu'à extinction.

A l'hiver, enlever les vieilles feuilles, les nettoyer, fumer et bêcher à la fourche.

Les Engrais

Les fraisiers, pour devenir beaux et donner en abondance, demandent beaucoup d'engrais. Ils sont à dominante d'azote et de potasse, sans oublier l'acide phosphorique, dans la proportion de quatre cents kilos de nitrate, sept cents kilos de chlorure de potassium et trois cents kilos de superphosphates à l'hectare au printemps. On estime que l'addition de ces engrais chimiques peut augmenter la production de 80 %.

Il est reconnu que les planches ne doivent pas durer *plus de deux ans*. Toutefois, avec un emploi judicieux d'engrais, on peut encore leur faire donner une belle récolte la troisième année.

Remarques

1° Comme nous l'avons dit, on a tout intérêt à faire la plantation en septembre. On gagne une année de production.

2° Si les fraisiers se plaisent à peu près dans tous les terrains, il n'en est pas de même de l'exposition. Ils ne veulent pas le

plein midi, ni les plates-bandes aux expositions chaudes, mais le plein jardin et les endroits à demi-ensoleillés.

Maladies et ennemis des Fraisiers.

Les fraisiers sont attaqués par plusieurs maladies : *les taches des feuilles*, *le mildiou*, *le blanc meunier* et *le pourridié des racines*.

La tache des feuilles est une maladie très commune. Quand elle sévit avec intensité, elle arrête la végétation et peut même causer la mort des fraisiers.

Ces taches sont brunes, se dessèchent et laissent des trous. Elles sont produites par un champignon connu sous le nom de *Sphœrella Fragariœ*.

Le mildiou du fraisier. — Il est produit par un champignon : le *peronospora fragariœ*, qui est de la même famille que le peronospora de la vigne.

Ces deux maladies cryptogamiques sont victorieusement combattues par la Bouillie bordelaise — *traitement préservatif* — comme pour la vigne : le premier dès la formation des feuilles, le second avant la floraison.

Le Blanc Meunier. — Le blanc Meunier est caractérisé par un feutrage blanc, piqué de points noirs. Le remède est le soufre : deux traitements, un de bonne heure, l'autre avant et même pendant la floraison.

Quant aux ennemis du fraisier, en dehors des loches, le plus terrible est la lisette (rynchites fragariœ) qui coupe les tiges et hampes des fraisiers. Le seul remède est la chasse à l'insecte le matin et le soir.

Le second ennemi du fraisier est le *ver blanc*, qui est extrêmement friand de ses racines. Dès qu'un fraisier se fane, il faut immédiatement chercher au pied, où l'on trouve quelquefois deux ou trois vers blancs ; mais mieux vaut un remède préventif, c'est-à-dire des salades plantées entre les pieds ou à côté, car si le ver blanc aime les fraisiers, il aime encore mieux les salades ; il va toujours à elles de préférence.

Forçage des Fraisiers.

Le forçage des fraisiers n'est pas seulement l'apanage des spécialistes et des primeuristes, il peut être aussi pratiqué par tous ceux qui ont des serres, des châssis et même de simples cloches.

Le point le plus important est la préparation du plant. Il faut que les sujets destinés au forçage soient vigoureux, avec des bourgeons centraux bien développés. Pour cela il faut, dès la fin de juillet choisir les filets les plus beaux et les mettre en pépinière, en terre riche, et leur donner des soins continuels : binages et arrosages. En septembre, on les met en pots de seize centimètres de diamètre (deux filets par pot) avec la motte, et on arrose. En novembre, la reprise est faite et déjà le feuillage couvre tout le pot.

En serres et en baches chauffées, il faut, selon les espèces, de soixante-quinze à quatre-vingt-dix jours, de la rentrée à la récolte. C'est ainsi qu'on peut échelonner la récolte de février à avril. Ce forçage est coûteux et demande beaucoup de soins ; il en est un autre plus simple et plus à la portée du public : c'est le forçage sous châssis et cloches, dant le soleil fait tous les frais et qui donne des fruits aux premiers jours de mai, un mois avant la récolte ordinaire. On prépare les sujets comme nous avons dit, on les met en place tout de suite, dès la fin de juillet, sous châssis et cloches, sous châssis à 0,40 centimètres de distance, et sous cloche, trois pieds en triangle. On les laisse à l'air libre, couverts seulement d'un peu de paille. On ne met la cloche et le châssis qu'en janvier. On bine, on arrose, on aère quand le temps est beau.

Quand les pieds remplissent les cloches et que les fraises commencent à rougir, on élève les cloches sur trois supports, autrement elles seraient atteintes et brûlées par le soleil. J'ai vu de belles récoltes obtenues au commencement de mai par ce système.

Les Pommes de terre

Il y a un nombre considérable de variétés de pommes de terre.

On les classe en hâtives, demi-hâtives et tardives ; en potagères, fourragères et industrielles, selon qu'elles servent à l'alimentation humaine ou animale, ou à l'industrie.

Nous ne voulons ici nous occuper que des pommes de terre potagères.

1° *Pommes de terre potagères hâtives.*

Les quatre variétés les plus hâtives sont : 1° *Marjolin* ; 2° *Victor* ; 3° *Belle de Fontenay* ; 4° *Royal Kidney.* Après, vient *Early rose.*

MÉDECINE AGRICOLE

VITICULTURE — ARBORICULTURE

Destruction de tous les Parasites INSECTES et CRYPTOGAMES de la VIGNE, des ARBRES FRUITIERS FLEURS, PLANTES, etc.

PAR LE

LYSOL

Le **Manuel Opératoire** des Traitements d'hiver et d'été : **LA MÉDECINE AGRICOLE,** est envoyé franco sur demande adressée à la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE du LYSOL, 12, Rue Martre, à CLICHY (Seine).

ANTISEPSIE — ASSAINISSEMENT

La Désinfection des ÉCURIES, ÉTABLES, CHENILS, POULAILLERS, etc.

EST ASSURÉE par le

LYSOL

Le plus Efficace et le plus Pratique des Désinfectants

Toutes les Maladies contagieuses : ***Gourme, Fièvre typhoïde, Fièvre aphteuse,*** sont victorieusement combattues par le **LYSOL** qui **guérit rapidement** les ***Plaies*** de toute nature, ***Blessures*** par le harnachement, ***Couronnement, Gales,*** etc.

Le Guide pratique de l'emploi du **LYSOL** en Médecine **Vétérinaire** est adressé **GRATUITEMENT** et **FRANCO** à toute personne qui en fait la demande à la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE du LYSOL, 12, Rue Martre, à CLICHY (Seine).

DÉSINFECTION

2° *Pommes de terre demi-hâtives.*

Joseph Rigault, Quarantaine de la Halle, St-Jean, Flocon de neige, Hollande, etc.

3° *Pommes de terre tardives.*

Farineuse rouge, Saucisse rouge, Boule de neige, Institut de Beauvais ; *Canada* et *Magnum Bonum* sont *demi-tardives.*

Les pommes de terre qui, de plus en plus, entrent dans la nourriture du riche comme du pauvre, constituent une alimentation hydro-carbonée de premier ordre, car, par la fécule dont elles sont presque entièrement composées, elles sont le combustible par excellence de la machine humaine. Elles doivent donc avoir une grande part dans la culture bourgeoise. Quant à la culture commerciale sur une grande échelle, il est bon de ne pas l'entreprendre sans être sûr d'un débouché, par exemple dans le voisinage des villes. Il sera bon aussi de ne pas s'astreindre à telle ou telle variété, mais d'adopter celles qui conviennent le mieux au terrain et au but que l'on veut atteindre.

Culture de la Pomme de terre

Les pommes de terre sont à racines tout à la fois traçantes et plongeantes ; elles veulent donc des labours profonds avec une terre meuble et bien travaillée. Ce sont, de plus, des plantes exigeantes et grandes mangeuses, à dominante d'azote et de potasse, comme les fraisiers. Elles demandent aussi à être plantées de 0,40 à 0,50 centimètres de distance.

On les appelle plantes *nettoyantes*, parce qu'elles exigent beaucoup de binages et de sarclages.

Enfin, contrairement à ce que l'on pourrait croire, une variété *bien fixée ne dégénère pas.*

Ce qui amène la dégénérescence, c'est la mise en terre d'un tubercule défectueux.

Ce n'est donc pas dans le tas qu'il faut choisir sa semence ; mais au moment de la végétation, il faut noter les plus belles touffes. Ce sont ces pieds-là qui devront fournir la semence.

L'expérience a démontré que les meilleurs tubercules de semence étaient les *moyens*, *entiers* et *non fragmentés.*

Les Pommes de Terre précoces sous châssis.

Les pommes de terre précoces se cultivent en châssis et en pleine terre. Le châssis permet de les avoir de très bonne heure.

Les deux variétés qui conviennent aux châssis sont Marjolin

et Victor. Kidney et Belle de Fontenay réussissent mieux à air libre. La plantation sur couche se fait de la mi-janvier à la mi-février, de0,35 à 0,40 de distance. Si elle est bien conduite, on récolte environ deux mois après. Sous cloche, la récolte est moins prompte. Bien entendu, il faut avoir soin, la nuit, de couvrir cloches et châssis, surtout quand il gèle.

Pommes de Terre en pleine terre

Les pommes de terre en pleine terre se plantent de fin février au 15 mars. Il y a toujours à craindre l'aléa de la gelée. En les buttant dès que les tiges sont sorties de terre, ou mieux en les couvrant avec des paillassons, on est à peu près sûr de traverser sans préjudice la période critique.

Les variétés précoces ont des yeux petits et peu nombreux. Il faut avoir soin, dès le mois de décembre, de les exposer à la lumière, côte à côte, dans des boîtes peu profondes, pour faire partir de l'œil principal une pousse verte et trapue. On les met en terre, debout, avec précaution, à huit centimètres de profondeur au plus.

Les variétés demi-hâtives et tardives se plantent dans les mêmes conditions et on a des rendements en rapport avec les engrais et les soins culturaux : sarclages et binages, qu'on leur donne au cours de la végétation.

Le signe de la maturité est le flétrissage et desséchage des fanes.

L'arrachage doit toujours se faire par le beau temps, jamais par la pluie ; il faut les laisser une bonne demi-journée sur la terre exposées au soleil pour bien les faire ressuyer. Les spores des maladies cryptogamiques des pommes de terre ne résistent pas à son action. S'il y a pourriture, plus tard, elles provient en grande partie de ce qu'on n'a pas laissé le soleil faire son œuvre.

Maladies des Pommes de terre.

Dans les années humides, les feuilles des pommes de terre sont parfois atteintes, à la face inférieure, de taches blanchâtres causées par un champignon connu sous le nom de *Phytophtora infestans*, qui les désorganisent, comme le *Peronospora viticola* ou *mildiou* désorganise celles de la vigne.

Cette maladie est heureusement justiciable des sels de cuivre.

La Bouillie bordelaise, la même que pour la vigne, est un remède absolument efficace ; deux traitements, le premier de

bonne heure, dès que les feuilles sont formées et le second avant la floraison.

Quant aux pommes de terre qui proviennent de pieds infectés, il faut bien se garder de les semer l'année suivante, car elles portent avec elles le germe de la maladie.

Les Asperges

L'asperge appartient à la famille des *Asparaginées*. Son système radiculaire se compose d'espèces de rhizomes disposés circulairement et formant *une griffe*. C'est du reste le nom que l'on donne au pied. C'est de cette griffe que partent des turions. A mesure qu'on les coupe, il s'en forme d'autres à côté. C'est ainsi que les griffes au bout de huit à dix ans atteignent des circonférences considérables et peuvent donner vingt à vingt-cinq belles asperges et plus chaque année.

Nous avons dit que les racines des végétaux avaient besoin d'air. Ceci est très remarquable en ce qui concerne les asperges. Si on les enterre trop profondément, les rhizomes du bas périssent et il s'en forme d'autres jusqu'à ce que le pied soit presque à la surface du sol.

Nos pères, qui avaient remarqué ce phénomène, dont ils ne comprenaient pas la raison physiologique, les enfouissaient dans de véritables fosses d'un mètre de profondeur et plus pour les forcer à rester en place. L'asperge passait sa vie et employait sa vitalité à se faire chaque année de nouvelles racines supérieures et à monter et ne donnait jamais de beaux produits. Ce sera l'honneur des horticulteurs d'Argenteuil d'avoir compris la véritable physiologie de l'asperge et d'avoir inauguré le système des plantations à 10 et 15 centimètres de profondeur, le seul qui donne des récoltes supérieures. Il est, du reste, maintenant adopté partout.

L'asperge est incontestablement un de nos meilleurs légumes, très sain pour la santé, très recherché, attendu même avec impatience, car c'est le premier de nos jardins.

L'asperge doit avoir sa place dans tout potager bourgeois, car bien que son sol de prédilection soit un sol léger et sablonneux, tout terrain, même argileux, bien travaillé, bien fumé, amendé et allégi si c'est nécessaire par des sables de route et des platras, peut faire une belle aspergerie. Il n'y a que les terrains mouillés qui soient réfractaires à sa culture.

Tout le secret d'avoir de belles asperges réside dans le choix

du plant dans la plantation elle-même et dans les soins, les premières années surtout.

Choix du Plant

L'Allemagne, la Hollande et la Belgique ont cultivé avant nous les asperges avec succès. Ce sont ces pays qui nous ont fourni nos meilleures variétés, particulièrement les asperges dites de *Hollande* et *d'Ulm*.

C'est Argenteuil qui, à force de sélection et de soins culturaux rationnels, a doté l'horticulture d'une asperge supérieure, à laquelle, du reste, elle a donné son nom : *l'asperge d'Argenteuil*.

Il y en a deux espèces bien classées : la *hâtive* et la *tardive*.

C'est la hâtive la plus cultivée ; la tardive a l'avantage de ne pas craindre les sols un peu forts et même légèrement humides. Elle donne son fruit quand la hâtive commence à s'arrêter, mais elle est moins productive.

Le plant qui convient et le seul qu'il faille mettre en terre est *le plant d'un an* : il doit toujours être de premier choix. On peut le faire soi-même. On sème les graines, une à une, par rayon, en terre riche et meuble, du terreau de couche, par exemple, à cinq à six centimètres de distance et on les recouvre de quelques centimètres de terre légère. On bine, on arrose et l'on obtient, au bout d'un an, de jeunes griffes pleines de vie qui font un plant parfait. Le tout est d'avoir de bonnes graines.

Plantation

A Argenteuil, on plante à 0,90 sur la ligne et à 1 m. 30 entre les rangs.

Cette distance a l'avantage de permettre des binages à la houe à cheval. Pour la culture bourgeoise, on conseille la plantation à un mètre en tout sens.

Le terrain a donc été bien fumé avant l'hiver, retravaillé au printemps (un bon béchage à 0,30 suffit). On nivelle la surface et on trace les lignes. Dans toute la longueur on ouvre un sillon de 0,60 de large, sur 0,15 de profondeur et on rejette la terre en forme d'ados à droite et à gauche. Tous les mètres, on fait une petite butte de terre de 0,08 à 0,10 sur laquelle on place la griffe ; on étale bien les racines et on les recouvre de trois à quatre centimètres de terreau. A côté, on enfonce un piquet pour bien marquer la place.

Ce travail se fait en mars-avril, par un beau temps. Le succès

sera toujours en proportion des soins, du terreau et des engrais dont on entourera la jeune griffe.

Soins culturaux

La première année, il ne faut pas ménager les façons au jeune plant. Le sol doit être tenu propre et toujours en guéret. Il y a deux ennemis qui peuvent compromettre le succès de la plantation : les *vers blancs* et *la criocère.*

Les deux organes de vie des asperges, comme de tous les végétaux, sont, comme nous l'avons dit, les racines et les feuilles ; pas de racines, pas de végétation ; pas de feuilles, pas de racines.

Les vers blancs mangent les racines et la criocère mange les feuilles. Ce sont de terribles ennemis en tout temps, mais surtout pendant l'enfance de l'asperge.

La criocère est un coléoptère. La femelle dépose ses œufs sur les tiges, choisissant toujours les parties les plus tendres. Les larves éclosent vers la fin de mars. Il faut alors une surveillance continuelle, car, en cinq à six jours, les jeunes tiges sont dévorées.

Les remèdes sont la poudre de chaux vive et le lysol à 1 %. Le matin, en secouant les tiges, on les fait tomber facilement et on les écrase avec le pied.

Les vers blancs aiment beaucoup les racines tendres des asperges ; mais ils aiment encore mieux les salades. Avoir soin d'en planter tout le long de l'ados. A mesure qu'une salade se dessèche, on cherche au pied, et l'on finit par détruire l'ennemi.

En octobre-novembre, on coupe les jeunes tiges à 0,15 du sol ; on fume et on donne une façon légère, pour ne pas endommager les jeunes racines.

Les asperges ne craignent pas la gelée. Il est bon, toutefois, tout en les déchaussant à l'automne, de tenir les griffes couvertes d'un peu de terre en hiver; mais mieux vaut le paillis.

La seconde année, si l'on a fumé l'hiver, inutile de le faire au printemps. On rabat à moitié les ados dans le sillon et l'on donne une façon à la fourche.

La troisième année, même façon d'opérer : fumure, bêchage, binage, protection des tiges. Un tuteur n'est pas inutile pour empêcher le vent de les décoller. On peut, dans cette troisième année, commencer à récolter les plus belles asperges.

La quatrième, on récolte en plein. Toutefois, il ne faut pas trop demander, même aux plus belles aspergeries. C'est ainsi qu'il ne faut pas prolonger la récolte au-delà de deux mois.

Nous avons dit que c'étaient les feuilles qui faisaient les racines, il s'ensuit que, pendant les deux mois de cueillette, les racines travaillent pour la récolte, mais ne font rien pour elles-mêmes. Avril et mai terminés, il faut donc laisser pousser les asperges en tiges feuillues, pour fortifier le système radiculaire.

Nous avons parlé de fumure chaque année, pour deux raisons : la première parce que les asperges sont de grandes mangeuses, la seconde, parce que, occupant toujours le même sol, elles finissent par l'épuiser des éléments nutriciers qu'il renferme.

A l'analyse, les cendres des tiges d'asperges contiennent de la chaux, de la soude, de l'acide phosphorique et surtout de la potasse. *C'est leur dominante avec l'azote.* Le fumier à moitié consommé est un parfait engrais pour les asperges, parce qu'il contient de l'azote et de la potasse, mais un complément au nitrate de soude et au chlorure de potassium augmente considérablement la récolte, surtout pour les vieilles aspergeries.

Une plantation d'asperges ainsi traitée peut durer une quinzaine d'années en très bon rapport.

Buttage des asperges

Argenteuil a non seulement complètement modifié la plantation des asperges, mais aussi leur cueillette.

Autrefois, on allait chercher l'asperge, avec un instrument spécial, au fond de la terre, au risque d'en couper plusieurs qu'on ne voyait pas.Maintenant, on dresse des buttes sur chaque pied. A Argenteuil, on dirait des champs de taupinières ; c'est toujours une terre très meuble. Avec la main on découvre la griffe, et l'on écale l'asperge sur la griffe elle-même. On refait ensuite les buttes. Elles sont plus ou moins grosses selon l'âge des asperges et plus ou moins hautes selon la longueur qu'on désire pour la vente. Toute la partie couverte est blanche et tendre, il n'y a que la pointe de verte.

Pour arriver à ce résultat, il faut une cueillette tous les matins pendant la saison.

Composition de l'asperge

L'asperge à l'état frais contient en moyenne :

Eau sucrée	93.60
Matière solide	6.40
	100 00

La matière solide est formée de fibre ligneuse, d'albumine végétale, d'acide malique, de matière azotée en quantité no-

table et d'*asparagine* qui lui donne, en partie, ses propriétés diurétiques.

Remarque

Depuis quelques années, un nouvel ennemi s'est abattu sur les aspergeries, un diptère, une mouche du nom de *platyparea pœcilaptera.*

Vers le commencement de mai, la femelle, avec sa tarrière, fait un trou au sommet de l'asperge et y dépose un œuf. La larve éclose, traverse toute l'asperge jusqu'au collet.

Cette mouche est surtout terrible pour les jeunes plants ; elle en arrête complètement la vie.

Le remède est la destruction de toute asperge atteinte au cours de la végétation et de tous les débris de tiges, à la fin d'octobre.

En 1888, on n'a pu arrêter le fléau, en Seine-et-Oise, qu'en opérant ainsi.

Les Tomates

La tomate appartient à la famille des *Solanées.*

Elle rend de tels services culinaires qu'elle a sa place toute marquée dans les jardins potagers.

Tout le secret d'avoir des tomates tout à la fois belles et précoces réside dans le plant et la taille.

Pour avoir de beaux plants, on sème sur couche fin de février-mars. Quand les jeunes semis ont quatre ou cinq feuilles, on les repique à 10 ou 12 centimètres, en tous sens, sous cloches ou châssis. On les y maintient jusqu'en mai, arrosés et aérés comme il faut. Vers le 15 mai, on les enlève avec la motte et on les met en place. Au repiquage, on peut les mettre en pots, toutefois ils s'y développent moins bien qu'en terre.

La tomate est à dominante d'azote, de potasse et d'acide phosphorique ; elle est très vorace et pousse très vigoureusement en terrain fumé et bien travaillé. Enfin, elle demande beaucoup d'eau et de chaleur, tête dans le feu, pied dans l'eau.

Elle réussit très bien en plein jardin, mais elle préfère les expositions chaudes, le long ou à quelque distance des murs.

Taille des Tomates

La taille joue un très grand rôle dans la précocité comme dans la beauté des fruits. La tomate, en effet, étant très vigoureuse, si on l'abandonne à elle-même, ne donne que des tiges et des feuilles et de petits fruits seulement.

On peut dire qu'elle se prête à toutes les formes : cordons verticaux, palmettes, goblets, éventails, etc., mais la meilleure est le double cordon horizontal. On plante de 0 m. 75 à 0 m. 80 de distance. Quand le pied à 30 ou 35 centimètres de haut, on le pince. Il part deux branches que l'on fait courir sur un fil de fer ou une latte. Il faut avoir bien soin de faire disparaître, dès le début, toute pousse qui apparaît à la naissance des feuilles, ne laissant que les florescences, qui, elles, se produisent sur les tiges des cordons. Il faut, pour cela, une attention et des soins continuels. Si vous y ajoutez un bon paillis et des arrosages fréquents, vous obtenez en fin de juillet-août jusqu'aux gelées, des fruits magnifiques.

Quand les cordons ont atteint 35 à 40 centimètres, selon la distance de plantation, on les arrête, afin de maintenir toute la sève dans les fruits. D'autre part, s'il y en avait trop, cela nuirait à leur beauté et à leur maturité, on en supprime quelques-uns, les plus petits et les moins bien placés ; en un mot on dépresse.

Il est bon aussi d'effeuiller, c'est-à-dire à l'approche de la maturité, d'enlever les feuilles qui gênent l'action du soleil.

Maladies

Les Tomates, étant de la famille des Solanées, ont le même mildiou que les pommes de terre. Il faut donc les traiter comme elles à la bouillie bordelaise, au moins deux fois.

Ce sont surtout les feuilles du bas, les plus proches de la terre, qui sont les premières atteintes. Quand il n'y a qu'elles, c'est peu de choses, mais quand le mal sévit partout, il compromet la récolte.

Variétés

Les meilleures espèces sont : 1° la tomate *rouge grosse hâtive* ; 2° *rouge naine hâtive* ; 3° *rouge grosse lisse.*

AU COQ HARDI

BRANCHER, 18, Quai de la Mégisserie, PARIS

Graines de Choix

Graines Fourragères Potagères et Fleurs

Catalogue-Calendrier de Semis, *franco*.

CHAPITRE IV. — *CULTURE FOURRAGÈRE*

La culture fourragère comprend les *Prairies naturelles* et les *Prairies artificielles.*

Les Prairies Naturelles

Les prairies naturelles ou prés se composent de graminées et de légumineuses.

Parmi les graminées, les plus estimées sont les paturins, les fétuques, les ray-grass, les brômes, les fléoles, les houques, les agrostis, fléole des prés, etc.

Les légumineuses, qu'on les sème ou qu'elles se sèment naturellement, sont principalement le trèfle blanc, le trèfle hybride, le lotier velu et le lotier corniculé, minette, etc.

Ces différentes légumineuses communiquent au foin une grande richesse alimentaire.

Bien que le foin, qui est le produit des prés, convienne à tous les herbivores, on le réserve spécialement pour les chevaux. C'est un aliment complet, comme le pain pour l'espèce humaine, contenant dans la proportion de 1 à 5, les principes albuminoïdes ou azotés et respiratoires.

Les graminées sont à dominante d'azote, et les légumineuses de potasse et d'acide phosphorique.

Soins à donner aux prairies

Il y a les prairies hautes et les prairies basses.

Les prairies hautes sont celles qui donnent le meilleur foin ; mais par les années sèches, elles brûlent et ne donnent aucune récolte.

Quand les prairies basses sont en sous-sol constamment mouillé, elles ne produisent que des joncs et des carex ou des herbes sans principes nutritifs.

Quant aux prairies hautes, si l'on a des moyens d'irrigation, si l'on peut en créer, par l'aménagement des eaux, c'est le salut ; on fait des herbages de 1er ordre et de grande valeur. Si ce n'est pas possible, ce qui convient, c'est le hersage et l'engrais. Ces prairies ne tardent pas à se couvrir de mousse. Le sulfate de fer la brûle, c'est vrai, mais elle reparaît presque aussitôt. J'estime qu'un bon hersage, chaque année, avant l'hiver, produit un meilleur effet, avec beaucoup moins de dépense.

Le hersage a un autre effet, c'est d'aérer le sol. On dit que les

prairies s'enrichissent chaque année d'une grande quantité d'azote. C'est vrai, mais cet azote n'est pas assimilable faute d'air ; le hersage y pourvoit en favorisant le travail des microbes du sol, c'est-à-dire la *nitrification* ou formation de nitrate. Enfin, 400 kilos de superphosphate et 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare, communiquent une très grande vigueur à tout l'ensemble de la prairie.

Il y a quelquefois, autour des châteaux, dans les parcs, de grandes étendues de gazon qui sont loin de donner toute satisfaction. Il faut les traiter de la même manière, par le superphosphate surtout.

Du reste, il faut qu'on sache bien que les animaux ont besoin de beaucoup d'acide phosphorique, les jeunes surtout, pour former leur charpente osseuse. *Il faut leur en donner par les fourrages abondamment superphosphatés.*

Les Prairies Basses

Quand les prairies basses sont en terrain frais et sain, le long des cours d'eau ou dans des vallées, elles ont une grande valeur ; mais qu'on n'oublie pas qu'elles s'épuisent et qu'il faut, tous les deux ou trois ans, leur donner une bonne fumure, soit au fumier, soit aux engrais chimiques comme nous l'avons dit plus haut. Si le sous-sol est constamment mouillé par suite d'eau stagnante, c'est une calamité, car si l'eau courante vivifie l'herbe, l'eau stagnante la fait pourrir et ne fait pousser que des joncs et des carex.

Le premier soin du cultivateur est de faire des drainages et des rigoles pour *assainir le sol*. Quand le terrain n'a pas suffisamment de pente pour l'écoulement des eaux, il sera nécessaire, dans la partie la plus basse, de créer une fosse plus ou moins grande pour recevoir l'eau.

Après l'assainissement, l'engrais. Les *scories* de déphosphoration sont tout indiquées à haute dose, depuis 800 jusqu'à 1.200 kilos à l'hectare.

Je connais un propriétaire qui avait une assez grande quantité de prairies dans ces conditions, il alla jusqu'à 1.500 kilos. Au bout de quatre à cinq ans, il en fit des prairies et des herbages de premier ordre pour le pâturage et l'élevage.

Pour ce qui concerne les gazons, rien ne vaut, épandue avant l'hiver, une couche de terreau, si l'on en dispose ; c'est le meilleur moyen de tuer la mousse et de vivifier tout l'ensemble.

Les Prairies Artificielles

Ce qui caractérise les prairies artificielles et les différencie des prairies naturelles, c'est qu'elles ne sont formées que de une ou deux plantes, empruntées aux légumineuses, comme la luzerne, le sainfoin et le trèfle, et qu'elles ne durent que quelques années.

Le cultivateur a encore à sa disposition beaucoup d'autres plantes qui lui fournissent un fourrage excellent : vesces, lentilles, gesses, mélinot, maïs, sorgho, sarrasin, colza, moutarde, etc., c'est ce qui fait que les prairies naturelles n'ont plus l'importance d'autrefois. Et c'est ce choix de plantes fourragères qui permet au cultivateur d'élever un nombreux bétail, vaches et moutons, ce qu'il ne pouvait faire autrefois, quand il n'avait que le foin à sa disposition.

Le cadre de cet almanach ne permet pas d'entrer dans le détail de toutes ces légumineuses. Je ne veux parler ici que des soins généraux à leur donner pour les entretenir en bon état, et les faire durer le plus longtemps possible.

GELÉES PRINTANIÈRES
MALADIES DE LA VIGNE
SULFATAGE et SOUFRAGE
en une seule et même opération
faite au pulvérisateur
PAR L'EMPLOI DES PRODUITS
F. BARBAULT
BOUILLIE ET CUPROSULFURES
à base de *Cuivre, Soufre,*
Sulfure de Calcium, Naphtaline, etc.
TRÈS GRANDE ÉCONOMIE
PARFAITS RESULTATS
Notice et tous Renseignements *franco*
sur demande adressée à
F. BARBAULT
Pharmacien-Chimte, à MER (Loir-et-Cher).
ON DEMANDE VENDEURS et REPRESENTANTS

Il est incontestable que les luzernes, les sainfoins et les trèfles ne donnent pas tout ce qu'ils devraient donner et ne durent pas autant de temps qu'ils le devraient, et cela faute de soins intelligents.

Je suppose une prairie artificielle aussi bien réussie que possible. Ce qui la tuera, ce sont les mauvaises herbes, qui étouffent la semence avant qu'elle ait eu le temps de s'enraciner profondément.

La herse tous les ans, voire même l'extirpateur, voilà le remède.

D'autre part, les prairies artificielles étant composées de légumineuses, n'ont pas besoin d'azote, ce qui leur convient, c'est la potasse; si, quand elles commencent à vieillir et à moins pousser, on leur en donnait 200 kilos à l'hectare, on ferait encore de bonnes récoltes et on les prolongerait quelques années.

Dans cet ordre d'idées, un plâtrage au printemps donne aux légumineuses une très grande vigueur, car, selon le langage de M. Bernard, « le plâtre fait sortir la potasse du sol, comme la main qui presse une éponge en fait sortir l'eau ».

PRODUITS POUR L'INDUSTRIE
Fournisseur de la Maison Jean CRÉPELLE et Cie depuis 1896

CALORIFUGE DU NORD
Préparé pour vapeur surchauffée
Anti-Tartre "LE PRÉSERVATEUR"
Garanti non corrosif
PRODUIT D'ENCOLLAGE
pour Chaînes ; Laines, Cotons, Fils
Pâte pour Métaux "LE BRILLANT FRANÇAIS"

François RYCKEWAERT
1, Rue de Rome, 1 — ROUBAIX

QUELQUES RECETTES

Destruction des Guêpes

Les abeilles constituent une famille qui vit de ses provisions pendant l'hiver. Les guêpes ne composent une famille, une société qu'au cours de l'été et l'automne, pendant lesquels elles causent tous les dégâts possibles dans nos jardins, sur nos treilles et dans les vignes. A l'hiver, elles disparaissent, les nids se dépeuplent, il ne reste que quelques guêpes fécondées destinées à reproduire l'espèce l'année suivante.

Elles se cachent, l'hiver, dans les greniers, entre les meubles et les coins de nos habitations. Elles en sortent au printemps, aux premiers rayons du soleil, pour chercher leur nourriture. Dès cette époque, il faut leur faire la guerre, car *toute guêpe tuée, c'est un nid de moins.*

La guêpe fait son nid en terre en avril-mai. Le trou de vol n'est jamais au-dessus du nid, mais à 0,50 centimètres au moins, en ligne oblique.

Les moyens de destruction sont nombreux : le pétrole auquel on met le feu, le sulfure de carbone, dont les émanations vont chercher les guêpes au fond de leur nid, mais le remède le plus facile et le plus sûr est l'essence de térébenthine.

Voici comment on opère :

A la tombée de la nuit, on va au nid avec une cloche à melons, on élargit un peu le trou de vol, on place, à côté, une soucoupe remplie d'essence et on met la cloche par dessus, en prenant bien soin de bien la calfeutrer par un bourrelet de terre tout autour.

Le lendemain, après midi, toutes les guêpes gisent à côté de la soucoupe et autour de la cloche, asphyxiées par l'odeur de l'essence, si, surtout, il fait un peu de soleil, qui augmente beaucoup les émanations.

On enlève la cloche et on détruit le nid avec une pioche.

Mais il arrive quelquefois qu'on ne sait pas où sont les nids et on est envahi par des bataillons de guêpes qui dévorent prunes, poires et surtout raisins au mois de septembre : remplissez des bouteilles d'eau miellée, suspendez-les à vos arbres et à vos treilles, vous en prendrez des quantités.

Protection des Animaux contre les Mouches

Rien ne fait souffrir les animaux comme les taons et les mouches à l'époque des chaleurs.

Un dès meilleurs remèdes est l'huile, ou plutôt la graisse de laurier. On fait bouillir pendant cinq minutes une bonne poignée de feuilles de laurier dans un kilo de saindoux.

On imbibe un chiffon de drap de cette graisse et on frotte dans le sens du poil tout le corps de l'animal, cheval ou autre. Les mouches et taons n'y viendront pas.

Le Formol pour la destruction des Mouches

Le Docteur Delamare, médecin principal de l'armée, recommande le formol, après l'avoir expérimenté lui-même, comme le tombeau des mouches, le mettant bien au-dessus de tous les procédés employés jusqu'à ce jour. Voici la solution :

Formol ..... 100 gr.
Eau..... ..... 900 gr.

100 grammes par litre fait 10 kilos pour 100.

On a reconnu que 50 gr., soit 5 % suffisaient.

On remplit de ce liquide une assiette ou soucoupe que l'on saupoudre de sucre ; tout insecte qui goûte à cette solution est foudroyé.

Dans chacune de nos salles, dit le Dr Delamare, on place sur la table du milieu, sur les rebords des fenêtres, à la tête de chaque lit des malades, des assiettes remplies de cette solution, et en quelques jours toutes les mouches disparaissent. J'en ai compté, dit-il, plus de 40.000, détruites en dix jours.

Grâce à cette précaution, nos malades peuvent reposer tranquillement.

Tout le monde peut en faire autant.

La vertu du Plantain

De tout temps on a préconisé le suc du plantain comme supérieur, pour guérir les piqûres des taons, des moustiques, des guêpes, des abeilles, des cousins, etc. Or, voilà que Emile Gautier, sur la foi d'un nommé Lapierre, le préconise dans une de ses chroniques scientifiques comme très efficace pour guérir les morsures de vipères, usage interne et externe.

La recette vaut d'être retenue.

E. OUVRAY.

BIBLIOTHÈQUE DES DAMES

LE DUC D'ORLÉANS

BUSTE exécuté d'après nature

par le sculpteur **A. SALÈS**

et édité par *L'ACTION FRANÇAISE*

Prix des divers Modèles :

En PLATRE durci (haut. 32 cent.) teinté vert, n° 1 ; acajou, n° 2 ; vieil ivoire, n° 3 ; vieil argent, n° 3 *bis* ; *au choix*	**6** fr.
En TERRE CUITE (haut. 29 cent.) n° 4	**12** fr.
En BISCUIT, façon Sèvres (haut. 26 cent.) n° 4 *bis*	**10** fr.
En BRONZE (haut. 31 cent.) patiné vert, n° 5 ; brun florentin, n° 6 ; *au choix*	**60** fr.
En BRONZE patiné or, n° 7	**120** fr.
En MARBRE	**500** fr.

Le port et l'emballage sont facturés en sus :

Pour le plâtre, terre cuite et biscuit	**1.95**
Pour le bronze et le marbre	**2.10**

MAISONS RECOMMANDÉES

PAR " L'ACTION FRANÇAISE "

ARTICLES RELIGIEUX

SCHAEFER Frères, éditeurs, 25, rue Saint-Sulpice, Paris (6e).
Imagerie religieuse, Estampes, Photographies, Souvenirs, Encadrements, etc.

BIÈRE — LIMONADE

C. DORET, *la Semeuse, la Jouvence*, 6, rue Budé, Paris (4e).

BIJOUTERIE-JOAILLERIE

A. AUGIS, 32, rue de la République, à Lyon.

BISCUITERIE

L. PEYTURAUD, *biscuits 445*, au Hâvre, 20, Impasse St-Jean.

BOIS ET CHARBONS

BROSSEL, 253, rue de Vaugirard, à Paris. Téléphone 711-99.

BOUCHONS

Fabrique de Bouchons en tous genres. A. HOURCAU, 22, Cours Saint-Louis, Bordeaux.

BRONZES D'ÉCLAIRAGE

DAMON Frères, 17, rue Saint-Gilles, Paris. Tél. 248-54.

CAFÉS

CAFÉ EUG. MARTIN à 1.95 le demi-kilo. Le meilleur, le moins cher. 33, rue Joubert, Paris. Tél. 120-43. 140 dépôts dans Paris.

CHAMPAGNE

Marque *Aux Trois Fleurs de Lys*. BRIÈRE et DE LABAUME, à Reims, et passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 26, à Paris. Tél. 285-48.

CONSERVES

Elevages de Kermaria-Manoir (Aveyron). Ballotines de volailles truffées ou non. Dépôt à Paris, passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 26. Tél 285-48.

CURIOSITÉS

Victor POUPIN, 76, Rue de Rennes, Paris. *Etendard historique de Jeanne d'Arc, Oriflammes, Drapeaux*. Envoi du catalogue.

DENTELLES ET BRODERIES

"*Au Chien Fidèle*". *Grande Fabrique de Dentelles et de Broderies, Voilettes, Leçons de Dentelles, Fournitures*, 3, rue de Rome, Marseille (Bouches-du-Rhône).

FLEURS NATURELLES

LEBLANC, fleuriste, 27, rue de Saint-Pétersbourg (9e).

FOURRURES

A. DESCHAMPS, 55, rue Nationale, à Tours. Téléphone 3-75.

GLACIER-CONFISEUR

G. LAMOUREUX, 66, rue Nationale, à Tours. *Sucre d'orge de Tours, — Dîners, Lunchs, Bals et Soirées* en Indre-et-Loire et départements limitrophes.

HOTEL

Hôtel Solférino, 91, rue de Lille, gare d'Orsay, Paris. Téléphone 726-07.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

A l'Ange Gardien. A. ROBLOT, 67, rue Caumartin, Paris. Téléphone 270-37. *Imagerie, Objets de piété.*

MENUISERIE

AUSSEUR et HIPP, 51 *bis*, avenue de Ségur, à Paris. Tél. 706-98.

PAINS D'ÉPICE ET BISCUITS

Elie SIGAUT, 11, rue du Cardinal Gousset, à Reims, et à Paris, 2, rue des Petits-Champs. Téléphone, 135-08.

PAPETERIE

G. LESUEUR, *Papeterie de luxe, d'administration et de famille*, place de la Trinité, Paris. Téléphone 255-50.

PAPIERS PEINTS

F. LAGARDÈRE, *Papiers peints, Tentures murales, Revêtements décoratifs*, 70, rue Saint-Rémi, Bordeaux.

RESTAURANT

VÉFOUR Jeune, 105 et 111, Galerie de Valois, au Palais-Royal. *Grands Salons pour Noces et Banquets*. Téléphone 135-68.

TAILLEURS

RAMLOT. *Vêtements d'hommes, Costumes de dames, Vêtements militaires et ecclésiastiques, Chemises, Chemisettes*, 76, rue de Rennes, Paris. Téléphone 715-70.

H. POUEYMIDANET, 2, rue Palais-Grillet, Lyon. *Vêtements pour messieurs et pour dames, Robes, Manteaux, Fourrures.*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier 1910	4 à 16
Philippe VIII, par Jules Lemaître	17 à 20
Un buste de Philippe VIII, par Henri Vaugeois	20 à 22
Discours de Monseigneur le Duc d'Orléans	23 à 24
L'Enquête sur la Monarchie, par Léon Daudet	25 à 27
1900-1909, par Claude Maurras	28 à 31
Discours de Jules Lemaître	32 à 35
Une lettre de Monseigneur le Duc d'Orléans	36
L'Offensive contre Dreyfus	37 à 43
Les Origines de l'*Action Française*	43 à 50
La Défense de Jeanne d'Arc, par Maurice Pujo	51 à 66
Un Immeuble Historique (gravure)	66
Sections et Groupes de la Ligue	67 à 70
L'*Action Française* et les Sinistrés de Provence (gravure)	70 à 71
Les Principales Manifestations de l'*Action Française*, d'août 1907 à septembre 1908 (gravures)	73 à 98
Partie Agricole, par l'abbé Ouvray	101 à 140

OUVRAGES DE M. E. OUVRAY

Auteur de la partie Agricole

Manuel d'Arboriculture et de Viticulture (12e édition)	Franco	**2.75**
Le Gouvernement et l'Education du Vin	—	**0.60**
L'Alimentation des Végétaux et l'emploi raisonné des Engrais	—	**1.35**
Manuel de Vinification et de Distillation	—	**1.35**
Les Ferments de la Terre. *Conférence à l'Institut catholique de Paris*	—	**0.60**
Les Ferments du Vin. *Conférence à l'Institut catholique de Paris*	—	**0.60**
La Physiologie végétale *Conférence à l'Institut catholique de Paris*	—	**0.60**
Les Ennemis et les Maladies parasitaires des arbres fruitiers et de la Vigne (3e édition)	—	**1.15**
La Gelée en Viticulture et en Arboriculture. — Moyens de défense	—	**0.75**
La meilleure installation d'un Fruitier. — Utilisation des Fruits. Médaille de Vermeil de la Société nationale d'Horticulture de France	—	**0.60**
Hygiène et Alimentation des animaux	—	**2.50**

En vente chez l'Auteur, à VENDOME (Loir-et Cher)

GRANDE IMPRIMERIE DU CENTRE. HERBIN, MONTLUÇON

Gaston BLIME, représentant, 14, Rue Borromée, Paris.

103